

الاتحاد الاشتراكي للقوات الشعبية
 اتحاد الحريات والديمقراطية
 Union des Forces Populaires

المؤتمر الوطني
11
 أيام 28، 29، 30 يناير 2022

وفاء
 التزام
 انفتاح

www.usfp.ma

11^{ème} Congrès national de l'USFP

Fidélité

Engagement

Ouverture

Document politique élaboré par la Commission préparatoire du 11^{ème} Congrès national de l'USFP

Tant de défis à relever

Lire de la page 5 à la page 21

Le double défi ittihadi

Lire page 2

Triomphe de la légalité

Dans une décision de justice prononcée hier jeudi 27 janvier, le tribunal de première instance de Rabat a rejeté tous les procès visant le report du XI^{ème} Congrès national de l'USFP qui se tient cette fin de semaine.

www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

N°: 9527

Vendredi 28 janvier 2022



Le double défi ittihadî

Lancement, aujourd'hui vendredi 28 janvier, pour s'étaler tout au long des jours suivants, samedi et dimanche du même mois, des travaux du 11^{ème} Congrès national de l'Union socialiste des forces populaires.

L'étape du Congrès, en tant que station organisationnelle et que moment démocratique dans la conjoncture actuelle, est considérée comme un défi central pour les congressistes parmi les militantes et militants, portant ses caractéristiques particulières au niveau tant de la forme que du contenu.

S'agissant de la forme, l'USFP estime que remporter ce défi bien que perdurent les circonstances de la pandémie, c'est une réalisation en soi du fait du caractère inédit de l'organisation, de ses exigences et de la capacité de mettre en place le cadre habituel nécessaire pour la participation de l'ensemble des Ittihadîes et Ittihadîs délégués par les militantes et militants à travers tout le territoire national et tout le long de la géographie partisane.

Par ailleurs, le Congrès qui se tient sous les deux formes, présente et analogique, a parachevé toutes les conditions de la réussite de cette nouveauté organisationnelle qui permet à près de 1400 congressistes de suivre le dialogue démocratique et d'exprimer l'opinion et l'opinion contraire ou complémentaire dans un climat sain répondant aux restrictions sanitaires imposées à l'échelle mondiale mais aussi aux attributs du débat collectif, démocratique et large.

Ainsi, l'USFP a réussi à formuler tout cela à travers une équation associant le constant et le mutant dans la pratique de cette étape cruciale via l'affirmation que nous « tenons un congrès ordinaire dans des circonstances exceptionnelles... ».

Les Ittihadîes et Ittihadîs sont en effet, d'ores et déjà, convaincus que leur parti est capable de relever le défi de même qu'il est capable de s'acquitter des rendez-vous et promesses qu'il s'est assignés dans le respect de la régularité des étapes militantes mais aussi le respect des paramètres juridiques reconnus à l'échelon national, en se conformant à la loi des partis et les autres lois qui régissent la vie partisane intérieure...

En outre, l'USFP n'aurait jamais pu être à la traîne quant au modèle présenté par le pays, en toute fierté, par le respect de l'agenda de ses échéances dont celles requérant une large participation de la part de l'ensemble du peuple marocain.

De même que l'USFP n'aurait proclamé la devise « Le Maroc d'abord... » que pour faire de la patrie son modèle quant à la gestion de sa vie, de ses rendez-vous et de son agenda...

Et grâce à la détermination des militants fidèles et engagés, les Ittihadîes et Ittihadîs sont parvenus à franchir tous les obstacles subjectifs et objectifs qui se dressaient sur le chemin menant au Congrès, estimant que cette traversée est une fatalité qu'ils se doivent d'atteindre et un objectif qu'ils sont tenus de réaliser.

Dans ce contexte, les Ittihadîes et Ittihadîs se sont déployés avec acharnement, dans des conditions inédites tout en observant scrupuleusement toutes les constantes ittihadîes sur lesquelles se sont assidûment penchés les militantes et militants depuis la création du parti et lors des préparatifs du Congrès selon les règles de la démocratie interne de la démocratie participative élargie en interne, fidélité, engagement et ouverture, par ailleurs, à l'instar de la consistance de la de-



visée élevée par le parti pour son onzième étape...

La forme, comme répètent les juristes, garantit les droits des contractants et le mûrissement des conditions à la faveur de l'égalité de tout le monde devant les lois régissant la gouvernance partisane et cela relève de la compétence de tous les Ittihadîes et Ittihadîs dans leur ensemble.

L'esprit ittihadî collectif a élaboré un document politique et un autre organisationnel pour qu'en débattent les congressistes lors des assises du 11^{ème} Congrès qui sont lancées, ce jour, vendredi 28 janvier...

Etant un intellectuel collectif dans la littérature socio-démocrate, le parti a interagi avec les développements de la conjoncture à l'intérieur comme à l'extérieur dans l'objectif rationnel et responsable de poser les interrogations opportunes au moment opportun tout en tendant à présenter les réponses plausibles dans le conditionnement opportun quant à l'étape.

Il renouvelle ses réponses aux interrogations qui adviennent dans la réalité, sur les constantes du recours à la pensée sous l'angle de l'analyse tangible de la réalité tangible et c'est le pilier qu'il a créé depuis le lancement de sa nouvelle marche à partir du Congrès extraordinaire de 1975.

L'USFP était, alors, confrontée au stéréotype idéologique mortel et à la pensée « statique » qui tend vers l'empaquetage des sociétés dans un modèle idéologique unique qui abolit le dynamisme de ces sociétés et leur dialectique particulière.

Et si la pensée collective des Ittihadîes et Ittihadîs est imprégnée de la multiple mixité humaine générale dans la marche

de l'histoire telle qu'aux horizons militantisme, labeur et travail des peuples à la faveur de la prospérité collective, elle demeure muette par un sens critique aigu, convaincue de la nécessité continue d'une approche nationale interne écoutant les profondeurs de tout ce qui se passe dans la société pour bien saisir ses mécanismes, ses mutations et ses ambitions à chacune de ses étapes...

L'USFP a, ainsi, accumulé, ces derniers temps, une littérature profonde et des efforts qualitatifs et quantitatifs consistants en matière d'interaction avec les développements nationaux, aidée en cela par une longue histoire d'existence politique et organisationnelle qui lui a favorisé la capacité de créer l'analyse sérieuse des interrogations sérieuses, que ce soit en ce qui concerne l'évolution de la situation épidémique et ce qu'a posé la pandémie comme questionnements et enjeux ou à l'occasion de la réflexion globale autour de la reconsidération du modèle de développement en vigueur et l'ouverture d'autres perspectives vers un nouveau modèle.

En outre, l'USFP, dans le contexte de la pandémie qui s'est accaparé la totalité des préoccupations humaines, a plaidé pour le renouvellement de la classification des priorités nationales et le réexamen des questions que la globalisation sauvage semble vouloir occulter et dont des affaires n'ayant aucun bien avec l'état social.

Les Ittihadîes et Ittihadîs, se sont, à cet égard, incités à élaborer une réponse collective, dynamique et laborieuse quant à l'ensemble des questions qui sont advenues du fait, de la situation pandémique et de ce qu'elle a révélée comme mani-

festations de la vulnérabilité dans l'économique, le social, le culturel et l'éducatif... De même qu'ils se sont incités à formuler les réponses nécessitées par les enjeux posés.

Par ailleurs, leurs efforts ne se sont pas limités à la réflexion et l'analyse mais se sont projetés vers ce qui est pratique via la recherche des moyens optimaux et la nécessité de renouveler le souffle réformateur au sein de la patrie d'aujourd'hui, souffle ayant confirmé que l'USFP a maintenu sa capacité suggestive à ce propos et que toutes les positions de l'action politique, dans l'opposition ou dans la participation, n'a fait qu'amplifier sa capacité de réforme par davantage de conscience, de rigueur et dialectique.

De cet angle, le document organisationnel propose les réformes nécessaires en vue de pourvoir les Ittihadî(e)s du moyen organisationnel susceptible de renforcer leur rendement et leur présence effective au sein de la société pour réaliser ce qu'ils avaient convenu.

Le document organisationnel, considéré comme le fruit d'un effort collectif, présente la feuille de route en vue de réaliser les objectifs tracés.

L'effort consenti par les Ittihadî(e)s dans la préparation de leur Congrès n'est pas un effort théorique isolé, sans des moyens de mise en œuvre et de lutte concrète. Il n'est pas aussi un mouvement, ni un hirak sans une vision du monde et du Maroc. C'est un effort où se combinent la théorie avec la pratique et la pratique avec la théorie, un effort collectif où il n'y a pas de place pour la célébrité artificielle, ni au luxe hautain, renfermé dans sa tour d'ivoire méprisante la lutte.

Il s'agit d'un effort qui vise à préserver aux forces démocratiques de gauche leur influence dans la société et à réactiver leur action d'une meilleure façon pour défendre les valeurs de modernité, de rationalisme et de liberté.

La réussite du volet fondamental du Congrès ne s'arrête pas au seuil politique et organisationnel, mais va au-delà pour atteindre l'essence. Et l'on peut avancer sans exagération ni falsification des réalités que les Ittihadî(e)s affichent un moral positif et motivé. Ils iront à cette 11^{ème} étape démocratique et organisationnelle forts des acquis qu'ils ont réalisés, incarnés par l'amélioration de leur place au sein de la plus grande institution démocratique, le Parlement.

De même qu'ils prendront le chemin du Congrès alors qu'ils ont délimité leur position sur la carte politique nationale, à partir de l'opposition responsable qui possède ses outils d'action et une solide plateforme pour ce faire. En étant le premier parti de l'opposition, les Ittihadî(e)s voient que cette position accordée à l'USFP, et non pas à d'autres, une force politique et institutionnelle. Aussi, l'Ittihad se trouve devant de nouvelles obligations dont la réinvention de l'opposition, en tenant compte des nouveautés de la scène nationale. Sachant que des données fondamentales profitent désormais à l'USFP, dont l'aboutissement du consensus national autour de tout ce qu'il a défendu tout au long de son histoire, si bien que la liste des valeurs qu'il avait toujours soutenues en matière de droits de l'Homme, de démocratie, de pluralisme effectif et productif rejetant toute domination et incursion réductrice, de modernité et d'équité quant au Registre social unifié de l'Etat et de la société.

Vivement fidélité, engagement et ouverture.

L'USFP à l'heure de son 11^{ème} Congrès

Rendez-vous avec l'histoire



Près de 1300 congressistes prendront part à ce grand événement qui se tiendra dans des circonstances exceptionnelles marquées par la crise sanitaire du Covid-19. Raison pour laquelle le Conseil national du parti a décidé d'organiser les travaux du Congrès national en distanciel à travers la mise en place de plateformes régionales, alors que la suite des travaux se déroulera en présentiel à Bouznika.

Selon Mohamed Mouhib, président de la Commission de logistique issue de la Commission préparatoire du XI^e Congrès, 12 plateformes numériques ont été mises en place au niveau régional pour tenir le Congrès national en distanciel, en plus de la plateforme officielle qui sera basée à Bouznika. En dépit de tout cela, « nous allons travailler comme si nous étions dans la même salle, c'est-à-dire que les congressistes de la région de Laâyoune pourront suivre simultanément ce qui se passe dans la région de Casablanca-Settat, a-t-il précisé lors d'une confé-

rence de presse organisée par les membres du Bureau politique au cours de cette semaine à Rabat.

Les congressistes sont appelés à débattre du document politique qui constitue en fait la feuille de route du Parti de la Rose durant les prochaines années dédiée à trouver « les réponses appropriées à des interrogations brûlantes que l'opinion publique nationale, toutes catégories confondues, attend : quelles sont les plus importantes caractéristiques de l'USFP quant à sa situation organisationnelle et à son processus politique? Quelle place de l'USFP au milieu du champ politique et de la scène partisane? Quelle est notre évaluation de la décennie consécutive à la Constitution de 2011? Quels enjeux politiques et quelle alternance opportune pour notre pays? Quels enjeux économiques devant le Nouveau modèle de développement? et, enfin, quelles alliances partisanes/parlementaires propices ? », lit-on dans le document politique.

Le Congrès de l'USFP se tient également dans un contexte

marqué par le positionnement du parti dans l'opposition, cela « devrait nous inciter à concevoir de nouvelles approches politiques de l'action », précise le même document. Et de préciser : « Avec les résultats des échéances électorales de 2021 et la formation d'une nouvelle majorité, il nous est devenu impératif de revoir de fond en comble les cercles de nos alliances, selon qu'il s'agisse de l'opposition parlementaire ou de l'opposition de terrain ».

L'autre enjeu important du XI^e Congrès est le lancement du chantier de modernisation organisationnelle du parti, des mécanismes de son fonctionnement et de sa gestion.

En effet, le document organisationnel, qui sera présenté aux Ittibadi(e)s lors de ce Congrès, pose les jalons d'un nouveau modèle organisationnel.

Au cours de plus de soixante ans d'existence, l'USFP a créé des formules et des mécanismes organisationnels à même d'assurer l'équilibre nécessaire entre auto-immunité du parti et ouverture sociale, entre lutte de terrain et

compétence, entre participation au gouvernement et opposition. Ce modèle organisationnel a immunisé l'USFP contre les aléas ayant causé le déclin de nombreux partis de gauche dans le monde.

Driss Lachguar, Premier secrétaire de l'USFP, avait affirmé dans son discours devant le Conseil national du parti tenu le 20 novembre 2021, que de nombreux modes et mécanismes de fonctionnement organisationnel sont devenus aujourd'hui obsoletés et inefficaces en raison des mutations sociales, politiques et technologiques dans notre pays, et aussi en raison des transformations intervenues dans les concepts d'engagement politique, de communication et de militantisme.

La modernisation de l'organisation du parti passe essentiellement, selon le document organisationnel, par la modernisation du concept d'adhésion, ainsi que les missions et les programmes de ses instances territoriales, en vue de fixer pour le parti les contours de l'action de

terrain clairs, les programmes contractuels exécutoires basés sur le principe de la reddition des comptes.

Cette modernisation institutionnelle et organisationnelle consolidera les capacités du parti d'atteindre de larges catégories sociales, de construire une base populaire solide, ce qui lui permettrait d'encadrer les citoyens, d'exprimer et de défendre leurs intérêts.

Et vu que l'organisation est un moyen d'action politique dans la société et non une fin en soi, le nouveau modèle organisationnel de l'USFP suggère que le parti soit libéré de la tendance bureaucratique, ce qui appelle à mettre en place un cadre organisationnel souple.

Ce nouveau modèle organisationnel doit également rompre avec le dualisme artificiel entre les militants du parti et ses élus, ainsi que celui entre le militantisme et la compétence, et ce dans le but de créer des structures d'accueil ouvertes à toutes les potentialités.

Mourad Tabet

USFP

Une longue histoire de lutte et de sacrifice



L'USFP a toujours constitué un élément crucial de l'histoire contemporaine du pays. Il a toujours été au-devant de la scène politique depuis sa création en 1975 après une scission de l'UNFP, opérée à partir de juillet 1972 à la suite de l'exclusion de la centrale syndicale, l'Union marocaine du travail (UMT), de la direction politique du parti. Lors de son Congrès extraordinaire, le parti a décidé de s'engager dans une ligne politique qu'il baptisera «Stratégie de la lutte démocratique». Le parti adoptera le socialisme scientifique comme référence idéologique tout en déclarant tenir compte des caractéristiques propres et du patrimoine culturel du pays. Il renoncera

au recours à la violence et à la lutte armée comme moyen d'action et décidera d'exclure tout réseau parallèle. En effet, le nouveau parti s'apprête à représenter une opposition constitutionnelle plutôt que "révolutionnaire", une "opposition constructive" plutôt qu'une opposition de principe, sans renoncer à incarner une gauche marocaine attachée à la consolidation du processus démocratique et porteuse «de tous les espoirs de libération socialiste et progressiste du pays».

Pourtant, et dès 1981, les dirigeants du parti sont arrêtés et les locaux de l'USFP à Rabat fermés suite à la grève du 20 juin. Ces événements de 1981 ont marqué un tournant dans l'histoire du parti. Cette année marque en effet l'apo-

gée du bras de fer entre le parti et le pouvoir mais aussi les prémices d'une scission au sein de la formation. Deux années plus tard, c'est le revirement. Abderrahim Bouabid et Abdelouahed Radi participent au gouvernement de coalition mené par Karim Elamrani de novembre 1983 à avril 1985.

Le parti revient au gouvernement, qu'il dirige en la personne d'Abderrahman Youssoufi, en mars 1998. Et après le retrait de Youssoufi, Mohamed Elyazghi devient Premier secrétaire en 2005 et démissionne deux ans plus tard, en 2007. Au VIIIe Congrès, en 2008, Abdelouahed Radi devient, à son tour, Premier secrétaire avant de passer le flambeau à Driss Lachguar, à partir de 2012.

Dates clés

Phase initiale

1959 : Création de l'Union nationale des forces populaires.

1972 : Rupture de la Commission administrative de l'UNFP avec l'aile syndicaliste et choix assumé de l'action politique et démocratique. L'UNFP demande l'élection au suffrage universel d'une assemblée nationale constituante.

1973 : Après l'envoi de colis piégés à Mohamed Elyazghi et Omar Benjelloun, de nombreux militants de l'UNFP seront également traduits devant le Tribunal militaire de Kénitra pour atteinte à la sécurité de l'Etat.

1975 : "Choix démocratique". Congrès extraordinaire qui désigne Abderrahim Bouabid, Premier secrétaire du parti. Changement de nom en USFP.

1975 (le 18 décembre) : Assassinat à Casablanca d'Omar Benjelloun, un des principaux fondateurs du Parti, de ses organes de presse et animateur de l'action pour démocratiser la Centrale syndicale (UMT), par la Chabiba islamiya.

1975 (le 21 décembre) : Création de la Jeunesse Itihadia.

1981 : (le 20 juin) : Hausses vertigineuses des prix des denrées de première nécessité. Grève générale réprimée durement à Casablanca. Les responsables des deux organisations (USFP et CDT) sont arrêtés et leurs locaux assiégés. La presse de l'USFP ("Al Moharrir" et "Libération") est interdite.

1981 : (le 5 septembre) : le Bureau politique de l'USFP rejette publiquement par un communiqué l'acceptation par le Maroc de l'organisation d'un référendum d'autodétermination au Sahara (résolution qui avait été adoptée à Nairobi par le Sommet de l'Organisation de l'unité africaine (OUA): Arrestation du Bureau politique de l'USFP, avec à sa tête Abderrahim Bouabid, Mohamed Elyazghi et Mohamed Lahbabi.

Phase préparatoire et consolidation du dialogue

1984 : Mémoire présenté à Hassan II par l'USFP contre le plan d'ajustement structurel imposé par le FMI.

1984 : Tenue à Casablanca du IVe Congrès national de l'USFP.

1989 : Tenue du Ve Congrès et demande de révision constitutionnelle.

Phase d'ouverture

1991 : Manifeste démocratique présenté conjointement avec le parti de l'Istiqlal à Feu Hassan II, prônant un rééquilibrage institutionnel.

1992 : Décès d'Abderrahim Bouabid. Abderrahman Youssoufi devient Premier secrétaire de l'USFP, et Mohamed Elyazghi, premier secrétaire adjoint.

1993 : Réactivation du bloc démocratique "la Koutla" (USFP, Istiqlal, PPS, OADP).

1998 : Gouvernement de l'Alternance dirigé par Abderrahman Youssoufi.

2001 : VIe Congrès de l'USFP.

2003 : Démission d'Abderrahman El Youssoufi.

2005 : VIIe Congrès de l'USFP et élection de Mohamed Elyazghi en tant que Premier secrétaire.

2006 : IIe Congrès extraordinaire de l'USFP pour se conformer aux nouvelles clauses du nouveau code des partis politiques.

2008 : Abdelouahed Radi est élu à la tête du parti

2012 : IXe Congrès de l'USFP et élection sur deux tours de Driss Lachguar à la présidence du parti.

Premiers secrétaires

Abderrahim Bouabid, de 1975 à 1992 (17 ans).

Abderrahman Youssoufi, de 1992 à 2003 (11 ans).

Mohamed Elyazghi, de 2003 à 2007 (4 ans).

Abdelouahed Radi, de 2008 à 2012 (4 ans).

Driss Lachguar, à partir de 2012

*Document politique
élaboré par la Commission
préparatoire du 11^{ème} Congrès
national de l'USFP*

Tant de défis qui appellent des réponses



Observations explicatives Travaux de la commission politique

En vertu de la réunion du secrétariat de la commission préparatoire tenue le 23 novembre 2021 et de la réunion de la commission préparatoire du 27 novembre 2021, organisées sous la présidence du Premier secrétaire en sa qualité de président de la commission préparatoire et en vertu d'une série de réunions du secrétariat de la commission politique aussi bien celles tenues en présentiel que celles organisées en distanciel, la commission politique a tenu quatre réunions en présentiel et en distanciel successivement aux dates du 27 novembre (présentiel) du 2 décembre (distanciel), du 7 décembre (distanciel) et du 18 décembre 2021 (présentiel).

Lors de ces rencontres, le nombre de participantes et participants étaient respectivement de 34, 34, 36 et 17.

Les travaux en ont duré 12 heures, les intervenants ayant été au nombre respectivement de 13, 17, 15 et 15, soit un total de 60 interventions.

Lesdites rencontres ont été, par ailleurs, marquées par l'organisation de deux activités essentielles, à savoir :

- une journée d'étude en collaboration avec la commission politique issue de la commission nationale autour de « La trajectoire de l'USFP entre la participation et l'opposition, et ce en date du 4 décembre 2021 avec 10 interventions, durant 4 heures.

- Discussion d'une séance d'audition d'un exposé autour de la situation politique, économique et sociale, en date du 5 décembre 2021, 3 interventions d'une durée de 7 heures. Ainsi ces travaux ont totalisé 6 rencontres et 77 interventions sur une durée totale de 19 heures.

Par ailleurs, outre les dix interventions de la journée d'étude, le secrétariat de la commission politique a reçu 9 participations écrites. De même qu'il fut procédé à l'exposé du projet de document politique pour le soumettre au vote qui l'a ratifié à l'unanimité tout en prenant en considération les observations de forme relatives à sa rédaction ou à certaines suggestions supplémentaires n'impactant nullement le fond de l'analyse.

Là-dessus, à l'issue des travaux de la commission politique, le 18 décembre 2021, le projet a été présenté successivement devant la commission préparatoire et le Conseil national et a été voté à l'unanimité.

2)- Le document politique comprend de nombreux titres, principaux mais aussi annexes, établis d'une manière générale pour faciliter le suivi de la lecture du contenu et la présentation des observations, compte tenu du volume du document qui s'est focalisé, quant à ses axes généraux, autour des énoncés de la commission administrative, du Bureau politique, des contributions du parti au projet du Nouveau modèle de développement (NMD), de la réforme fiscale globale et de l'initiative du premier secrétaire afférente à la gestion des affaires du pays eu

égard à la pandémie de corona, tout en se référant parfois aux écrits et documents historiques du parti.

Introduction L'USFP vit une étape historique décisive

C'est qu'en effet, il tient son 11ème Congrès dans une conjoncture internationale, régionale et nationale caractérisée par une situation inédite que l'humanité n'a jamais eu à affronter depuis de longues décennies, car au moment où le monde évoluait dans le système de la globalisation et la course des grandes puissances vers la prédominance sur l'économie mondiale, il s'est retrouvé en train de se débattre contre la propagation du virus du corona «Covid-19» qui a impliqué des révisions fondamentales en matière de politiques des Etats et des comportements des individus. Ainsi, concernant le volet temporel, comme cela s'est révélé depuis le début, il ne s'agissait pas d'une simple période éphémère dont le traitement pourrait l'estomper aussi rapidement que pour d'autres aléas mais toutes les hypothèses sont de mise car le rythme rapide de l'extension, la manière dont se propage la pandémie et le nombre exponentiel des victimes présentent bien les indices d'une incertitude quant à l'avenir de l'humanité.

Concernant le volet spatial et face à ce genre de pandémie, il n'est pas aisé de la si-

tuer dans une sphère géographique bien définie de même que les frontières n'ont plus aucune signification.

A cet égard, toutes les politiques qui mettaient en avant le système de la globalisation se sont rapidement transformées en politiques fermées sur elles-mêmes et ne s'intéressent désormais à l'extérieur de leur territoire qu'à ce qui occasionnerait l'extension de la pandémie. Ainsi, il est devenu plus plausible que toutes les constances et questions que l'humanité considérait comme des évidences mais également les comportements individuels sont devenus par la force des choses condamnés à changer.

Et si notre pays a pu réussir en adoptant la gestion anticipative préconisée de la crise, ce fut essentiellement grâce à l'intervention et l'incitation Royales, les efforts étant focalisés sur le contournement de la propagation de la pandémie et la réduction de ses répercussions sur les plans économique et social. Toutefois, ces répercussions ont également impacté les activités partisanes, syndicales et civiles. Et à ce propos, notre parti s'est aussitôt montré capable de s'adapter à ces conditions à travers l'adaptation de son mode d'action en en faisant des conditions conformes aux règles des urgences sanitaires. En effet, l'USFP a été parmi les premières formations à prévenir contre la baisse de garde et la négligence en matière d'attitude à tenir face à la pandémie, préconisant l'hypothèse de sa continuité qui rompt avec l'évocation d'une «période post-corona».



Dans ce contexte, il faut souligner que notre pays, en dépit de cette conjoncture générale, a pu effectuer les échéances électorales dans les délais qui leur étaient impartis, en commençant par les élections professionnelles et en aboutissant au renouvellement de toutes les instances professionnelles, territoriales et législatives. Et c'est un acquis qui consolide la confiance dans les institutions élues en prenant en considération la périodicité et la régularité des échéances en tant que facteurs de la crédibilité du processus électoral. L'USFP, là-dessus, a réussi à renforcer sa situation eu égard aux efforts organisationnels qu'elle a déployés et aux positions politiques que le parti a adoptées.

Nous avons estimé, au sein de notre formation, que les résultats obtenus étaient bien les prémices d'une période d'une nouvelle alternance dont l'une des composantes serait l'orientation social-démocratique. Or au lieu de cela, il fut procédé à l'établissement d'une coalition fondée sur l'alliance entre l'une des composantes de la majorité et celle de l'opposition. C'est ainsi que cela a introduit le pas dans un processus impactant l'avenir de la vie politique, notamment du fait de l'émergence de manifestations d'une tendance de domination patente visant à imposer une nouvelle conception stéréotypée à travers toutes les institutions professionnelles, territoriales et législatives.

Par conséquent, notre parti a choisi de se positionner dans l'opposition faisant prévaloir à cet effet son droit à l'excellence et l'option optimale, pour notre société, fidèle en

cela à sa devise centrale élevée lors de la campagne électorale qu'il a menée : «La patrie d'abord».

Ce positionnement dans l'opposition devrait nos inciter à concevoir de nouvelles approches politiques de l'action.

En fait, notre rapport à l'Etat ne devrait pas être confiné dans l'angle de la participation ou non dans l'alliance gouvernementale mais devrait être focalisé autour de la conception d'une approche à même de permettre au parti de s'intégrer dans un rapport avec l'Etat et en marge du rapport avec le gouvernement. Et c'est une approche qui nécessite davantage d'innovation quant aux méthodes de l'action partisane et à la recherche de moyens de participation efficiente à la vie partisane et politique à travers de nouvelles filières pour appuyer nos conceptions et nos positions via de nouveaux outils caractérisés peu l'assiduité et l'innovation.

L'USFP, dans sa rétrospective du contexte internationale, régionale et nationale, estime que la devise «la patrie d'abord» représente l'essence des conclusions auxquelles ont abouti les Itihadies et Itihadis, ayant trait aux principes et expériences de notre parti tout au long de plusieurs étapes historiques et que tous les congressistes sont fiers de l'histoire militante de leur parti et déclarent se dresser pour rendre hommage aux esprits des martyrs du parti et être déterminés à poursuivre la lutte en faveur des principes ancrés de notre parti.

Dans le contexte national :

Ce n'est pas par hasard que l'USFP s'est

fixé pour devise «La patrie d'abord» dans le cadre du processus électoral de 2021 en faisant le fil conducteur de tous les axes de son programme électoral. La mise en avant de cette devise est intervenue au terme d'une analyse approfondie de la situation de notre pays, les répercussions de la pandémie de corona ayant particulièrement eu une incidence, manifeste sur l'économie et la société. Notre parti a souvent transcendé l'intérêt du parti en priorisant l'intérêt de la patrie. Cela a été avéré dans nos initiatives dans le cadre de la Koutla nationale, à travers la participation aux diverses échéances électorales ou dans le cadre de la Koutla démocratique ou encore en répondant à l'appel à stopper l'hémorragie de l'arrêt cardiaque. De même que cela s'est traduit par notre consentement à continuer notre action dans la gestion gouvernementale, suite à la déclaration de la «sortie de la méthodologie démocratique», notre participation effective aux consultations autour du système de la régionalisation et notre adhésion à la révision globale de la constitution et au nouveau modèle de développement.

Nous avons toujours alerté sur tout ce qui pouvait porter atteinte à l'intérêt de la patrie et de la société, en dénonçant les atteintes aux droits de l'Homme et en fustigeant les élections frauduleuses, en nous abstenant de participer aux référendums relatifs à des textes constitutionnels non consensuels, en présentant des motions de censure, à l'encontre de politiques gouvernementales impopulaires, en menant des contestations syndicales contre ces dernières

et en les dénonçant médiatiquement. Par ailleurs, afin d'accorder toute la légitimité requise à nos positions, notre action ne s'est pas limitée aux niveaux de l'Etat ou de la société mais a également abordé la situation interne de notre parti. Mus par les mêmes volontés et déterminations, nous nous sommes déployés à ressouder les liens au sein de la famille itihadienne en traçant un nouvel horizon itihadi fondé sur la réconciliation et l'ouverture, et ce à l'occasion du 60ème anniversaire que nous estimons une occasion de la réconciliation avec l'identité itihadienne à travers le rassemblement du mouvement itihadi mais aussi avec la société via l'ouverture sur les différentes potentialités et compétences.

C'est dans ce contexte national que le 11ème Congrès national est appelé à trouver les réponses appropriées à des interrogations brûlantes que l'opinion publique nationale, toutes catégories confondues, attend :

- Quelles sont les plus importantes caractéristiques de l'USFP quant à sa situation organisationnelle et à son processus politique ?

- Quelle place de l'USFP au milieu du champ politique et de la scène partisane ?

- Quelle est notre évaluation de la décennie consécutive à la Constitution de 2011 ?

- Quels enjeux politiques et quelle alternance opportune pour notre pays ?

Quels enjeux économiques devant le NMD ?

- Quelles alliances partisanes/parlementaires propices ?

Axe I : Tant de défis qui appellent des réponses

L'USFP entre la situation organisationnelle et le processus politique

Les différentes étapes de l'existence de l'USFP, depuis sa création, ont marqué de leur empreinte la trajectoire organisationnelle selon l'impact de la situation politique générale du pays et la position du parti à cet égard. Or si nous avons été capables de répondre à tous les questionnements posés en leur temps, le congrès exceptionnel de 1975 a constitué une étape décisive par excellence à travers l'adoption du slogan du militantisme démocratique et de la transparence quant aux objectifs tracés dans ce sens. Les congrès nationaux se sont succédés, et ont pu traiter de diverses problématiques partisanes, telle que l'adoption de la ligne de conduite politique (1978) et la réhabilitation de la jurisprudence culturelle au moyen du document «Crise de la société et crise de la démocratie (1984)» et «l'adaptation à la réalité de l'invasion du mouvement syndical de l'arène du conflit partisan interne (1989) et la contribution active à la construction de la Koutla démocratique avec tout ce que cela porte comme charge politique, militante et unioniste, de même que la période de transition résultant de sa direction du gouvernement d'alternance consensuelle (2001).

Ainsi, la déclaration de «sortie de la procédure démocratique» a ouvert un nouveau débat politique. Toutefois le rassemblement populaire autour de l'Union socialiste des forces populaires à la faveur du lancement de chantiers prometteurs a commencé à déperir des suites de l'incapacité révélée, alors, d'en renouveler le projet politique. Cela s'est manifesté dans les résultats catastrophiques enregistrés lors des échéances électorales de 2007. Néanmoins, notre auguste parti est parvenu à se sortir de cette situation dans une première étape en opérant un consensus autour d'une plate-forme politique et une déclaration générale lors de la première phase de notre 8ème congrès nationale de 2008 à la suite de l'échec de la première phase.

Ensuite, à partir de cette période, les traits des nouveaux questionnements sont venus s'imposer d'eux-mêmes avec insistance car le parti n'était pas seulement tenu de trouver des réponses aux questions organisationnelles et politiques mais aussi de rechercher les moyens de renouer l'attachement à la société car parmi les caractéristiques de l'USFP, le fait que sa situation n'a jamais été exclusivement une affaire partisane interne mais également une affaire sociales, suivie par l'opinion publique avec un grand intérêt et suscitant l'intervention d'aucuns exprimant leur point de vue quant à ses affaires, dont la majorité aspire à retrouver le rayonnement des «forces popu-

laire» de «l'Union socialiste». C'est pourquoi, il était naturel que nous œuvrions ensemble à reprendre en considération le débat intellectuel et conceptuel à travers la polémique entre diverses théories politiques.

Le 9ème Congrès national de 2012 a constitué une nouvelle étape qualitative ayant favorisé l'ouverture de filières intellectuelles opérationnelles à même de créer une dynamique transcendant les individus et leurs expériences personnelles vers davantage d'excellence à travers des thèses plutôt objectives. Et en dépit de l'absence d'interaction populaire avec ce processus conjoncturellement de par les échéances de 2016 du fait que ces dernières avaient été marquées par la bipolarisation de l'exploitation de la religion et le recours à l'argent, le parti a réussi, sur le plan organisationnel à se restructurer et à renouveler toutes ses structures et au niveau politique de présenter ces nouvelles conceptions qui sont devenues par ailleurs un référentiel opportun pour toutes les autres forces partisanes qui les ont adoptées et «appropriées» comme étant leurs propres visions.

Nous avons réussi lors de nombreuses étapes et dans plusieurs domaines à démontrer l'excellence de notre parti eu égard au programme électoral à l'occasion des échéances de 2016 et à la plate-forme politique d'orientation du 10ème Congrès national de mai 2017 de même qu'à nos contributions aux grands chantiers de réformes entrepris dans notre pays, que ce soit en matière des politiques sectorielles telles que la politique fiscale à titre d'exemple ou dans le domaine de l'élaboration du NMD, ou encore notre conception pertinente et exhaustive quant au système de la protection sociale, allant jusqu'à notre programme électoral relatif aux échéances de 2021.

En outre, parallèlement à tout cela, l'initiative de commémoration du 60ème anniversaire de la création de notre parti sous le signe de «la réconciliation et l'ouverture» a débouché sur la réalisation des résultats escomptés. Là-dessus notre parti s'est distingué par l'initiative du premier secrétaire quant à la gestion des affaires du pays tout au long de la crise occasionnée par la pandémie de Corona.

Toute cette série de prises de position et d'initiatives politiques a permis à notre parti de recouvrer la confiance des Itihadies et Itihadis et celle par transivité d'une grande partie de la société au parti des forces populaires. Ainsi, tout observateur, en suivant les déclarations issues des réunions des conseils nationaux pourra constater les performances positives de ces initiatives qui ont été couronnées par des résultats probants sur le terrain au terme des diverses échéances de 2021 en dépit des dépassements qui les ont entachés.

Quelle place de l'USFP au milieu du champ politique et de la scène partisane ?

Nous nous sommes, par le passé, longuement arrêtés, dans la résolution d'orientation de notre 10ème Congrès sur l'un des phénomènes ayant suscité un débat élargi, à savoir la défaillance de la classe moyenne, supposée avoir une grande influence politique et culturelle au sein de la société, quant au projet du changement et défendre les valeurs du modernisme, affichant une attitude oscillant entre la capacité d'autres formations ou miser sur son abstentionnisme, ce qui ne pourrait aboutir qu'à des résultats catastrophiques du fait de l'incapacité de saisir les aspirations de cette classe et de lui fournir des réponses adéquates.

A cet effet, notre parti a réussi, aussi bien à travers son positionnement dans l'opposition que par sa participation à la coalition gouvernementale au cours de la décennie écoulée, à entamer la reprise de sa place non seulement eu égard à sa pratique de l'opposition mais aussi par son passage à une opposition sociétale avec les débuts de son adhésion aux grandes batailles sociales, notamment au niveau des catégories pénalisées par la politique gouvernementale conservatrice.

Notre parti, qui portait le qualificatif «socialiste», a été la cible de nombreuses campagnes hostiles de la part de diverses sources. Et s'il a réussi à dépasser les vestiges du «conflit» l'opposant à l'Etat à la faveur d'une série de consensus, les attaques ont persisté à s'enchaîner de la part des forces conservatrices et réactionnaires de certains lobbies opportunistes à travers le pays. Cependant, nos initiatives, nos prises de positions et notre résilience ont fait de nous un élément constant au milieu de l'équation politique du Maroc, car notre place à l'intérieur du champ partisan demeure bien assise du fait de notre excellence faisant de nous un projet politique et sociétal entièrement pertinent, dont l'essence est la défense des masses populaires, de la démocratie, de la justice, de l'équité et des valeurs de la modernité.

Les différentes attaques contre notre formation en tant que parti politique n'a jamais permis de se positionner à sa place à tous ceux qui en rêvaient bien que disposant de grandes possibilités financières, ni aux conservateurs avec leur exploitation excessive de la culture religieuse. A ce propos, si l'on note que les échéances de 2021 ont affaibli l'impact de l'exploitation de la religion sur les opérations électorales, le recours à l'argent requiert une politique ferme pour l'éradiquer définitivement et ouvrir la voie

d'une concurrence égale et équilibrée. Ainsi nous avons tout de même parvenu à continuer de nous focaliser sur la valorisation du rôle de l'Etat en matière d'amélioration des conditions de vie des couches les plus affectées au sein de la société, loin de toute sur-enchère s'appuyant sur l'utilisation de l'argent et l'exploitation de la religion à cette fin.

L'étape post-échéances 2021 se présente comme une nouvelle étape politique au sujet de laquelle, notre parti doit se déployer dans le sens du renouveau et de l'innovation. Et c'est l'occasion de distinguer, quant à nos revendications et nos prises de position entre ce qui est structurel et ce qui est conjoncturel. A ce propos, notre parti est appelé à se référer à son capital politique, partagé avec les Marocains à travers son expérience depuis 1996, année qui a été marquée par le consensus autour de la nouvelle Constitution et la nouvelle répartition des pouvoirs et par la suite les négociations ayant abouti à l'expérience de l'alternance. Il s'agit, là, d'un processus qui a été à même de fonder et faire prévaloir la logique du consensus.

Ainsi, durant les périodes consécutives et jusqu'aux échéances de 2021, le parti n'a cessé d'œuvrer selon un rythme consensuel entre lui et le Roi.

La démarche adoptée par l'USFP au cours de ces périodes, a occasionné un certain effritement mais sans pour autant déboucher sur la réfraction. C'est ce qui nécessite la sortie de cette étape et passer à une nouvelle étape. Le fil conduit entre notre expérience passée avant l'alternance et celle qui est intervenue par la suite, a connu des déchirements sur lesquels on devrait s'arrêter car l'USFP, tout au long des cinquante dernières années, s'attailait à conduire sa ligne politique par la réflexion, l'observation et l'analyse nécessaires. Or ce fil s'est affaibli, voire s'est estompé sur le plan quantitatif, notamment au niveau de l'évolution de l'USFP à l'intérieur des institutions. De ce fait, nous nous sommes retrouvés dans une nouvelle situation, non pas en nous positionnant dans l'opposition mais en ayant réellement besoin d'une approche critique dialectique.

Dans ce même ordre d'idées, l'adoption de la devise «La patrie d'abord» lors des échéances de 2021 illustre bien la continuité de notre vision tendant vers la priorisation de la patrie par rapport au parti, désormais d'une nécessité insistante dans la nouvelle conjoncture du pays. Et c'est ce qu'exige la mise en avant de «la centralité de l'Etat». C'est que l'USFP est une entité historique qui a émergé de circonstances politiques, sociales et économiques auxquelles elle s'est acclimatée en se fondant sur l'idée du parti-Etat comme projet historique, ce qui démontre que la centralité de l'Etat était

toujours omniprésente depuis la création. De même que la culture de gauche, elle-même considère que l'Etat matérialise l'équilibre des forces à l'intérieur de la société des classes et reflète tout ce qui s'y déroule. En fait, l'Etat du Maroc indépendant a vécu une problématique complexe quant à la manière à représenter toutes les sensibilités politiques qui y sont renfermées. Il en est résulté de grands conflits fortement vécus par l'USFP tout au long de sa marche militante.

Et nous sommes, maintenant, tenus de réagir vis-à-vis de ce qui s'est passé à la suite de l'expérience de l'alternance et nous interroger si le tout s'est dissous au fond de l'Etat.

À l'USFP, autant nous signifions qu'il y a eu un dépérissement dans des limites bien déterminées, autant nous estimons que ce dépérissement n'entend point l'établissement d'un Etat globaliste, ce que nous rejetons pleinement car étant une négation de la démocratie à laquelle nous aspirons, pour laquelle nous avons milité mais dont nous assistons à la destruction et à la dissolution après les échéances de 2021.

En effet, la centralité de l'Etat est liée à la gestion des affaires de la société. C'est une centralité économique et sociale qui a été confirmée à travers le débat autour du NMD.

De ce fait, le parti est appelé, à l'issue de la bataille électorale, à bien se pencher sur ce qui est conjoncturel et ce qui est structurel.

Mais qu'a donc laissé l'USFP aux Marocains après l'alternance ? C'est la négociation au sujet de la répartition des pouvoirs. Et c'est cette approche qui a dominé la trajectoire de l'USFP depuis lors et qui a favorisé l'avènement de cette réalité que nous vivons dont le grand titre est la prédominance de la logique consensuelle. C'est ce qui explique ce genre de déchirement interne, notre parti demeurant prisonnier de cette situation, ce qui a conduit à une dégradation interne du fait que nous avons continué également à observer la conjoncture sans aucune ligne de coordination.

Nous sommes en fait devant une nouvelle situation caractérisée par la consolidation de la centralité de l'Etat avec tout ce que cela suppose comme nouvelles illustrations et comme résultats. Les exigences de la gestion des relations économiques sur le plan mondial se sont révélées parmi les plus importantes conditions de la réussite du positionnement de l'Etat, ce qui interpelle le parti comme s'interroger s'il est opportun de se situer dans un contexte géostratégique en conformité avec la centralité de l'Etat.

Ainsi, parmi les réponses qu'on pourrait apporter, c'est davantage d'adhésion à la lutte pour relever les capacités des ressources humaines par l'intermédiaire de l'éducation, la recherche scientifique et la culture et ce sont les questions qui ont constitué et constituent toujours les principaux piliers du parti depuis sa création.

En tout état de cause, l'Etat central ne peut réussir à remporter les défis auxquels il est confronté aux niveaux régional et mondial sans recourir au renforcement de la participation politique afin de ne pas perdre sa crédibilité. Et cela exige de se débarrasser du système traditionnel du népotisme basé sur

la distribution des faveurs et l'exploitation des structures du sous-développement qui enfoncent la modernité politique et culturelle dans l'optique de la maîtrise des cartes représentatives aux niveaux local, régional et national.

Le devenir de la configuration démocratique de l'Etat marocain est exposé aujourd'hui à une sorte de mainmise politique sur tous les acquis obtenus par le fait des luttes menées par le mouvement démocratique et syndical et les organisations de la société civile, et ce à travers la reproduction des stéréotypes traditionnelles et leur renouvellement en les enveloppant par de fausses couches de modernité. Et ainsi, plus la participation politique mue par les convictions et le choix libre se rétrécit, plus le système du népotisme se renforce et s'élargit.

Il est, dans ce sens, établi que l'investissement public dans les infrastructures ne peut pas générer de rendement immédiat sur le plan social et que l'Etat centralisé est tenu d'œuvrer à la répartition équilibrée des richesses pour parvenir à lutter contre la vulnérabilité qui s'étend au milieu des catégories sociales car il est impératif d'interpeller, à cet égard, les politiques publiques au vu de l'augmentation irrationnelle des disparités territoriales entre les classes sociales en l'absence de toute intervention volontaire visant à l'endiguer.

Notre parti, en adoptant la devise «Le Maroc d'abord», ne la considère point comme un chèque à blanc car la patrie forte, c'est celle qui respecte les valeurs de la citoyenneté libre et qui est apte à opérer les choix issus des convictions et de la dignité, ce qui suppose l'établissement de liens entre le Maroc en tant que patrie et des politiques publiques efficaces dans les secteurs de la santé, de l'enseignement et l'éducation, de la culture, de l'environnement, des collectivités locales, de la protection des consommateurs, du respect des droits de l'Homme collectifs et individuels et autres composantes de la citoyenneté démocratique et moderne.

Situation politique de notre pays au cours de la décennie post-2011

Au lendemain de la ratification de la Constitution de 2011, notre pays a vécu une période qui aurait pu constituer un nouveau bond politique, économique et social consécutivement à l'enthousiasme social qui a décollé du mouvement du 20 février et le large suivi de la révision globale de la Constitution de même que de la préparation des lois organiques afférentes aux échéances électorales. Cependant, alors que l'USFP tenait à constitutionnaliser la méthodologie démocratique émergente, l'un des partis conservateurs s'est empressé d'en tirer profit, dévoilant aussitôt son incapacité de s'adapter à la charge démocratique de la nouvelle Constitution. D'ailleurs, multiples ont été les illustrations de cette incapacité sous plusieurs formes dont dès le départ, son désistement de nombre d'attributions constitutionnelles, aussi bien à travers les textes législatifs qu'en matière de pratique, allant jusqu'à lourdement impacter les

grandes affaires du pays.

En effet, malgré la proclamation du slogan anti-corruption, il n'en était rien et contrairement à la prétention à la réforme, la pratique a révélé que beaucoup de réformes se sont avérées sujets à caution, s'agissant notamment, que ce soit de la Caisse de compensation, du système des retraites ou du recrutement contractuel.

En outre, bien que ce parti ait occupé une position prédominante lors des élections communales et réalisé une victoire écrasante dans la majorité des grandes et moyennes villes, s'est dévoilée une faiblesse indigente de l'action de ses élus en matière de gestion des affaires publiques.

D'autre part, l'on a assisté à l'adoption sans réserve d'un libéralisme sauvage tout au long de la décennie qui a suivi 2011 pendant que le parti menant cette nouvelle expérience s'est illustré par le recul de nombreux acquis sociaux. S'est alors révélé au grand jour que ses réussites électorales étaient essentiellement dues à son exploitation de la religion à des fins politiques, ne disposant d'aucun projet politique fondé sur un projet sociétal bien défini, ni de cadres compétents aptes à gérer les secteurs qui leur incombaient. Et c'est ce qu'ont reflété les résultats qu'il a obtenus lors des différentes échéances de 2021.

Eu égard précisément à ce contexte particulier, notre participation au second gouvernement n'a pas abouti aux résultats préconisés en dépit des efforts consentis par les ministres itihadis qui se sont impliqués dans un climat dominé par les tiraillements et conflits au milieu de la majorité gouvernementale qui privilégiait le strict intérêt partisan au détriment de l'intérêt suprême de la patrie à coup d'étroits calculs partisans et même lorsque survenait la nécessité de consensus au sein du gouvernement, les conclusions de ce dernier vilipendées au parlement par ce même parti qui, plus est, dirigeait alors l'Exécutif.

Par contre, l'USFP estimait que toutes les concessions, dans leur noble acception, se faisaient dans le cadre des ajustements nécessaires et qu'elles ne signifiaient des concessions en faveur de l'adversaire politique mais foncièrement pour l'intérêt général compte tenu du fait que le gouvernement était formé d'un mélange d'orientations contradictoires et que nous nous trouvions en face d'une étape assez critique, particulièrement avec la pandémie du Corona qui a dévoilé un certain nombre de dysfonctionnements structurels et a montré qu'en situation de crises majeures, le besoin se ressent davantage d'un Etat fort et d'une grande solidarité sociétale, de mettre en somme l'intérêt national au-dessus de toute considération.

Quels enjeux politiques et quelle alternance plus opportune pour notre pays ?

L'USFP considère que les enjeux politiques nécessitent d'évoquer toutes les conditions subjectives mais aussi objectives pour qu'au final, chaque enjeu soit couvert de la crédibilité requise comme objectif

digne d'être réalisé. A cet égard, la dernière décennie a démontré la justesse et la pertinence de nos prises de position fondées sur notre stature au milieu du champ politique et partisan.

Nous partions sur des institutions solides après l'émission de la Constitution de 2011 que nous estimions une constitution avancée qui répond à la majeure partie de nos aspirations.

Néanmoins, les événements successifs ont prouvé que la vie politique menée par un parti conservateur au moyen d'une constitution avancée, ne peut qu'engendrer une récession eu égard à l'incapacité de relever l'action politique au niveau de cette constitution. Et ce fut un constat naturel au vu de l'impact du contexte international général marqué par la montée des forces de droite et conservatrices. Et c'est ainsi que nous nous sommes retrouvés confrontés à un contrat constitutionnel avancé dont l'application était confiée à un gouvernement conservateur, consolidé par une alliance hétérogène.

Dès lors, nous avons rallié les rangs de l'opposition après une participation qui a duré près de 13 années. Et ce choix de l'opposition n'a été que la résultante d'une analyse approfondie de la conjoncture que traversait le pays qui avait, à cet effet, grand besoin d'un nouvel équilibre. En fait, les conditions difficiles occasionnées par la tentative d'imposer une bipolarisation regroupant une partie exploitant la religion et une autre faisant recours à l'argent, qui se sont acharnées à serrer l'étoupe autour des projets partisans sérieux. Alors, par le biais de notre action au sein de l'opposition parlementaire et effective et notre performance quant à renouveler notre organisation partisane, nous sommes parvenus à assurer la présidence de la Chambre des représentants, de même que nous avons participé à la deuxième version du gouvernement post-Constitution 2011, le pays ayant vécu une période communément dite «blocage» gouvernemental.

D'un autre côté, sur le plan électoral, l'enjeu consistait, d'ores et déjà, clairement à récupérer notre stature. Notre défi politique est devenu par conséquent de reprendre le droit à l'initiative par nos propres moyens et de définir nos positions en nous en inspirant. Nous avons ainsi tranché par de nombreuses prises de position et n'avons pas hésité à nous ranger dans l'opposition, cela ancrant pleinement l'indépendance de l'USFP, avec notre totale disposition à assumer la responsabilité d'une éventuelle participation. C'est, en fait, une équation qui nous exige d'être à la hauteur de ce double défi : pratiquer l'opposition et être apte à la participation à n'importe quel moment. Or si les conditions d'une réelle opposition parlementaire ne sont pas favorables du fait de la «domination» de la majorité numérique, cela motivera suffisamment la pratique d'une opposition sociétale effective.

Ce qui s'est passé lors des échéances de 2021, c'est un coup assené au principe du pluralisme, condition capitale de l'existence de la démocratie car il s'en suivit des tentatives d'en limiter et réduire la teneur, tentatives qui ne peuvent que négativement impacter le développement démocratique.



Il est à rappeler, à ce propos, que notre pays a connu plusieurs tentatives de canalisation du pouvoir à l'envers de l'opposition, entamées au début des années soixante par la création d'un front pour affronter les forces démocratiques nationales (FDIC) poursuivies par l'usage du statut d'«indépendants» contre ceux ayant une étiquette partisane et par la suite la formation de partis en vertu de décisions administratives, disposant par le seul fait de cette création formelle d'une force à même de leur permettre de diriger le gouvernement et enfin débouchant sur la confection d'une alliance qui ne tient pas compte des mutations politiques naturelles de notre pays.

Désormais, l'objectif optimal, dont la réalisation requiert la mobilisation de l'ensemble des Ittihadies et Ittihadis, c'est la lutte contre ce qu'on appelle communément d'«incursion» gouvernemental qui n'est autre que la domination du pouvoir et de l'argent, et c'est aussi l'attachement à l'alternance démocratique issue des urnes conformément à ce qu'à qualifié le discours Royal du 9 octobre 2021, de «l'alternance naturelle autour de la gestion des affaires publiques» et c'est l'alternance que nous avons estimé être le moteur principal de la démocratie et le catalyseur de l'action politique et sociétale. Ainsi, si «cette alternance» a engendré, jusqu'à maintenant l'avènement de deux gouvernements conservateurs qui canalisent le pouvoir par une majorité numérique subjective dont l'une a émergé du fait d'élections marquées par la reproduction des pratiques passées s'appuyant sur les lobbies d'intérêt

et les relations de népotisme et de clientélisme, l'enjeu qui se pose désormais, doit se focaliser sur une alternance dirigée par notre parti qui soit une alternative au courant conservateur et au courant libéral en place en se déployant à assainir le processus électoral. Cela nous exige d'intensifier notre action dans le but de réaliser l'alternance démocratique à laquelle nous aspirons.

En outre, l'aboutissement à cet objectif est liée à un enjeu d'une tout autre nature qui consiste en l'élargissement du domaine de la participation politique car la gestion des affaires publiques ne devrait pas confiner notre réflexion dans les institutions élues nationales mais concerner aussi et essentiellement l'élargissement de l'assiette de la participation au niveau territorial. C'est que les collectivités territoriales, toutes dimensions confondues, constituent la base de la démocratie locale, capable de produire les nouvelles élites et regagner la confiance dans l'action institutionnelle et la politique de proximité et ainsi tout recul de cette contribution constitue en même temps une réduction de la participation politique nationale et l'absence de toute vocation à la participation.

L'USFP n'a cessé d'alerter sur la nécessité de se focaliser sur la question du défi de l'élargissement de la participation politique et estime que ce qui s'est passé à l'issue des échéances de 2021 en termes d'alliances s'étant monopolisé la direction des collectivités territoriales, des chambres professionnelles et des conseils du parlement, est le symptôme d'une déviation dangereuse qui entend d'asseoir les fondements de la

transformation de la centralité de l'Etat incursif anéantissant les espérances et les aspirations des Marocaines et Marocains à un Etat démocratique fondé sur le pluralisme politique.

Quelle gestion du pays à l'ombre de la pandémie de corona ?

L'USFP suit avec un grand intérêt la situation que vit la communauté internationale du fait de la propagation de la pandémie de Covid-19 et les efforts déployés par notre pays, exceptionnels par ailleurs, comparativement à la quasi totalité des pays du monde, dans le but d'endiguer l'épidémie et circonscrire son extension. Et en dépit des divergences politiques occasionnées par les différences d'évaluation de la conjoncture d'avant la survenue de la pandémie, la situation a aussitôt connu un autre tournant positif illustré par la reprise de la totalité des Marocaines et Marocains des valeurs de solidarité et d'entraide, fondements de l'accord général autour de la volonté de mettre en place les bases d'une société solidaire.

Encore une fois, le peuple marocain a prouvé sa capacité de souder ses rangs et d'affronter les difficultés qui surviennent, s'entêtant dans sa volonté de mener une vie commune, partagée. Il a également démontré son attachement enraciné au régime monarchique comme étant le pilier central qui garantit la pérennité d'une nation inébranlable et indestructible, prémunie contre toute

tentative d'anéantissement des constantes constitutionnelles étroitement imbriquées et fortement ancrées, qui demeureront liées à la faveur de la monarchie constitutionnelle autour de laquelle est rassemblée l'unanimité du peuple marocain.

Ainsi, dès les débuts de la propagation de l'épidémie du corona, la monarchie du Maroc a consacré plus que jamais son cachet social. En effet, les initiatives Royales ont largement contribué à prémunir notre pays contre les répercussions désastreuses imprévues, et ce à travers les instructions et la supervision directe sur toutes les actions entreprises que d'aucuns parmi plusieurs pays hésitaient encore à entreprendre. Ces initiatives ont conduit au rassemblement du peuple marocain, érigé dès lors comme modèle à l'échelon mondial et ainsi comme une source de fierté pour notre pays.

En outre, dans le contexte de ces circonstances imposées par les urgences sanitaires, le pays a été marqué parallèlement par un débat institutionnel et public autour de deux sujets principaux, à savoir la démarche à mettre en œuvre quant à la conduite à tenir en vue d'endiguer l'épidémie à l'horizon de l'éradiquer définitivement et la tentative de prospecter les perspectives de l'étape suivante. Et de ce débat, ont émergé de nombreuses conceptions longtemps défendues par notre parti voire constituant l'essence de sa distinction, particulièrement le traitement des répercussions sociales qui impactent les catégories fragiles et vulnérables à revenu limité.



Le point de départ de nos diverses prises de position a été que la pandémie du Corona n'est pas un phénomène éphémère aisément contournable et nécessite, par conséquent, la prise en compte que sa destinée ne dépend pas exclusivement de nous en tant qu'Etat mais de l'ensemble de la communauté internationale, que l'on ne peut prévenir l'évolution de la situation, ni les délais de sa circulation et que ce dont nous sommes sûrs, c'est que les répercussions en seront négatives et désastreuses sur l'économie internationale de même qu'elles accentueront l'intensité de leur impact interne.

De ce fait, la classe politique, toutes tendances confondues, est appelée à répondre aux nombreuses interrogations posées quant à l'étape post-pandémie du Corona, si toute fois celle-ci n'est plus, car la communauté internationale sera traversée par de grandes mutations du fait des révisions auxquelles vont procéder divers pays au niveau de leurs politiques intérieures, auquel cas notre pays sera astreint d'adapter les différents styles de gestion de manière à servir les intérêts nationaux.

Le Premier secrétaire de notre parti a pris une initiative considérable au cours des premières étapes de l'extension de la pandémie en présentant une plateforme d'orientation pour l'encadrement du débat itihadi autour de la gestion de la situation dans ce contexte épidémique, plate-forme consistant à définir les perspectives d'avenir et les lier au NMD qui était encore en cours d'élaboration. D'ailleurs, la succession des événements a démontré la justesse de la teneur indéniable de cette initiative, l'inexactitude des appréciations de ceux qui avançaient le

caractère éphémère de cette conjoncture étant clairement avérée.

C'est pour tout cela que l'USFP demeurera prudent et vigilant quant à ce qu'il pourrait advenir de tout relâchement en matière d'endiguement de la pandémie et de ses répercussions sur les diverses catégories sociales. En outre, le parti estime que l'effort national n'aurait pas eu lieu sans l'orientation et la supervision Royales directes.

Quels enjeux économiques devant le NMD?

L'USFP s'est toujours prévalu de sa conception économique pertinente, fondée sur l'analyse profonde de la conjoncture de notre pays qui a abouti aux conclusions adoptées lors du 10ème Congrès national. Notre vision, assujettie à la réussite du système de la protection sociale, est tributaire de la réussite du modèle de développement qu'il faudrait adopter. Et nous avons averti, à maintes reprises, que ce modèle de développement nécessitait des réformes structurelles compte tenu de son inefficience. Nous avons même posé une importante question au sujet de ses défaillances et si ces dernières étaient occasionnées par sa mauvaise gestion. De même que nous avons appelé dans notre résolution d'orientation lors du 10ème Congrès à l'instauration d'un modèle cohérent, intégré basé sur la solidarité sociale, la justice territoriale, la structuration rationnelle et l'attractivité de l'investissement.

Les faits survenus par la suite ont prouvé la justesse de notre jugement, Sa Majesté le Roi ayant appelé à la recherche d'un «Nou-

veau modèle de développement». Et c'est l'entreprise à laquelle nous avons contribué en nous appuyant sur nos cadres, nos documents et les écrits de notre formation. Il suffit à cet égard de se référer à notre programme électoral pour les échéances de 2016 et de 2021 qui renferme tous les détails relatifs à l'ensemble des secteurs économiques et financiers et à notre contribution devant la commission du NMD.

L'USFP, dans ce même ordre d'idées, restera toujours attaché au modèle qui traite des grands disfonctionnements et qui puise sa force dans les principes majeurs de la social-démocratie, fondés sur l'incitation de la cadence économique compétitive, l'amélioration du pouvoir d'achat des citoyennes et citoyens et le renforcement de la tendance régionale.

Ce sont des objectifs que l'on ne pourrait atteindre que dans le cadre d'un contrat économique à portée sociale et avec une nouvelle génération de réformes de toutes les politiques publiques en cours.

Quelle opposition l'USFP exercera-t-il?

L'USFP, fort de sa riche expérience au sein de l'opposition, à la tête du gouvernement et de sa participation à des coalitions gouvernementales (il a en fait dirigé deux gouvernements, en a participé à trois et était dans l'opposition 14 fois), considère –à l'instar de tous les partis démocratiques– que sa nature, sa mission et sa vocation sont principalement l'opposition et que la participation est l'exception. La raison d'être d'un

parti réside dans la direction du gouvernement, ou la participation aux gouvernements sur la base d'engagements clairs et de programmes communs. Et si le verdict des urnes lui est défavorable, alors il siège dans l'opposition et travaille pour gagner la confiance des électrices et des électeurs lors de prochaines échéances.

Notre parti a pratiqué toute sorte d'opposition, tout en sachant que l'opposition ne doit pas être considérée comme une recette toute faite pouvant être adoptée à tout moment, mais plutôt comme une série de positions qui changent selon les circonstances politiques. L'opposition itihadi a été exercée pendant longtemps en dehors du Parlement et a eu une très forte influence sur le champ politique, mais notre expérience dans l'opposition à l'action gouvernementale est de fraîche date. La différence entre les deux types d'opposition réside dans le fait que l'USFP s'appuyait sur sa propre vision pour l'édification d'un nouveau Maroc après l'indépendance, face à d'autres visions qui étaient favorables à la perpétuation de l'héritage colonial. Notre parti a misé sur l'option démocratique, qui n'était pas une priorité pour l'Etat, et donc la nature de l'opposition tout au long de cette période a été sensiblement différente car on ne s'oppose plus au régime mais plutôt aux politiques mises en oeuvre, surtout après le Congrès extraordinaire de 1975. Le Groupe parlementaire a joué un rôle central dans l'exercice de cette opposition.

L'USFP considère que la nature de l'opposition qu'il entreprendra doit être fondée sur l'idée qu'il n'y a pas de théories et de référentiels sérieux dont on peut s'inspirer

pour décrire les types et les méthodes de l'opposition, et que toutes les expressions telles qu'une opposition farouche ou molle, ou le soutien critique, n'ont aucun sens.

A cet égard, lors de notre opposition au gouvernement constitué après l'adoption de la Constitution de 2011, nous nous sommes concentrés sur la défense des acquis du gouvernement de l'Alternance consensuelle et sur l'opposition à toute initiative susceptible de ramener le pays en arrière. Quant à l'opposition que notre Groupe socialiste doit mener au Parlement, elle est la même que celle pratiquée dans les différents régimes démocratiques, c'est-à-dire une opposition qui exerce un certain nombre de fonctions dérivées du droit constitutionnel et du référentiel politique, et pouvant se résumer comme suit :

- L'opposition doit constituer un contre-pouvoir soucieux d'empêcher, via les mécanismes disponibles au sein de l'institution parlementaire, la majorité au pouvoir d'adopter une politique violant les droits et libertés ;
- Trouver des alternatives aux politiques publiques du gouvernement, d'une manière qui renforce le principe du pluralisme politique, qui permet aux citoyennes et citoyens de choisir les programmes et projets qui leur sont présentés ;
- Défendre les intérêts de ses électeurs et les revendications légitimes des citoyennes et des citoyens ;
- Contribuer à l'amélioration des textes législatifs, et au contrôle de l'action du gouvernement et de la prestation de l'administration ;
- Contribuer à rehausser la qualité du débat parlementaire, à défendre la légitimité et à renforcer la transparence ;
- Contribuer à la diplomatie parlementaire et défendre les intérêts supérieurs de la Nation.

Dans tout cela, l'opposition doit tenir à exercer ses droits parlementaires comprenant les droits procéduraux comme le droit à l'information, à la représentation et à la participation, le droit d'expression, de vote et de proposition de lois, et le droit au contrôle du pouvoir exécutif, avec tout ce que cela exige d'accorder à l'opposition comme moyens pour s'acquitter de ses fonctions constitutionnelles conformément au principe d'équité et non selon une logique numérique.

Réaliser ces objectifs permettra de redorer le blason de l'opposition au sein des deux Chambres du Parlement, ce qui représente une tâche colossale, face à l'imaginaire populaire, qui garde toujours dans son esprit cette forte opposition itihadié, appuyée par un mouvement populaire comme le meilleur modèle d'opposition parlementaire, et il est devenu nécessaire pour nous, en raison du changement des conditions, de se baser sur la connaissance, l'expertise et la formation dans les affaires parlementaires, tout en veillant à ce que les parlementaires gardent contact avec leurs circonscriptions.

En dehors de l'institution parlementaire, l'essence de l'opposition itihadié à l'heure actuelle devrait œuvrer à transformer le champ de « conflit » en un champ d'opposition aux tendances libérales sauvages, ce qui nécessite de nombreux plans d'action visant à encadrer la société, et le renforcement des

liens avec notre organisation syndicale, les associations de la société civile et les organisations non gouvernementales, notamment celles dans lesquelles nous avons des positions distinguées (en matière de droits humains et de femmes); et nécessite également de nouer de nouvelles alliances.

Pour tout cela, on peut dire que l'USFP a offert au peuple marocain un parti d'opposition de gauche démocratique et patriotique, et un modèle distingué et sui generis dans le monde arabe, qui a contribué, via son opposition responsable, à la stabilité du pays et au soutien de son intégrité territoriale.

Quelles sont les alliances partisanes/parlementaires possibles ?

L'USFP a exercé toutes les formes possibles d'alliance. Au début, il est question d'alliances nouées en fonction de notre positionnement dans l'opposition avant la fin des années 90 du siècle dernier, c'est-à-dire que nos alliances étaient nouées essentiellement avec ceux qui étaient dans la même position que la nôtre. Cela s'est fait pendant longtemps avec le Parti de l'Istiqlal jusqu'à la création de la Kouta nationale.

Cependant, le changement de positionnement de l'autre parti, de temps en temps, nous a poussé à compter sur nous-mêmes pour jouer le rôle de l'opposition dans le cadre des orientations de gauche. Puis vint l'étape de la constitution de la Kouta démocratique en tant que cadre d'action collectif.

Et malgré la poursuite du travail en son sein pendant longtemps, nous avons toujours continué à appeler à l'unité de la gauche. En conséquence, nous avons commencé à perdre notre « identité » qui n'apparaît que dans un cadre plus large d'alliances, ce qui nous a fait manquer l'occasion d'affirmer notre identité et de la consolider au sein du champ partisan, en toute indépendance de toute alliance ou coalition plus large. Nous avons donc travaillé à préserver notre identité et à prendre nos positions loin de toute alliance.

Mais avec le gouvernement conservateur constitué après l'adoption de la Constitution de 2011, nous nous sommes retrouvés dans l'opposition, aux côtés d'organisations partisanes réunissant un mélange de libéraux, de modernistes et de conservateurs dans une scène « brumeuse », où l'alliance ne reposait que sur le positionnement dans le gouvernement ou dans l'opposition. Cette confusion n'a pas été dissipée malgré notre participation ultérieure au gouvernement.

Avec les résultats des échéances électorales de 2021 et la formation d'une nouvelle majorité, il nous est devenu impératif de revoir de fond en comble les cercles de nos alliances, selon qu'il s'agisse de l'opposition parlementaire ou de l'opposition de terrain. C'est un processus dont le parti contrôle une partie sans en pouvoir contrôler d'autres. La coalition au sein des deux Chambres du Parlement devrait tenir compte du fait que l'ensemble de l'opposition ne peut même pas exercer les pouvoirs constitutionnels nor-

maux du fait qu'elle ne compte que moins d'un tiers des membres, et que la différence de référentiels entre les groupes et groupements parlementaires dans les deux Chambres peut entraver toute coalition efficace. D'où l'importance pour l'USFP de nouer des alliances de terrain.

Les alliances de terrain que nous devrions adopter devraient être fondées sur des positions à l'égard des politiques gouvernementales qui pourraient affecter négativement les catégories sociales les plus vulnérables, nécessaires et pauvres d'une part, ainsi que les acquis de la classe moyenne touchée de plein fouet par lesdites politiques depuis 2011 d'autre part. En outre, ces alliances doivent être à l'écoute des revendications des mouvements de protestation au sein de la société, et doivent exprimer une opinion claire à ce propos. L'alliance de terrain doit être synonyme d'opposition de terrain, et ce dans tous les domaines des droits humains, économique, social, culturel et environnemental. Certes nous pourrions avoir des difficultés à cristalliser ces alliances au niveau partisan, compte tenu de la fragmentation et de la faiblesse de la gauche, et en raison de la nature des organisations politiques qui se positionnent avec nous dans l'opposition, mais les organisations sociétales sont plus larges que les organisations partisanes, et nous, dans les organisations syndicales, les associations de la société civile et les organisations non gouvernementales, avons un large espace pour nouer des alliances d'une autre nature.



Axe II : *Quelle évolution de nos positions sur les grands enjeux de notre pays ?*

Développer nos positions et les rendre compatibles avec les nouvelles conditions nécessite une lecture de nos positions dans de nombreux domaines qui ont fait l'aura de l'USFP auprès de l'opinion publique.

Nous traiterons ici successivement les chantiers, politique, institutionnel, social, économique, sociétal, ainsi que les grandes questions.

Chantier politique et institutionnel : réforme du fonctionnement des institutions constitutionnelles et de leur cadre constitutionnel, primauté de la loi et réforme du système judiciaire, chantier des droits humains, celui de la régionalisation avancée, ainsi que celui du système électoral.

La réforme du fonctionnement des institutions constitutionnelles et leur cadre constitutionnel

10 ans se sont écoulés depuis l'adoption de la Constitution de 2011. Cela constitue une étape essentielle pour voir dans quelle mesure cette Loi suprême encadre efficacement la vie politique, et dans quelle mesure certaines lacunes révélées par la pratique peuvent être comblées. Dans la mesure où la nouvelle Constitution représente une charte politique avancée, nous devons suivre sa mise en œuvre afin d'identifier les difficultés qu'on peut rencontrer dans la pratique, et travailler à les dépasser.

L'USFP a joué le rôle principal dans le chantier de réformes politiques et constitutionnelles dans notre pays, depuis la Constitution de 1962 jusqu'à celle de 1996, qui a répondu à une partie de nos revendications, ce qui a favorisé l'Alternance consensuelle. Bien que nos alliés de l'époque aient abandonné l'exigence de la réforme constitutionnelle, nous avons pris l'initiative, et nous avons soumis, de notre propre chef, un mémorandum contenant notre vision d'une révision complète de la Constitution (2009).

Malgré l'importance du Hirak sociétal qu'a connu le Maroc, à l'instar de nombreux pays de la région, nous avons constaté que les slogans, qui ont été scandés durant le Hirak auquel ont adhéré diverses organisations partisanes, syndicales

et de la société civile, n'ont pas dépassé le seuil des revendications des partis nationaux démocrates en général et les revendications de réforme constitutionnelle formulées par l'USFP en particulier.

Des slogans tels que «A bas la corruption» et «Monarchie parlementaire» condensaient des revendications dont certaines d'entre elles ont été satisfaites grâce à la lutte menée pendant des décennies, ce qui explique qu'aucun slogan appelant à renverser le système n'a été scandé lors du Hirak, contrairement à ce qui s'est produit lors de mouvements populaires dans d'autres pays. La réponse de l'Etat fut rapide en ouvrant le chantier d'une réforme profonde de la Constitution sur la base des fondements avancés et de nouveaux mécanismes de travail fondés sur l'approche participative fixés dans le discours Royal du 9 mars 2011.

A l'heure de la mise en œuvre des dispositions constitutionnelles et la promulgation des lois organiques et ordinaires nécessaires, nous avons remarqué que le gouvernement conservateur, formé après l'adoption de la Constitution de 2011 qui a géré les affaires publiques pendant presque une décennie en se basant sur une majorité numérique, a vidé de nombreuses dispositions constitutionnelles de leur essence, d'une part et s'est livré à des pratiques politiques au sein des institutions constitutionnelles allant à l'encontre de l'esprit avancé de la Constitution de 2011, d'autre part.

L'USFP ne cessera pas de défendre le principe d'institutions constitutionnelles fortes, et il a le devoir d'alerter sur les lacunes constitutionnelles qui doivent être comblées après 10 ans de mise en œuvre de la Constitution. A cet égard, nous continuerons à défendre l'institution législative afin de mettre fin à la domination gouvernementale sur cette institution, de rétablir l'équilibre nécessaire entre la majorité et l'opposition, et de reconsidérer tous les textes législatifs relatifs aux institutions pour la protection et la promotion des droits de l'Homme, aux organes de bonne gouvernance, de régulation, de promotion du développement humain durable et de la démocratie participative afin de les transformer en institutions soutenant le gouvernement dans l'élaboration

de ses politiques publiques, puisque les dites institutions constitueraient une force de proposition basée sur l'expertise et composée de cadres choisis en fonction de leur compétence, et non de leurs appartenances politiques, syndicales ou associatives.

En outre, d'autres domaines nécessitent une attention particulière, tels que le principe de la primauté de la loi, une plus grande rationalisation du temps parlementaire, la précision des relations entre les pouvoirs législatif et exécutif, le système judiciaire et certaines institutions de gouvernance.

Si la Constitution de 2011 a établi les principes généraux d'organisation et de fonctionnement des institutions constitutionnelles, et a laissé aux lois organiques et ordinaires le soin de les préciser, la pratique a montré que nombre d'entre elles nécessitent le perfectionnement voire la reconsidération.

La première législature après l'adoption de la Constitution 2011 n'a pas appliqué l'approche participative et consensuelle qui a été adoptée lors de l'élaboration de la Constitution elle-même, mais elle s'est appuyée sur la majorité numérique, ce qui a conduit à l'adoption de textes législatifs incapables d'encadrer la vie politique. Notre pays a besoin de plus de débats, d'amendements et d'examen de l'ensemble du système juridique encadrant les institutions constitutionnelles nationales et les collectivités territoriales, et d'une révision des lois régissant les institutions et les instances de gouvernance. Il s'agit ici de chantiers ouverts, qui devraient encore figurer à l'agenda de notre parti.

En ce sens, l'USFP continuera à défendre la modification de la loi organique des partis politiques pour qu'elle soit en harmonie avec la teneur de l'article VII de la Constitution, rationalise l'action des partis ; et à défendre le principe de permettre au Parlement d'exercer pleinement ses pouvoirs législatifs, de contrôle, d'évaluation et diplomatiques d'une manière permettant d'assurer l'équilibre dans ses relations avec le pouvoir exécutif. Dans la même logique, notre défense du principe d'un gouvernement doté de prérogatives étendues devrait entraîner également l'inadmissibilité du retrait de toute prérogative gouver-

nementale au profit d'une autre institution constitutionnelle.

Et ce qui a aggravé les problématiques de fonctionnement des institutions, c'est la faiblesse dont les chefs de gouvernement ont fait preuve dans leur gestion des affaires publiques, phénomène qui rappelle les fonctions du «Premier ministre» dans les précédentes expériences constitutionnelles.

La primauté de la loi et la réforme de la justice

L'USFP considère que la primauté de la loi est l'un des piliers de la société démocratique et que, par conséquent, l'Etat de droit suffit à garantir l'exercice des droits et libertés fondamentaux, à réduire toutes les formes de violence, et à redonner confiance aux citoyens dans l'application de la loi à l'encontre de l'Etat lui-même. Ce principe exige l'application des dispositions constitutionnelles liées à la primauté de la loi, à sa non-rétroactivité, à la corrélation entre la responsabilité et la reddition des comptes, à la lutte contre les abus de pouvoir, et à la lutte contre la corruption...Notre parti considère également qu'il faut travailler avec fermeté pour lutter contre toutes les formes de la corruption, en particulier la séparation entre le pouvoir de l'argent et des affaires et de l'influence et le pouvoir politique, tout en veillant à accélérer le rythme de la mise en œuvre de la politique pénale en renforçant les mécanismes juridiques de lutte contre la corruption financière. En ce sens, nous tenons toujours à la création d'une Instance des affaires d'Etat afin de protéger les différents services de l'Etat contre les risques juridiques et de disposer de mécanismes centraux dans le domaine de la lutte contre la corruption et la dilapidation de l'argent public et ce, conformément à la proposition de loi présentée par le Groupe socialiste à la Chambre des représentants le 18 septembre 2011.

Le principe de la primauté de la loi est l'un des principaux piliers sur lesquels repose la réforme globale de la justice, à condition que celle-ci se fasse selon une approche participative, étant donné qu'il s'agit de mettre en place les règles de l'indépendance du pouvoir judiciaire, ce qui



nécessité à son tour une harmonisation et une réforme de l'ensemble du système, au niveau de l'organisation judiciaire, du droit à un procès équitable, de la révision complète des textes de lois dépassés, ou des professions juridiques et judiciaires.

Par conséquent, nous considérons au sein de l'USFP que les chantiers de réforme de la justice sont toujours ouverts, et nous continuerons à défendre des alternatives qui répondent aux attentes des citoyennes et des citoyens pour mettre en place une justice indépendante et impartiale, et des lois justes et équitables, ce qui pourrait avoir un impact positif sur le développement global dans notre pays.

Outre les réformes judiciaires institutionnelles, l'USFP considère que la réforme de la justice devrait concerner l'aspect lié à la prestation de services aux citoyennes et aux citoyens à toutes les étapes du procès. Garantir le droit d'accès à la justice et une bonne gestion du temps judiciaire, rendre les jugements dans des délais raisonnables, envoyer et recevoir les documents relatifs aux dossiers judiciaires, et notifier et exécuter les décisions de justice, tout cela nécessite une réforme qui soit en conformité avec les dispositions constitutionnelles et la poursuite de l'ap-

proche participative dans l'élaboration et la modification des textes législatifs et réglementaires en vigueur.

A cet égard, les différentes fonctions et professions juridiques et judiciaires jouent un rôle primordial, ce qui nécessite d'ouvrir des canaux de concertation entre leurs praticiens et ceux qui les dirigent.

Le chantier des droits humains

L'USFP considère que la question des droits humains est au cœur des luttes politiques qu'il a menées pour jeter les bases de la démocratie et de l'Etat de droit dans notre pays. Il a fondé ses orientations intellectuelles, ses programmes politiques, ses positions de principe et ses slogans pratiques sur les valeurs et les principes universels des droits humains, tels que la liberté, la dignité humaine, l'égalité, la justice sociale, la participation politique, etc. Notre parti a porté la bannière de la reconnaissance des droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels universellement reconnus et en a fait une réalité tangible pour toutes les catégories du peuple marocain, en défendant mordicus le droit à la vie, à la sécurité person-

nelle et juridique, à la protection de la justice, à l'égalité et la dignité humaine, à la liberté d'expression, de pensée et de conscience, ainsi que ceux à l'éducation, à la santé, à l'emploi, au logement et aux autres droits fondamentaux inhérents à la personne humaine.

Le parti ne s'est pas contenté de scanner des slogans de principe, mais a plutôt œuvré à créer des mécanismes d'encadrement permettant à toutes les catégories populaires d'exprimer efficacement et de manière responsable leurs préoccupations et de défendre leurs revendications justes et légitimes, et ce, en créant de nombreuses organisations de défense des droits humains, des centrales syndicales et des associations de défense des droits de certaines catégories telles que les femmes, les jeunes et les personnes défavorisées, et de nombreuses associations de la société civile dans divers domaines social, développemental et culturel.

Ces organisations civiles, pendant des décennies, ont joué un rôle central, et ce, en harmonie avec les luttes politiques menées par notre parti.

Ainsi, nos militantes et militants ont été fortement impliqués dans toutes les luttes politiques, sociales et en matière de

droits humains. Pour cette raison, le parti a payé un lourd tribut et a consenti des sacrifices allant jusqu'à l'atteinte à la vie de ses dirigeants et ses symboles, aux arrestations arbitraires et aux faux procès, et à la détention de ses militants dans des prisons secrètes et publiques en les exposant à des tortures brutales ou à des tentatives d'assassinat, ou en lançant des campagnes d'expulsion arbitraire ou en imposant l'exil forcé à de nombreux dirigeants ou militants du parti. Toutes ces violations graves ont été reconnues à la fois par les rapports de l'Instance indépendante d'arbitrage et de l'Instance équité et réconciliation (IER).

Si notre pays jouit aujourd'hui d'une quantité importante de droits et de libertés fondamentales après des décennies de luttes amères et continues au cours desquelles notre parti a consenti d'énormes sacrifices, l'USFP, en tant que parti nationaliste progressiste qui croit aux valeurs et aux principes de liberté, d'égalité et de justice, ne prétend pas avoir atteint la perfection dans les acquis réalisés malgré leur importance, ce qui l'oblige à poursuivre la lutte et à consentir des sacrifices pour élargir l'espace des libertés et des droits fondamentaux.



A cet égard, il faut rappeler la nécessité de prendre le pouls de la société marocaine en prenant en considération la souffrance des catégories sociales privées de tous leurs droits civils, politiques, économiques, sociaux, culturels et environnementaux universellement reconnus, en permettant à ces catégories d'y accéder, en faisant une réalité tangible, et en exhortant l'Etat et le gouvernement à respecter leurs obligations internationales en matière de droits humains en mettant en application les dispositions des conventions internationales des droits humains ratifiées par le Maroc et en œuvrant à l'harmonisation des législations nationales avec l'esprit et les principes des droits humains tels qu'ils sont universellement reconnus.

Et parallèlement à tout cela, il faut défendre le droit des Marocains résidant à l'étranger à la participation politique en leur permettant d'exercer le droit de vote et de candidature depuis leur pays de résidence, ainsi que l'ouverture à toutes les compétences marocaines résidant à l'étranger, tout en bénéficiant de leurs compétences et en les impliquant dans toutes les instances de gouvernance en leur accordant une bonne représentation. En plus, il faut adopter l'idée de créer un Conseil supérieur de la migration.

Conscient de l'efficacité et de l'effi-

cience de la lutte de masse de la société civile, l'USFP œuvrera à élargir les domaines de communication et de soutien à toutes les organisations nationales sérieuses de défense des droits humains et à toutes les organisations qui travaillent dans divers domaines pour protéger et faire progresser les conditions des droits humains civils, politiques, économiques, sociaux, culturels et environnementaux, et ce, en adoptant leurs revendications et en défendant leur mise en œuvre, voire en allant sur le terrain pour contribuer efficacement à l'encadrement et à la direction de leurs luttes, tout en les protégeant en même temps de certaines parties qui exploitent les slogans des droits humains pour faire passer leurs discours extrémistes, nihilistes, obscurantistes et anarchistes.

Notre parti continuera également à défendre les droits des séquestrés marocains dans les camps de Tindouf, et à en faire une priorité de notre lutte politique et des droits humains, tout en dénonçant les graves violations des droits de l'Homme dont sont victimes ces séquestrés dans les camps de la honte et qui sont commises par le régime algérien et les pantins du Polisario, et ce, en travaillant à créer un front mondial pour exiger la libération de ces séquestrés et garantir leur droit de retour à leur pays d'origine, tout en les indemnisant

pour les graves dommages qu'ils ont subis pendant des décennies.

Enfin, l'USFP ne cessera pas de défendre l'élargissement de la marge de réconciliation et de tourner les pages des conflits internes et d'approfondir l'unité nationale, en accordant une amnistie générale pour toutes les personnes détenues dans les événements sociaux, ainsi que de travailler pour mettre pleinement en œuvre les recommandations de l'IER, rationaliser la gouvernance sécuritaire et suivre les recherches et les enquêtes pour révéler toute la vérité sur les disparitions forcées.

Chantier de la régionalisation avancée

L'USFP a toujours assuré que pour donner un nouveau dynamisme à l'action globale de développement, il est nécessaire d'adopter une politique efficace dans la gestion du pays, une politique qui permet à la population de contribuer positivement à la gestion de ses affaires. De ce point de vue, le parti considère que la régionalisation est un principe prometteur par excellence. Et ce sur la base des études et recherches menées dans le cadre de la concertation nationale pour l'aménagement du territoire et de la perspective propre du parti, qui considère la

régionalisation comme un élément essentiel pour la mise en œuvre du projet de développement économique.

Si la Constitution a établi des bases importantes pour la mise en place d'un système de régionalisation avancée, son application à travers les lois organisationnelles relatives aux collectivités territoriales, n'a toujours pas atteint le niveau souhaité, car les régions ont été réduites au niveau des dites collectivités territoriales, bien qu'elles occupent une place prépondérante au sein de ces mêmes collectivités.

La région n'est pas seulement une institution élue au suffrage universel direct, aux pouvoirs limités par des textes législatifs et réglementaires, c'est bien plus que cela. Et il convient de la développer en faisant des compétences des régions la règle générale et de l'intervention de l'Etat une exception. L'USFP considère que la région n'est pas seulement un ensemble de projets séparés les uns des autres, mais plutôt un projet national stratégique qui s'inscrit dans la vision nationale de la région, qui doit reposer sur la mise en avant de l'élément de solidarité et d'exploitation optimale de toutes les richesses des régions au profit de tous.

Cela nécessite de repenser la relation de l'Etat et de ses représentants avec les conseils régionaux de manière à ne pas

faire de l'Etat un observateur et un responsable de l'application de la loi, mais plutôt un partenaire, accompagnant et assistant les conseils régionaux dans l'accomplissement de leurs missions. Et ce avec la participation du Fonds de solidarité pour permettre aux régions, sous-équipées en matière de structures et d'infrastructure, de développer leurs programmes sur la base de ce programme national. Parallèlement, le parti considère qu'une accélération du processus de décentralisation est nécessaire pour ouvrir une relation directe entre les intérêts extérieurs des différents ministères et conseils régionaux, et mettre ces intérêts au service du développement régional.

Chantier du système électoral

L'USFP considère que des élections libres, justes et équitables sont la base de la transformation démocratique. Il est donc important que les déséquilibres dans le processus électoral soient régulièrement évalués, afin de parvenir à un système juridique et réglementaire intégré et harmonieux qui réalise l'équité électoral.

A travers nos positions constantes, qui se sont caractérisées par le travail pour atteindre les conditions d'une compétition électoral équitable, nous avons pu, lors de la préparation du processus électoral de 2021, défendre efficacement bon nombre de propositions que nous avons toujours pronées. Notre bonne organisation et nos positions politiques claires nous ont permis de réaliser de bons résultats lors des dernières élections et nous restons attachés à un système électoral juste et équitable.

Notre parti considère toujours que, si nous avons pu jusqu'ici introduire de nombreuses techniques nécessaires pour dépressuriser l'électorat, en abolissant le système des couleurs, en adoptant le système des symboles, le bulletin unique, le scrutin statutaire, entre autres, la présente étape nécessite une réforme radicale du système électoral. Surtout après la bataille que nous avons menée pour assurer les conditions essentielles d'une compétition politique équitable et honorable en excluant toute exploitation de la religion ou l'utilisation de l'argent dans les élections.

Chaque réduction de l'instrumentalisation de la religion et l'utilisation de l'argent à des fins électoral est une étape vers l'établissement d'une concurrence équitable. Mais le débat reste ouvert sur le système électoral, la répartition des circonscriptions électorales, le processus de contrôle des élections et les critères de

financement des campagnes électorales.

Chantier social (protection sociale élargie, éducation civique, santé publique, emploi, logement décent, infrastructures) :

Malgré l'utilisation généralisée du concept de protection sociale, défendu par l'USFP, et sa promotion par des acteurs non liés au socialisme démocratique, nous considérons que l'adoption de ce concept qui est l'un des piliers du programme du parti de la Rose comme une source de fierté mais nous estimons que les discussions autour de cette question n'ont pas encore atteint l'objectif souhaité.

Réaliser une société de dignité, d'égalité et de développement intégral nécessite, selon notre perception partisane, d'assurer la cohésion sociale et de consolider les grands principes du socialisme démocratique, en prenant un ensemble de mesures dont l'Etat devrait assumer la responsabilité de mettre en œuvre afin de réduire les différences sociales et de soutenir les catégories les plus démunies et marginalisées, loin de tout soutien caritatif ou saisonnier. La politique d'intégration sociale ne peut se réaliser par des mesures d'assistance sociale de rafistolage, mais plutôt par l'adoption d'une politique intégrée qui concerne les secteurs sociaux de base.

La perspective de l'USFP ne repose pas sur des politiques sectorielles de protection sociale, comme le prônent de nombreuses organisations partisans, ni même sur la mise en œuvre de promesses électorales pour gagner la sympathie des électeurs, mais vise plutôt à établir un vrai Etat social.

Par conséquent, nous visons à établir un pôle social qui élèvera notre pays à un niveau supérieur dans le domaine de l'intégration sociale. Il s'agit d'une politique intégrée que l'Etat doit mener dans cinq domaines fondamentaux qui concernent l'éducation et la formation, la santé, l'emploi, le logement décent et la mise en place d'infrastructures et de services publics de base.

Ce pôle intégré est, tout d'abord, conforme à ce qui est stipulé dans toutes les Constitutions depuis 1962, concernant le caractère social de la monarchie au Maroc et qui lui confère la légitimité d'œuvrer dans ce domaine. Il s'inscrit également dans la lignée des différentes mesures incluses dans nos programmes électoraux. Tous les deux visent la stabilité, l'équité sociale, et l'éradication de la pauvreté et de la marginalisation, tout en adoptant le concept de "protection sociale étendue", qui ne donnera les résultats escomptés que s'il est mis en œuvre dans le

cadre de politiques publiques visant à atteindre l'égalité, la justice, l'équité, la solidarité et la préservation de la dignité des citoyennes et citoyens. Seule cette politique, qui doit tenir compte des aspirations des différentes catégories sociales, est à même de mettre en place les bases de l'Etat social, qui n'est pas une forme d'intervention de l'Etat, mais qui est lui-même l'Etat soutien (et pas seulement l'Etat commanditaire).

La pandémie du Covid-19 a élargi de nombreux domaines d'intervention «obligatoire» de l'Etat et a démontré l'importance centrale des services publics. Ainsi, les citoyens, femmes et hommes, n'ont trouvé à leurs côtés que l'Etat dans les moments difficiles.

D'une part, l'importance de l'école publique et la capacité des ressources humaines à s'adapter rapidement ont été démontrées, et d'autre part, il a été constaté que seul l'hôpital public est capable d'affronter de telles situations et que les cadres médicaux et paramédicaux publics sont également capables de relever le défi pour lutter contre la propagation de la pandémie.

Beaucoup de Marocaines et de Marocains ont changé de position vis-à-vis des différents secteurs publics, ce qui prouve que l'USFP a eu raison de miser sur l'éducation et la santé publiques pour réaliser les aspirations du peuple marocain.

Quant au domaine de l'emploi, nous avons une fois de plus relevé la fragilité de la plupart des entreprises qui n'ont pu faire face aux répercussions de la crise sanitaire qu'en fermant sans mesures favorables aux salariés, et sans l'apport des pouvoirs publics. Sans la contribution des institutions publiques sociales, les travailleurs du secteur privé n'auraient pas été en mesure de gérer les moments difficiles que le pays a traversés.

Dès lors, le lien entre l'éducation, la formation, la santé et l'emploi constitue la base de toute politique publique qui vise à contribuer efficacement à l'établissement des fondements de la protection sociale, appuyés par le droit à un logement décent et à bénéficier des services publics, dans des infrastructures adéquates.

La promulgation d'un texte de loi encadrant la protection sociale est restée dans le cadre du bénéfice de l'assurance maladie obligatoire, qui couvre les frais de traitement, de médicaments et d'hospitalisation, de la généralisation des allocations familiales, de l'élargissement de la base de participation aux systèmes de retraite et de la généralisation de l'indemnisation pour perte d'emploi aux personnes qui ont un

emploi stable.

Dans la mesure où nous considérons qu'il s'agit d'un gain social, réalisé sur la base d'instructions Royales, nous considérons également que le gouvernement, dans le cadre de ses politiques publiques, devrait s'efforcer de coordonner toutes ses interventions sociales dispersées entre les différentes administrations, établissements et entreprises publiques et les collectivités territoriales, afin de créer un pôle social fort doté d'une gouvernance rationnelle et efficace, d'autant plus qu'elle est liée à des secteurs et domaines dont la gestion devrait être mieux coordonnée. La preuve est qu'il n'y a aucun lien clair entre les programmes de l'INDH et le système d'assistance médicale, le programme de réduction des disparités spatiales et sociales et les programmes de soutien à la scolarité des enfants (comme le programme Tayseer), ou encore le programme de soutien aux veuves.

Chantier économique

Les chantiers du nouveau modèle de développement adopté par l'Etat, ont montré leur incapacité à asseoir une légitimité économique, capable de réaliser l'accumulation et la redistribution des richesses au sein de la société marocaine. Ils ont également perpétué, d'une part, le manque de confiance dans les composantes politiques, et la peur de perdre le contrôle, d'autre part. D'un point de vue économique, cet échec est dû à la focalisation sur le marché intérieur, au renfermement sur soi (à l'exception de certains secteurs) et à la marginalisation de l'importance de s'ouvrir au marché extérieur et d'attirer les investissements qui constituent un élément essentiel de développement.

La centralité de l'Etat réside dans le fait qu'il est la seule entité qui peut s'ouvrir au marché étranger et attirer les investissements étrangers, et donc c'est la seule entité qui peut sortir le pays de la faible croissance économique. Cela nécessite un positionnement géo-économique, permettant l'alliance avec des réseaux mondiaux de production et avec des technocrates capables d'intégrer le Maroc dans l'économie mondiale.

L'accumulation économique est essentielle, et sans elle, le puissant appareil de l'Etat ne peut être renforcé. Bien sûr, l'Etat dans ce sens n'est pas un Etat totalitaire que le parti n'accepte pas puisqu'il est en totale contradiction avec ses principes et ses perceptions.

Les conditions et les ingrédients de la réussite économique de l'Etat dépendent

de l'attraction des investissements, du renforcement de la main-d'œuvre, de la formation des ressources humaines, du renforcement du pouvoir d'achat, du renforcement de l'industrialisation interne, du développement des connaissances scientifiques, de l'encouragement de la recherche scientifique et technologique, de la lutte contre l'analphabétisme, du développement des études universitaires et du renforcement du numérique.

Chantier sociétal (enfance, jeunesse, personnes en situation de handicap, catégories en situation difficile, divertissements et sports, société civile, environnement) :

L'USFP qui vise à réaliser une société moderne, démocratique, diversifiée et solidaire entre toutes ses composantes politiques et civiles, s'arrête lors du XI^e Congrès national sur l'état dans lequel se trouve cette société en termes de diversité, de solidarité et de participation de la société civile et son statut.

A cet égard, la société civile, forte et active aux côtés des différentes organisations syndicales, a constitué un contre-pouvoir, mais elle n'a pas réussi à s'imposer au niveau de la participation à l'intégration des individus et des groupes à la construction de cette société souhaitée, ce qui nous incite à parler de la nécessité d'un nouveau modèle de la société civile. L'Etat a créé des alternatives à la société civile, telles que le Conseil national des droits de l'Homme, le Conseil économique, social et environnemental ... Il faut donc travailler sur l'équilibre au niveau de la société civile et des contre-pouvoirs.

Les grands objectifs du projet de société que notre parti vise à consolider ne pourront être atteints sans parvenir à une société juste et démocratique qui accueille toutes les compétences et les énergies capables de faire face aux défis liés à la stabilité, au développement et au progrès de manière à garantir l'égalité, la justice sociale et la dignité humaine. Par conséquent,

le parti considère qu'une société cohésive nécessite l'inclusion de divers groupes sociaux, en particulier les femmes, les jeunes, les personnes en situation de handicap et les personnes âgées, dans la vie politique, sociale, économique et culturelle. Cet objectif ne sera atteint qu'en créant un climat propice à l'inclusion, en luttant contre l'exclusion et la marginalisation, en mettant en œuvre les mécanismes démocratiques et en garantissant tous les droits politiques, sociaux et environnementaux fondamentaux.

Outre l'enjeu de faire progresser le statut de la femme, le projet de société adopté par le parti repose sur la nécessité de prendre soin des conditions de l'enfance en luttant contre la vulnérabilité à travers l'adoption de politiques publiques équilibrées fondées sur la justice sociale et territoriale, et le placement des jeunes au cœur des principaux objectifs, du fait de l'énergie vitale dont ils disposent pour agir dans les différents domaines. Il y a égale-

ment l'intégration des personnes en situation de handicap et la prise en compte de leurs exigences dans la mise en place des politiques publiques. Et ce en s'appuyant sur un traitement participatif avec une dimension des droits humains qui permet aux groupes concernés de s'intégrer pleinement dans la société et la vie.

Partant du fait que les domaines de divertissement et du sport, en tant qu'outils de socialisation et d'encadrement sociétaux visant la propagation des valeurs de la tolérance, de la cohabitation et de la solidarité, le projet sociétal doit avoir pour objectif l'adoption de politiques publiques complémentaires, faisant de la pratique sportive un levier essentiel pour renforcer les investissements économiques et consolider le développement humain et la mobilisation collective des différentes compétences de la société.

Enfin, l'exécution des politiques publiques relatives aux axes se rapportant au projet sociétal, comme estimé par l'USFP,



fait de la société civile un partenaire essentiel aussi bien dans l'élaboration que dans l'application. Laquelle société civile est considérée comme étant un acteur déterminant dans les initiatives d'encadrement des citoyennes et citoyens, ainsi que la société en vue de consolider les valeurs de la citoyenneté et de la solidarité, dans le développement de la vie politique, sociétale et intellectuelle. Sans engagement aux principes de la démocratie participative et la garantie d'une intervention réussie des composantes de la société civile, le projet sociétal escompté ne peut pas être réalisé. Un projet sociétal qui exige que l'acteur civil soit indépendant, prenant l'initiative et partenaire stratégique dans la gestion de la chose publique loin de toute vision contraignante découlant de la tutelle de l'Etat ou toute autre partie au sein de la société. A cet effet, le parti insiste sur la nécessité de renforcer l'ouverture sur la société civile afin de mettre en place les conditions d'un véritable partenariat.

Enfin, parmi les réelles préoccupations de la société actuelle, la protection de l'environnement qui est une revendication persistante au vu de ce qui affecte le système naturel comme menaces dangereuses dues aux changements climatiques, au dysfonctionnement des équilibres naturels et à recrudescence des phénomènes de pollution et d'atteinte à l'environnement. L'USFP estime que notre pays doit s'engager, d'une manière élargie, dans les efforts internationaux visant la protection des ressources naturelles et l'entretien des systèmes environnementaux de sorte à garantir, d'une part, l'équilibre entre les répercussions des développements économiques et sociaux accélérés, et d'autre part, les exigences des systèmes environnementaux. Il est primordial de recourir à de véritables réformes en vue d'une mise à niveau environnemental, d'un renforcement des outils de la protection environnementale et d'une élévation du niveau de la gestion durable des ressources naturelles.

Les grandes questions : Les femmes, la culture, la communication, les questions religieuse et linguistique

La question de la femme occupe une place centrale dans le projet sociétal auquel aspire l'USFP. Les femmes, pourvues d'une position active quant à l'édification démocratique et au développement de la société, peuvent – au cas où les conditions idoines sont remplies, contribuer de manière efficace dans la vie politique et éco-

nomique et dans le processus de socialisation. A ce propos, l'USFP appelle à la participation active des femmes dans la chose sociétale à travers l'adoption d'une vision ouverte, s'opposant aux différentes manifestations de la pensée traditionnelle, conservatrice et rétrograde, contraire au principe de la parité et aux valeurs d'équité et d'égalité des chances.

Si notre pays a pu faire de la question de l'amélioration de la situation des femmes une partie intégrante des réformes sociétales globales, ayant permis plusieurs acquis en faveur de la gent féminine, couronnées, d'ailleurs, par l'adoption de la Constitution avec des dispositions essentielles, particulièrement l'article 19 qui stipule l'obligation de la parité dans les différents domaines, des défis demeurent posés nécessitant une mobilisation collective, du moins pour stopper les dangereuses régressions représentées par la non application par le gouvernement des dispositions constitutionnelles, son non engagement dans les réformes fondamentales et nécessaires, sa non résolution des dysfonctionnements relatifs à l'accentuation du phénomène de l'analphabétisme dans les milieux féminins, la faiblesse du taux de leur activité économique et l'éradication du phénomène du travail des femmes dans des secteurs informels, en dehors de toute protection juridique et sociale et à bas salaires.

L'USFP place parmi ses champs d'action primordiaux le fait de rendre justice aux femmes tout en leur permettant d'exercer leurs droits, en tant que citoyennes à part entière, des actrices et des partenaires essentielles dans l'édification d'un Maroc de justice, d'égalité et de dignité.

L'édification d'une justice politique, économique et sociale au profit des femmes à travers la mise en œuvre positive des dispositions constitutionnelles, l'interdiction de toute forme de ségrégation, le soutien à la participation féminine aux différents champs sociétaux, ainsi qu'aux centres de décision politique et économique, toutes ces mesures sont à même de placer la femme au centre du développement global de notre pays.

En outre, les projets démocratique et sociétal ne peuvent se réaliser complètement, et ainsi renforcer les développements intellectuel et humain, si lesdits projets ne se fondent pas sur un système culturel en mesure d'immuniser le citoyen, tout en restant ouvert sur l'autre et en harmonie avec les autres cultures et civilisations. A cet effet, l'USFP considère que le principal défi consiste à instaurer un nouveau pôle culturel capable de traduire les

principes démocratiques, modernistes et de liberté à travers l'opérationnalisation des dispositions constitutionnelles, le respect du pluralisme et de la diversité, ainsi que la consolidation du sens de la citoyenneté et de l'appartenance universelle.

A partir de la vision sociale-démocrate, le système culturel est une condition nécessaire pour l'élévation de l'homme à travers l'interaction entre l'identité nationale d'une part et les différentes civilisations humaines d'autre part, ainsi que via la propagation des valeurs d'ouverture, de cohabitation et de créativité rejetant toute pensée sclérosée et tout nihilisme.

Sur cette base, le facteur culturel s'avère déterminant dans la création d'une dynamique sociétale faisant prévaloir la pensée créative et critique qui participe activement à la consolidation de la socialisation ouverte et poursuivant la réforme de la chose intellectuelle, la propagation des principes de droits de l'Homme à dimension universelle et à la généralisation des valeurs du dialogue rationnel. Cela fait de la culture non seulement un fait exclusivement culturel, mais également des mesures politique, économique et sociale, ainsi qu'une profonde et globale disposition pédagogique.

Sur un autre niveau, et en raison de la place vitale de la culture dans le renforcement du tissu social et dans la création des changements politiques et sociaux profonds, notre parti réitère, en sa qualité d'acteur historique dans la question culturelle nationale, sa dimension démocratique et moderniste à travers la consolidation des principes de pluralité, de diversité et de citoyenneté. Et en vue de concrétiser cette dimension, la culture marocaine devrait être revue à partir d'une vision plurielle et intégrée, à même d'aider à élaborer des politiques publiques conscientes, assimilant les différentes expressions, composantes et manifestations se rapportant au tissu culturel national.

De même qu'il faut institutionnaliser l'action culturelle, mobiliser les différentes compétences autour des orientations culturelles primordiales, œuvrer collectivement en vue d'immuniser l'identité marocaine, inciter à la créativité et à la consolidation de la diversité culturelle dans les différents champs et formes d'expression, de même que consacrer la justice spatiale dans la pratique culturelle. Il faut aussi adopter les nouveautés essentielles via le renforcement des médias culturels, l'investissement dans les techniques nouvelles de communication afin de généraliser la culture marocaine, démocratiser l'accès aux services culturels et contribuer au développement humain et numérique.

Du point de vue de notre parti, le système culturel se fonde sur deux fonctions principales : médiatique et linguistique.

La fonction médiatique est déterminante dans les sociétés modernes, quant à la participation active des médias dans l'édification politique et culturelle, la mobilisation sociétale et l'orientation de l'opinion publique vers les différentes questions politiques, économiques, sociales, entre autres.

Si les conditions de liberté et de professionnalisme se trouvent réunies dans les médias, ceux-ci peuvent jouer un rôle important dans le traitement des informations, des idées et des connaissances. De même que de présenter un service d'information aux citoyens touchant aux différents aspects de la vie et de constituer un pouvoir effectif influant sur l'élaboration de la décision politique, l'ancrage des valeurs sociétales et la création de grandes transformations sociétales. A cet effet, notre parti estime que les médias d'aujourd'hui sont au cœur des défis sur lesquels mise le champ démocratique moderniste en vue de consolider la liberté d'expression et d'opinion, ainsi que la pluralité politique et culturelle. Point de système culturel démocratique sans des médias libres et développés, consolidant effectivement le droit d'accès à l'information, la pluralité, la justice sociale et l'égalité des chances.

En ce qui concerne le secteur des médias audiovisuels publics dans notre pays, nous considérons qu'il faut veiller sur la réalisation des objectifs du service public relatifs à l'encouragement de l'enseignement et de l'éducation, la motivation à la création et la distinction culturelle, artistique, technologique et sportive. Et ce, dans la perspective de la mise en place du projet de la stratégie du développement du secteur audiovisuel national, la concrétisation d'une nouvelle vision visant à élever la production artistique et culturelle nationale, sur la base des principes de liberté, de créativité, d'invention et d'amélioration de la qualité. Tout en comptant en priorité sur les compétences humaines et les potentialités nationales, en plus de doter les médias audiovisuels publics des fondements de la qualité et de la concurrence afin de faire face à l'hégémonie des chaînes satellitaires, tout en accordant davantage d'intérêt à la production nationale.

L'USFP espère que les médias publics pourront consolider le rôle des chaînes amazighes dans la gestion de la diversité linguistique et culturelle dont regorge le Maroc. Et ce, après l'adoption du caractère officiel de la langue amazighe dans la Constitution de 2011.

Des médias en mesure de renforcer le rôle des chaînes coraniques dans l'accomplissement de leur mission relative à la préservation de l'identité religieuse de la Oumma marocaine et à la consolidation des valeurs de modernisme et de tolérance, dans un contexte international qui se caractérise par la recrudescence des conflits d'extrémisme, d'ignorance et de repli sur soi. Lesquels exploitent le développement des médias, des moyens de communication et des réseaux sociaux pour propager leurs contenus visant à drainer les catégories sociales qui ont un niveau de connaissance limité.

Enfin, au vu de ce qu'ont cumulé les radios de Dakhla et Laâyoune, ainsi que la chaîne télé régionale de Laâyoune, au service de la culture locale d'origine hassanie, en plus de leurs rôles historiques quant à la défense de la question de l'intégrité territoriale du Maroc, il est essentiel de mettre à profit ces réalisations et de les renforcer. Et ce pour mobiliser l'ensemble des concernés et des intervenants dans cette bataille cruciale qui tend vers la sécurité et l'unité du Maroc, en continuant de démasquer les mensonges des ennemis de l'intégrité territoriale de notre pays.

Au sujet des nouveaux médias, si notre pays avait connu lors de la deuxième moitié du 20^{ème} siècle de grandes mutations, reflétées par la transition politique d'un Etat colonisé à un Etat indépendant, la transition démographique importante et la transition culturelle et politique inaugurée par l'alternance consensuelle, la transformation majeure demeure la transition numérique. Cette transition dépasse de loin les autres pour ce qui est de la force et de l'influence. Les techniques de communication modernes ont permis au citoyen lambda de disposer de moyens de communication développés, ce qui est une sorte de « démocratisation » de ces technologies qui étaient jusqu'à un passé récent une exclusivité de certains milieux.

Cette transition numérique a permis l'émergence de nouveaux médias, soutenus par des inventions technologiques de pointe. Notre parti est tenu d'utiliser les moyens de communication moderne car ils représentent une source de force essentielle des Etats et des sociétés.

Ces espaces ouverts dus aux nouveaux médias engendrent un sentiment chez le public qui se voit capable d'exercer sa liberté comme il l'entend, d'autant plus qu'elle influe de façon notable sur ses comportements et ses représentations. La présence du parti dans cet espace devra se faire selon une stratégie efficiente, prenant en considération que le citoyen marocain

fait usage tout azimut des nouveaux médias et aspire à bénéficier des potentialités d'ouverture en vue d'améliorer son quotidien. Au point que c'est lui qui cherche désormais à exploiter ces médias pour satisfaire ses besoins psychologiques, économiques, sociaux et communicatifs.

L'USFP, au vu des efforts qu'il déploie dans ce domaine, est tenu de transiter vers des pratiques meilleures afin d'être à la hauteur des aspirations numériques des citoyennes et citoyens. Et ce en contribuant à la conception de contenus permettant un meilleur attachement des citoyennes et des citoyens au parti, car il ne peut contribuer à reconfigurer des mentalités, des comportements, des désirs, des ambitions et des aspirations individuelles et collectives et des collectifs. Les nouveaux médias ont mis à l'écart les institutions de socialisation et de politiques traditionnelles, dont les partis politiques ; dont ils se sont accaparés les rôles et fonctions. Ainsi, les réseaux sociaux, élément de base des nouveaux médias, jouent désormais au sein des partis des rôles d'encadrement et de mobilisation, ce qui est en soi un changement pouvant nous conduire graduellement vers « la démocratie d'opinion comme alternative à la démocratie représentative », ce que l'USFP ne doit pas négliger.

Pour ce qui est de la fonction linguistique, elle permet d'enrichir la diversité culturelle qui caractérise l'identité nationale, en se basant sur un tissu linguistique important qui traduit une véritable expression des différents aspects civilisationnel, historique, intellectuel et environnemental de la personne marocaine, et qui contribue au développement culturel d'une manière générale. Sauf que le champ linguistique marocain, riche de sa diversité (langues officielles : l'arabe et l'amazigh) (Ce qui est social : dialectes, langues étrangères et fonctionnelles) n'a pas été suffisamment traité dans une politique linguistique publique bien définie. A cet égard, le parti reconnaît la nécessité de gérer les différents aspects linguistiques en se basant sur des données techniques, fonctionnelles et territoriales, ce qui devrait renforcer la position des deux langues, l'arabe et l'amazigh et en même temps consolider les différentes dimensions institutionnelles, scientifiques, économiques et territoriales quant à une gestion linguistique rationnelle, juste et équitable.

Dans le contexte régional et international

Contexte régional : Les développe-

ments de la question nationale, la situation au niveau du continent africain, l'union maghrébine, le monde arabe et les affaires du moyen orient.

Le 11^{ème} Congrès de l'Union socialiste des forces populaires se tient dans un contexte régional caractérisé par l'impact manifeste de la pandémie de Corona sur les différentes relations à l'instar de l'ensemble des relations internationales, avec les développements positifs quant aux avancées successives réalisées par notre pays quant à notre question nationale première.

Notre pays a remporté une série de victoires grâce à la supervision royale directe de tout ce qui a trait à la question de notre intégrité territoriale nationale. En effet, les résolutions du conseil de sécurité de même que les rapports du secrétaire général des Nations Unies continuent d'emprunter la même voie vers la recherche d'une solution politique, écartant, par conséquent toute autre solution susceptible d'introduire l'affaire du Sahara marocain dans l'impasse. Et ces acquis n'auraient pu s'ancrer que par le fait de l'action soutenue à tous les niveaux ne laissant point de vide pouvant être exploité par les ennemis de notre intégrité territoriale dans leurs manœuvres visant à porter atteinte à nos intérêts suprêmes.

A ce propos, ce qui a concrètement été réalisé constitue un socle solide à même de resserrer l'unité nationale et territoriale de notre pays, tant s'agissant de la réalisation et l'application du Modèle de développement spécifique de nos provinces sahariennes que de la progression continue de l'ouverture de consulats dans leurs villes, de la libération du passage d'El Gargarate ou encore de la participation massive des électrices et électeurs des provinces du sud marocain dans le processus des échéances de 2021, outre la reconnaissance officielle des USA de la marocanité du Sahara qui a par ailleurs constitué une nouvelle mutation qualitative quant au devenir des faits.

Ainsi, toutes ces avancées, entre autres, ont dressé de fait un barrage impénétrable devant tous ceux qui véhiculent la thèse séparatiste, se retrouvant dépassés et n'ayant pour recours que la fuite en avant, outrepassant la légitimité internationale et pénalisant les aspirations des peuples de l'Union maghrébine au développement et à la démocratie.

El l'on n'aurait pas abouti à de telles conséquences prodigieuses des initiatives nationales sans les orientations Royales et le consensus national quant au recouvrement du siège du Maroc au sein de l'Union africaine, initiative qui a mis, par ailleurs,

un terme à la politique de la chaise vide et a ouvert des perspectives prometteuses consacrant les initiatives Royales sur le plan des relations bilatérales et multilatérales à l'intérieur du continent africain. Et c'est de ce fait que notre pays est parvenu à contrecarrer tous les complots ourdis par les ennemis de notre intégrité nationale et territoriale les acculant à adopter des politiques hostiles à notre pays et ses institutions, le fait est que tout cela ne fera qu'accrocher notre détermination à nous accrocher à la défense des constantes de notre nation, à savoir le régime monarchique et l'intégrité territoriale.

Les attitudes des ennemis de notre intégrité nationale ont occasionné, à plusieurs niveaux, d'énormes pertes, notamment l'obstruction des institutions de l'Union maghrébine devenue une instance complètement figée et la perturbation de tout développement au niveau de la progression d'unification des efforts du continent africain ou du monde arabe. Ainsi, la position de ces ennemis s'est muée en entrave devant toutes les initiatives unionistes et a entraîné le contexte régional dans un tourbillon d'attentisme et d'incertitudes.

Là-dessus, dans le cadre de la défense de l'intégrité territoriale du Maroc, la position affirmée par le discours Royal quant au rejet de l'ambiguïté et l'hypocrisie affichées par des pays prétendus amis de notre pays autour de la question du Sahara marocain, est considérée comme une mutation qualitative en matière de gestion des relations extérieures, de même que si elle cible tous les pays, l'Espagne est la première concernée, étant particulièrement parmi les soutiens de la thèse séparatiste à tous les niveaux financiers et médiatiques en passant par son ouverture de canaux de coordination avec l'Algérie, contre le Maroc.

Ce pays, qui continue encore d'occuper une partie du territoire marocain, persiste à pratiquer une politique colonialiste à l'égard du Maroc. D'ailleurs, la fameuse affaire de l'accueil du chef des séparatistes et ce qui s'ensuivit, a révélé la dimension de l'animosité que véhiculent ses institutions politiques et médiatiques à l'encontre de notre pays.

C'est pour cette raison que notre parti se doit d'élargir ses relations extérieures afin de clarifier la réalité de la situation dans la région qui induit la confrontation de notre pays à une force colonialiste s'abritant derrière ses liens européens et se déployant par tous les moyens directs et indirects à soutenir la thèse séparatiste à seule fin de nuire à notre pays.



Par ailleurs, il est nécessaire d'investir les profondeurs africaines, arabes et islamiques, notamment en Asie dans l'entreprise de démasquer toutes ces politiques fondées sur une logique colonialiste adoptant une posture moderniste et des slogans juristes hors contexte sous forme d'outils de propagande réputés dans le domaine de l'hégémonie et la domination.

A cet effet, notre parti est appelé à jouer un rôle d'avant-garde dans le rassemblement des forces arabes, africaines et asiatiques en lutte contre les politiques colonialistes, anciennes et nouvelles et à dénoncer toutes les méthodes et tentatives visant à étendre et poursuivre leur domination sur les peuples, leurs richesses et leurs intérêts.

D'autre part, s'agissant de la question palestinienne et de celle de la reprise des relations avec Israël, en dépit de la tendance nationaliste vivace au sein de l'Union socialiste des forces populaires, étant l'une des trajectoires de la continuité du mouvement national, cela ne signifie

point une étroite vision chauviniste ou une dénégation de la portée progressiste et humaine mais procède d'initiatives s'insérant dans des calculs géostratégiques sans jamais renier le reste des appartenances. Et cela s'est illustré par la flexibilité de l'attitude de notre parti quant à la reprise des relations avec Israël, ne procédant pas d'une vision idéologique étroite ou d'une vision identitaire ou nationaliste mais tendant vers l'établissement de ponts entre la question nationale première relative au parachèvement des missions de la libération nationale dont, en tête assurer l'intégrité nationale et territoriale, et le non renoncement à la question palestinienne en tant que question de libération. Ainsi, nous avons adopté l'approche de l'investissement de la reprise des relations diplomatiques avec Israël en faveur de l'intérêt national et en perspective de promouvoir les possibilités de l'instauration de deux Etats en tant qu'horizon de la résolution pragmatique et rationnelle de la question palestinienne.

4. Caractéristiques générales de la communauté internationale :

Les changements résultant des répercussions de la pandémie du Covid-19, la montée des mouvements conservateurs et extrémistes, l'adaptation de la social-démocratie, les effets possibles de la pandémie de Corona sur les différentes économies.

L'USFP considère que les évolutions qu'a connues la communauté internationale ont démontré que l'influence des facteurs externes sur les politiques nationales est devenue une évidence et que personne ne peut nier leur impact sur la situation de notre pays et sur le positionnement de notre parti sur la scène politique. La mondialisation et les évolutions scientifiques et technologiques ont conduit à l'imbrication de défis mondiaux qui préoccupent l'ensemble de la communauté internationale. Il n'est plus possible pour une communauté nationale de réussir à se protéger seule et avec ses propres capacités face à

des défis tels que le développement, les défis environnementaux et climatiques et les problèmes de terrorisme et d'immigration sous toutes ses formes. En fait, la pandémie de Corona a détruit tout espoir d'y faire face unilatéralement.

La propagation de la pandémie de Covid-19 a révélé de nouveaux phénomènes qui doivent être pris en compte pour déterminer les traits saillants de l'avenir. Même si la pandémie s'est propagée à l'échelle mondiale, ce sont les politiques nationales qui ont été l'élément principal pour lutter contre sa propagation, et cela s'est principalement manifesté dans tout ce qui concerne la fabrication de vaccins, de médicaments, de matériels sanitaires, etc. Peut-être cet élément, en plus de ce que nous avons longuement analysé dans le document d'orientation de notre Xe Congrès national sur la mondialisation, devrait-il nous inciter à débattre de la nature de l'Etat et de ses institutions, et des tâches qui lui sont associées afin de comprendre les événements qui se déroulent.

La montée des mouvements conservateurs et extrémistes

La mondialisation a progressivement conduit à une tentative d'uniformisation des valeurs, un phénomène qui a ouvert un large champ aux forces conservatrices, réactionnaires et extrémistes qui n'ont trouvé d'avenir pour résoudre les problèmes auxquels elles sont confrontées qu'en se référant aux systèmes historiques passés. Tous les courants conservateurs ont trouvé l'occasion de s'exprimer, dans une tentative de confrontation aux valeurs universelles. La pensée passiste s'est propagée dans toutes les sociétés nationales, tantôt se cachant sous une apparence religieuse, tantôt se dissimulant sous une apparence culturelle, voire ethnique. Ce que nous observons à propos des événements et des faits concernant les communautés étrangères dans de nombreux pays occidentaux s'inscrit dans ce cadre, car les attitudes racistes envers les étrangers se sont développées en dépit de ce que ces derniers ont présenté et donné aux économies dans lesquelles ils s'efforcent de s'intégrer.

Le monde arabe ou islamique n'a pas été épargné par cette tendance. Les forces conservatrices se prolifèrent sous couvert religieux, utilisant la marge de liberté disponible, pour s'organiser et travailler, en marge des institutions étatiques, en vue d'embrigader des fidèles au sein de tous les groupes sociaux, en profitant de l'ignorance et de la pauvreté. Ces forces ont formé ainsi une base électorale qui leur a permis d'exploiter les mécanismes démocratiques pour accéder aux institutions étatiques. Ces mouvements ont également profité du mécontentement de nombreux groupes sociaux vis-à-vis des politiques publiques existantes pour les rallier.

Il faudrait faire face à cette tendance générale en démantelant les mécanismes de sa propagation, en dénonçant les discours appelant à la haine, à la violence, au racisme, ou à toute forme de discrimination. Le chantier des droits humains dans leur dimension universelle constitue l'un des piliers pour établir des alliances en vue d'endiguer ces tendances.

Dans la nécessité de l'adaptation de la social-démocratie, l'effondrement du bloc communiste, la désintégration de l'Union soviétique et la chute du mur de Berlin ont constitué une étape charnière pour rediscuter la pensée de gauche en général et la pensée socialiste en particulier.

La pensée social-démocrate a basé ses perceptions quant à la reconsidération du rôle de l'Etat en prenant en compte les différents développements sur le plan intellectuel. Et ce en partant de la nécessité de

réduire la prétendue neutralité de l'Etat et de développer son rôle de stimulation et de motivation à l'égard des catégories les plus démunies au sein de la société.

Avec l'expansion du système de mondialisation, il a fallu que la pensée social-démocrate trouve une position singulière pour conserver ses caractéristiques, surtout face à un phénomène particulier. Celui où les acquis sociaux dépendent de l'élargissement de la marge de bénéfice des entreprises dans le contexte de la mondialisation du capital et de suppression des barrières de protection nationales.

Une telle attitude impliquait objectivement de se ranger du côté des forces capitalistes et ce déséquilibre dans le positionnement de la gauche a conduit à une domination de la droite.

Cette tendance générale au libéralisme cruel visant à réduire l'intervention de l'Etat constitue, pour nous, une occasion de défendre le rôle de l'Etat dans l'amélioration des conditions de vie des catégories les plus démunies au sein de la société et d'établir l'équilibre nécessaire entre cette orientation et le soutien et l'accompagnement des entreprises qui créent de la richesse. Dès lors, l'Etat ne peut être un «Etat gardien», ni seulement un «Etat sauveur», mais un Etat capable d'atténuer les effets de la mondialisation, un Etat fort,

juste et équitable.

Défendre le rôle de l'Etat, introduire la dimension environnementale, adopter un nouveau discours en matière d'immigration, critiquer le concept de la consommation et donner des sens clairs aux valeurs (égalité, justice, progrès...) sont des fondements capables de créer une nouvelle distinction et d'offrir à la social-démocratie sa position de leader au sein des forces progressistes et de gauche.

Bien sûr, nous sommes convaincus que de nombreux axiomes seront affectés par le changement et nous sommes également persuadés de la nécessité de s'adapter aux répercussions de la pandémie de Covid-19, mais son ampleur ne peut être que dans l'intérêt de nos principes et perceptions à caractère universel et humain au détriment des thèses conservatrices.

Dans les répercussions de la pandémie sur les économies moyennes et faibles, le système de la mondialisation a été violemment ébranlé par la propagation du Covid-19. La communauté internationale, sentant la gravité de l'épidémie, a considéré que la meilleure façon d'y faire face est de fermer les frontières, de réduire les importations au minimum et d'adopter des politiques nationales pour sauver les populations.

Plus cette pandémie se propage, plus les sociétés se referment sur elles-mêmes.

La période de confinement a constitué un autre coup dur pour les économies du monde entier en raison de la suspension de nombreuses activités économiques et la concentration des efforts sur les politiques sociales.

Il est désormais évident que la vision socialiste qui soutenait que l'intervention de l'Etat dans le social est l'un des piliers de son existence et que son impartialité ne peut que laisser pour compte les couches sociales les plus démunies. En conséquence, les pouvoirs capitalistes se sont retrouvés obligés de garantir une vie décente aux citoyens, d'où l'ouverture d'un grand débat sur l'Etat et ses obligations sociales.

S'il est difficile de tirer les constats nécessaires relatifs à ce sujet dans la conjoncture actuelle, il est légitime d'affirmer que les interventions de l'Etat ne sont plus sujet à débattre. La pandémie de Covid-19 a contraint l'Etat à revoir ses domaines d'intervention ainsi que les champs concédés au secteur privé. Cela s'est manifesté avec évidence au niveau de la politique sanitaire, ce qui prouve à l'heure actuelle la nécessité de la mise en place d'une stratégie claire et transparente permettant aux deux secteurs, privé et public, d'œuvrer ensemble pour faire face aux éventuelles crises sanitaires à venir. Dans la même perspective, d'autres secteurs ont également souffert de cette impartialité, à l'image de celui de l'éducation et de la formation, de la stratégie suivie pour la création d'opportunités de travail et de recrutement, et partant de là, leur impact sur la protection sociale. Les conséquences de la pandémie de Covid ne se sont pas limitées au champ social, puisque plusieurs autres activités économiques ont subi le même sort du fait que les restrictions sanitaires mises en place pour faire face à la pandémie ont contraint plusieurs entités industrielles et commerciales à baisser le rideau, ce qui a amplifié le malaise de toute la société.

Avec la continuation de la propagation de la pandémie, le nombre de secteurs touchés ne cesse d'augmenter, affectant, entre autres, les administrations publiques, les manifestations culturelles et artistiques, ainsi que le secteur des services, ce qui a fait de la digitalisation un choix inévitable, que ce soit sur le plan des services ou celui du travail à distance. Les répercussions de la pandémie, à des degrés différents, n'ont épargné aucune société, et toutes (les sociétés) œuvrent aujourd'hui pour tenter de sortir de cette crise avec les moindres dégâts. Ces manœuvres ont permis de mettre en évidence les écarts entre les politiques économiques des grandes nations par rapport aux autres. Ainsi, les grandes institutions financières ne peuvent que se mettre du côté des grandes nations pour restructurer leurs économies et financer leurs nouvelles politiques sociales, laissant les autres pays à la recherche d'autres horizons...

Document traduit par Libération



الاتحاد الاشتراكي للقوات الشعبية
ⵜⴰⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵔⴻⵙⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵎⴰⵔⴰⵏⵜ ⵜⴰⵖⵓⵔⵉⵜ
Union Socialiste des Forces Populaires

المؤتمر الوطني

أيام 28، 29، 30 يناير 2022

وفاء
التزام
انفتاح

ⴰⵔⴻⵙⴷⴰⵢⵜ
ⴰⵔⴻⵙⴷⴰⵢⵜ
ⴰⵔⴻⵙⴷⴰⵢⵜ



usfp maroc

www.usfp.ma

Lutte contre le changement climatique

L'ONU salue le leadership du Maroc



Le secrétaire général de l'Organisation météorologique mondiale (OMM), Peter Taalas, a félicité mercredi le Maroc pour son leadership dans le domaine de la lutte contre le changement climatique et de la promotion des énergies renouvelables.

Au cours d'une réunion avec le «Groupe Arabe» à Genève, le

secrétaire général de l'OMM a notamment mis en avant le lancement par le Royaume des plus grands projets au monde en matière de production d'énergie solaire, éolienne et hydroélectrique.

Lors de l'évocation de la question du stress hydrique, M. Taalas a magnifié particulièrement les contributions du Maroc dans le cadre de la Coalition sur l'eau et

climat et le rôle actif du Royaume dans ce domaine.

Cette réunion qui s'inscrit dans le cadre du programme d'activités de la présidence marocaine du Groupe arabe, a été rehaussée par la participation du Secrétaire du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), Abdellah Mokssit, et des ambassadeurs représentants per-

manents des Etats Arabes.

Elle a été consacrée à briquer le Groupe des activités menées par l'OMM dans la région arabe en matière de réduction des risques de catastrophe en cette période critique de la pandémie de Covid-19 et à faire l'état des lieux du partenariat avec les centres météorologiques arabes. Les deux invités, MM. Taalas et Mokssit, ont également partagé leurs points de vue sur les résultats de la COP26 et leurs perspectives pour les COP 27 et 28.

Lors de cette réunion dirigée par l'ambassadeur représentant du Maroc auprès de l'Office des Nations unies et des organisations internationales à Genève, Omar Zniber, le débat a porté sur les défis liés à la problématique du changement climatique dans le monde en général, et dans la région arabe, en particulier.

Selon le GIEC, il est impératif, pour limiter l'augmentation de la température moyenne de la planète à 1,5°C, de réduire les émissions de CO2 de 45% à l'horizon 2030 ou de 25 % d'ici à 2030 pour limiter le réchauffement à 2°C.

Si les émissions ne sont pas réduites d'ici à 2030 à des niveaux

acceptables, les émissions de gaz à effet de serre augmenteront de façon significative, selon l'ONU. Dans ce cas de figure, il faudra réduire ces émissions considérablement par la suite pour compenser la lenteur du démarrage sur la voie des émissions nettes nulles, mais probablement à un coût beaucoup plus élevé, plaide le GIEC.

Quant au monde arabe, il est confronté à plusieurs problèmes environnementaux : une pénurie d'eau, des précipitations variables et très peu abondantes, ainsi qu'une surexposition à des phénomènes climatiques extrêmes, tels que la sécheresse et la désertification, selon les données exposées lors de cette réunion.

Un appel a été lancé à cette occasion à agir immédiatement pour réduire radicalement les émissions de gaz à effet de serre face à un changement climatique sans précédent, et en voie d'accélération.

L'accent a été mis, dans ce sens, sur l'urgence d'investir dans des stratégies nationales de gestion des phénomènes climatiques basées sur les énergies propres pour un développement inclusif, durable et de long terme.

Sous la présidence du Maroc

Les organisations onusiennes prédisposées à s'associer avec le G77 pour réaliser les aspirations des pays en développement

Plusieurs organisations onusiennes ont fait part, mercredi à Vienne, de leur disposition à s'associer avec le G77+la Chine sous la présidence marocaine, pour aider les pays en développement à réaliser leurs aspirations et à relever les défis imposés par la pandémie de la Covid-19. A l'issue de la cérémonie de passage de présidence du chapitre de Vienne du G77 entre l'ambassadeur du Costa Rica Alejandro Solano Ortiz et l'ambassadeur, représentant permanent du Maroc Azzeddine Farhane, de nombreux directeurs généraux et secrétaires exécutifs d'organismes onusiens ont pris la parole pour faire part de leur engagement à raffermir la coopération avec le Groupe durant la présidence marocaine. Ainsi, le directeur général de l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (ONUDI), Muller Gerd a souligné que le Maroc est un partenaire important et exemplaire de l'ONUDI, relevant que l'Organisation soutiendra la présidence du G77+la Chine dans la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable, durant son mandat.

L'ONUDI est prête à continuer sa forte coopération avec le Groupe du G77+la Chine pour permettre aux pays en développement de se remettre de l'actuelle crise de la pandémie de la Covid-19, de faire face aux changements climatiques, d'accéder au mar-

ché global et de construire le pont entre les pays en développement et les pays développés afin de renforcer la coopération internationale, a-t-il ajouté. De son côté, le directeur général de l'Agence internationale pour l'énergie atomique (AIEA), Raphael Mariano Grossi, s'est dit convaincu que "le Maroc qui a présidé la 64ème session de la Conférence générale de l'Agence saura forger le consensus pour donner plus de visibilité au Groupe du G77+la Chine". Le Groupe du G77+la Chine est un véritable relais de l'Agence pour identifier les priorités des pays en développement, a-t-il poursuivi, notant que l'Agence est prête à soutenir les membres du Groupe pour se rétablir des incidences de la crise liée au Covid-19. Le directeur exécutif de l'organisation du traité d'interdiction complète des essais nucléaires (CTBTO), Robert Floyd, a quant à lui, estimé que la feuille de route présentée par le Maroc est une "bonne base de travail qui pourrait conduire à des résultats concrets". La nouvelle direction de la CTBTO œuvrera, durant cette année, à avoir au moins 5 nouvelles ratifications au traité d'interdiction complète des essais nucléaires, a-t-il fait savoir, assurant le groupe du plein soutien du secrétariat provisoire de l'Organisation pour l'accomplissement de ses objectifs. Pour sa part, la directrice exécutive de l'Office des

Nations unies à Vienne (ONU) et l'Office des Nations unies contre les drogues et le crime (ONUDC), Ghada Waly a affirmé que les deux Offices sont prêts à s'associer à nouveau avec le G77+la Chine, sous la présidence du Maroc, pour défendre les intérêts et les priorités des pays en développement.

Le Groupe du G77+la Chine a toujours été un fervent partisan du multilatéralisme et un défenseur des intérêts des pays en développement, a-t-elle indiqué, estimant que cela en fait une voix irremplaçable du monde en développement.

La voix et le poids du Groupe est plus importante que jamais, en raison de la situation sans précédent liée au Covid-19, a-t-elle soutenu.

Par ailleurs, les présidents du Groupe africain (l'ambassadeur représentant permanent de l'Égypte), du Groupe Asie-Pacifique (l'ambassadeur représentant permanent du Bangladesh), et du GRULAC (l'ambassadeur représentante permanente du Salvador) à Vienne, ont pris la parole au nom de leurs groupes régionaux respectifs pour féliciter le Maroc à l'occasion de son choix comme président du chapitre de Vienne du G77 et l'assurer de leur total soutien pour la mise en œuvre de ses objectifs. Le président du Groupe Arabe à Vienne, l'ambassadeur représentant permanent du Qatar Soltan Man-

sour, s'est également exprimé pour présenter les félicitations du Groupe Arabe au Maroc et l'assurer de son plein soutien pour l'accomplissement de sa mission.

Plusieurs autres ambassadeurs et délégations ont pris la parole durant cette cérémonie de passage pour exprimer leur plein soutien au Royaume pour sa présidence du Groupe G77+la Chine, notamment le Pakistan, le Paraguay, la Jordanie, la Chine, la Tunisie, le Singapour, l'Afrique du Sud, l'Argentine, le Chili, le Venezuela, le Brésil, Cuba, la Syrie, les Philippines, l'Équateur et la Côte d'Ivoire.

Le Maroc a pris pour la première fois, mercredi, la présidence du chapitre de Vienne du G77, une consécration qui reflète la confiance et la crédibilité dont jouit le Royaume au sein des organisations internationales.

Le Groupe des 77 et la Chine est une coalition de pays en développement, conçue pour promouvoir les intérêts économiques et politiques collectifs de ses membres et créer une capacité de négociation accrue aux Nations Unies.

Créée par 77 pays, l'organisation s'est élargie pour compter désormais 134 États membres. Elle constitue une plateforme commune pour s'exprimer d'une seule voix pendant les négociations multilatérales.

Le Maroc réitère son attachement à la solidarité africaine pour éradiquer la pandémie de Covid-19

Le Maroc a réitéré, mercredi à Addis-Abeba, son attachement à la solidarité africaine pour prémunir le continent et éradiquer la pandémie de Covid-19, à l'occasion de la 43^{ème} session du Comité des représentants permanents de l'UA (COREP), préparatoire aux prochaines sessions du Conseil exécutif et du Sommet de l'UA, prévues du 02 au 06 février prochain dans la capitale éthiopienne.

"La solidarité africaine est la seule manière de prémunir notre continent et de contribuer à atténuer puis à éradiquer la pandémie de Covid-19, et le Maroc est fermement attaché à ce principe", a réaffirmé l'ambassadeur représentant permanent du Royaume auprès de l'UA et de la CEA-ONU, Mohamed Arrouchi, devant cette session dont les travaux se poursuivent par visioconférence.

M. Arrouchi, qui intervenait sur le rapport sur le Covid-19 et son impact socioéconomique sur les économies africaines, a noté que cette pandémie a démontré que lorsque la santé est en danger, tous les secteurs sont en danger, et qu'il n'y a pas de sécurité mondiale sans la sécurité sanitaire.

"Le rapport entre nos mains nous indique que les taux de vaccination restent faibles, avec au moins 10% de la population africaine entièrement vaccinée, plus de 11% partiellement vaccinée, et 0,4% ayant reçu des doses de rappel. Ces faibles chiffres auront un impact négatif sur l'activité économique dans notre continent", a déploré le diplomate marocain.

Les économies africaines "restent sensi-

bles à l'émergence de nouvelles variantes et à l'insuffisance des vaccins, et cela fait obstacle à toute future progression. Toutes ces perturbations vont freiner la transformation productive de l'Afrique et, par conséquent, la réalisation de l'Agenda 2063 de l'Union africaine", a relevé M. Arrouchi.

"Si les mesures sanitaires et la mise à disposition pour l'ensemble des populations africaines de masques de protection et d'équipements sanitaires restent une priorité, il est aujourd'hui essentiel et obligatoire de maintenir nos efforts individuels et collectifs afin de nous doter des capacités de fabrication des vaccins en Afrique et procéder à la vaccination de l'ensemble de nos populations", a soutenu l'ambassadeur représentant permanent du Royaume auprès de l'UA et de la CEA-ONU. "Il est temps de joindre nos efforts pour assurer les vaccins à notre continent pour atteindre une immunité collective, en tenant compte de l'objectif mondial de vacciner 70% de la population africaine. A cet effet, je voudrais saluer le travail énorme fait par l'équipe spéciale mise en place pour l'acquisition de vaccins en Afrique (AVATT), depuis l'apparition de la pandémie", a ajouté M. Arrouchi. Le variant Omicron reste une menace à laquelle "nous devons faire face de manière urgente, en continuant à travailler sous le prisme de la solidarité agissante et en déployant les efforts nécessaires aux niveaux national et continental", a-t-il souligné.

A cet effet, M. Arrouchi a rappelé que le Maroc, sous l'impulsion de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, a décidé de tirer les leçons de la pandémie, en généralisant l'accès



à la protection sociale et à la couverture sanitaire au profit de l'ensemble de la population et a initié un projet de fabrication locale de vaccins anti-Covid et autres au profit du Royaume mais aussi de tous les pays africains.

"Ce projet vise à se doter, à court terme, d'une capacité de production de 5 millions de doses de vaccin anti-Covid par mois, avant de démultiplier progressivement cette capacité à moyen terme", a-t-il poursuivi, rappelant que dès l'apparition de la pandémie, le Maroc a été parmi les premiers pays à convertir son industrie pour répondre aux besoins sanitaires nationaux et continentaux, en fabriquant des masques, des gels antiseptiques et autres équipements sanitaires tous Made in Morocco.

Et dans un élan de solidarité, le

Royaume a fait plusieurs dons de ces équipements à plus d'une vingtaine de pays africains issus des cinq régions du continent, avec l'ambition de créer une Afrique intégrée sur tous les plans, y compris politique et économique. Une Afrique soudée, solidaire et unie, a souligné le diplomate marocain.

"Maintenant, pour se préparer à un contexte post-Covid, l'Union africaine doit développer une vision commune et interagir avec ses partenaires pour que notre continent parvienne à relever les défis notamment aux niveaux économique et social", a-t-il dit, ajoutant que l'Afrique doit procéder à des mécanismes de paiement alternatives pour commander des doses de vaccins au lieu des crédits afin d'alléger la dette des pays africains et de mieux faire face à l'impact économique de la pandémie.

Souveraineté sanitaire

Nécessité d'une industrie pharmaceutique forte

La crise sanitaire liée au Covid-19 confirme la nécessité "absolue" de disposer de laboratoires nationaux compétitifs et d'une industrie pharmaceutique "forte" pour garantir l'indépendance thérapeutique et la sécurité sanitaire du Royaume, a indiqué, mercredi à Casablanca, Hakima Himmich, membre de la Commission spéciale sur le modèle de développement (CSMD).

Intervenant lors d'une conférence organisée, en mode hybride, par la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM) en partenariat avec la Fédération de l'industrie et de l'innovation pharmaceutiques (FMIIP), sur le thème "Industrie pharmaceutique: plus de valeur ajoutée pour une souveraineté sanitaire nationale et continentale", Mme Himmich a souligné que le Maroc doit impérativement mettre l'industrie pharmaceutique au cœur de ses préoccupations et la protéger.

Cette industrie pharmaceutique doit rester "compétitive" pour pouvoir élargir la couverture nationale en la matière, assurer la sécurité sanitaire, garantir l'exportation de la

production et promouvoir la production de médicaments innovants et la recherche et développement, a relevé Mme Himmich, également présidente fondatrice de l'Association de lutte contre le Sida (ALCS).

Elle a également mis en avant les recommandations de la CSMD pour aider l'industrie pharmaceutique à se développer, notamment la nécessité d'une régulation plus transparente de l'octroi des autorisations de mise sur le marché (AMM) afin de favoriser une concurrence loyale entre les opérateurs et d'inciter au développement d'une industrie pharmaceutique compétitive, et de donner la priorité aux génériques fabriqués au Maroc dans les appels d'offres publics.

Il s'agit aussi de développer une industrie pharmaceutique et médicale capable de produire localement des médicaments, des tests, des équipements et d'autres dispositifs et consommables médicaux critiques, y compris des vaccins à court terme, et d'encourager les investissements productifs et la recherche et développement, a précisé Mme Himmich. En guise de recommandations également, la

membre du CSMD a relevé la nécessité d'accompagner la montée en valeur des chaînes de production locale, notamment sur les nouveaux produits qui pèsent sur la balance commerciale et sur le coût de la santé. De son côté, le président de la FMIIP et président directeur général des laboratoires "Zenith Pharma", Mohamed Bouhmadi, a dévoilé, à cette occasion, la nouvelle vision de la Fédération, relevant que celle-ci tient compte de trois chantiers prioritaires définis dans le nouveau modèle de développement (NMD).

Il s'agit de réussir la souveraineté sanitaire du pays pour assurer un approvisionnement continu en produits médicaux essentiels, et la généralisation de la couverture maladie universelle (CMU), et de faire du "Made in Morocco" un "marqueur de qualité, de compétitivité et de durabilité", a-t-il souligné.

"Nous sommes très ambitieux et nous pensons que nous avons beaucoup de potentiel pour pouvoir arriver à un niveau très élevé, au moins doubler notre chiffre d'affaires d'ici 2025-2026", a-t-il dit, notant que ceci est possible

notamment avec la généralisation de la CMU.

Pour sa part, Mia Lahlou Filali, vice-présidente de la FMIIP et directrice générale de "Pharma 5", a souligné que le Maroc a "tous les atouts nécessaires" pour se positionner comme "le hub africain agile et unique aux portes de l'Occident", évoquant dans ce sens la stabilité politique, la situation géographique, les infrastructures et les écosystèmes dont jouit le Royaume. Elle a également noté que l'export qui représente "un potentiel illimité" doit être exploité eu égard à ses impacts "vertueux", particulièrement sur le plan socioéconomique (créations d'emplois et donc de cotisations sociales). "Aujourd'hui notre pays n'exporte que 10% de sa production en médicaments, ce qui est très largement en dessous de son potentiel", a fait observer Mme Lahlou Filali.

La plateforme industrielle pharmaceutique marocaine, a-t-elle fait remarquer, est une plateforme de "premier plan", notant que celle-ci est très diversifiée et peut répondre à jusqu'à 80% des besoins.

Le chef de division de la phar-

macie au sein de la direction du médicament et de la pharmacie au ministère de la Santé et de la Protection sociale, Najim Ba Smail a, quant à lui, indiqué que l'industrie pharmaceutique marocaine est réputée être conforme aux normes internationales, ajoutant que les produits pharmaceutiques nationaux s'exportent vers un grand nombre de pays.

Ce positionnement à l'international, a-t-il dit, fait que le secteur pharmaceutique national occupe aujourd'hui la seconde place en Afrique. "Le secteur pharmaceutique est fortement réglementé dans tous ses aspects, notamment la création, le fonctionnement et le contrôle des établissements pharmaceutiques industriels", a relevé M. Ba Smail.

Cette conférence s'inscrit dans le cadre des "Rencontres du livre blanc", une série de débats portant sur les thématiques traitées dans l'ouvrage, publié en octobre dernier par la Confédération, et apportant des mesures concrètes de mise en œuvre du nouveau modèle de développement dans son volet économique.

Tiznit, une cité qui décrie tout ce qui compromet sa notoriété



Tiznit, cette ville au diadème impérial qui fut construite en 1882 par le Sultan Moulay Hassan 1er, lequel avait ordonné qu'elle fût bâtie sur le modèle des autres villes marocaines, consti-

tue bel et bien un havre de repos et une destination touristique incontournable. Et on n'hésite pas à la considérer comme une ville côtière, bien qu'elle se situe à une quinzaine de kilomètres de l'Atlantique.

Cependant, certaines dérives risquent de compromettre le charme de cette cité. Elle en veut beaucoup aux siens de lui avoir collé ce qu'elle ne l'est point, surtout à ceux qui détiennent les rênes de sa destinée. Et pour

cause.

D'abord, certains comportements extravagants enfreignent à la logique des conventions, poussant ainsi l'aberration à son paroxysme. L'état du pourtour de cette majestueuse muraille en est en effet l'exemple criant. Au lieu de dégager tout l'espace surélevé par rapport à la chaussée et aménagé pour mieux admirer la beauté des murailles de Tiznit et circuler en toute sécurité, les taxis drivers convertissent sans vergogne ces larges trottoirs en parking en bonne et due forme (!) pour leurs véhicules, perturbant la vue et la circulation piétonne. Les bancs destinés au repos pour le public ne sont plus disponibles en raison du va-et-vient des passagers.

Par ailleurs, comme ces fortifications disposent de grandes portes qui devaient s'ouvrir et se fermer, des pans en embrassent le sol et périment au vu et au su de tout le monde condamnant ainsi tout un pan de l'histoire de cette ville. Ne faudrait-il pas sau-

ver son patrimoine qui fait partie intégrante de son identité? Ne constitue-t-il pas un capital au sens propre comme au sens figuré et qui doit rapporter gros?

Et ce canal récemment construit pour éviter à la ville toute crue éventuelle et prémunir les habitants contre de probables dégâts, ne serait-il pas nécessairement indispensable de faire en sorte à ce qu'il ne se transforme pas en décharge à ciel ouvert ou en latrines publiques? Ne serait-il pas judicieux de faire preuve d'imagination et de le convertir en un lieu d'attraction? En enjoliver par exemple les parois de dessins de motifs inspirés, et ce ne sont pas les artistes de bonne volonté qui manquent.

Tiznit sera sûrement si fière de recouvrer son appareil et sa magnificence, son prestige et son pouvoir d'attraction. Les forces vives de cette ville sympathique perçoivent mieux que quiconque l'évanescence et le déclin de son état.

Abdelkrim Mouhoub

Manifestations des voyageurs aux quatre coins du pays

Les professionnels du tourisme réclament la réouverture des frontières

Ouvrez les frontières". Les professionnels de l'industrie du tourisme au Maroc ont manifesté mercredi pour dénoncer la fermeture des frontières, en vigueur depuis deux mois pour juguler la propagation du variant Omicron mais qui plombe ce secteur vital de l'économie.

Rassemblés devant le siège du ministère du Tourisme à Rabat à l'appel de l'Association nationale des agences de voyages (ANAV), près de 200 voyageurs ont appelé à la réouverture des frontières, fermées depuis le 29 novembre et au moins jusqu'au 31 janvier.

"La fermeture nous assène un coup très dur puisque nous sommes maintenant à l'arrêt alors que nos charges sont toujours fixes", a déploré Mimoun Azzouzi, propriétaire d'une agence de voyages à Témara.

"Nous avons été obligés de fermer à cause de la pandémie et malgré ça, nous avons maintenu les salaires de nos travailleurs", a-t-il expliqué à l'AFP.

Ces voyageurs se disent "exclus" du plan de soutien au tou-

risme de deux milliards de dirhams (190 millions d'euros) approuvé le 18 janvier par le gouvernement.

L'aide prévoit le versement d'une indemnité de 2.000 dirhams par mois durant le premier trimestre 2022 pour l'ensemble des employés de ce secteur qui pesait près de 7% du PIB marocain en 2019.

L'Etat a décidé d'allouer également un milliard de dirhams en soutien aux hôteliers pour préparer la reprise d'activité (entretien, rénovation, formation, etc.).

Ces mesures n'apaisent pas la colère des opérateurs qui ont aussi manifesté mercredi à Marrakech, ainsi que dans d'autres villes touristiques comme Essaouira, sur la côte atlantique, Erfoud et Zagora, selon les médias locaux.

"Le peuple veut la réouverture des frontières", scandaient des centaines de protestataires, sinon davantage, à Marrakech, selon des vidéos publiées sur Facebook.

Interrogé lundi au Parlement, le chef de la diplomatie Nasser Bourrita a estimé qu'il était "important de rouvrir les frontières aériennes comme il est important de suivre

l'évolution de la pandémie".

"L'ouverture des frontières est importante mais demeure liée à la garantie des conditions nécessaires, à même de préserver la santé des visiteurs et des citoyens marocains", a plaidé M. Bourrita.

La fermeture de l'espace aérien soulève les protestations de l'importante diaspora marocaine, d'autant que des compagnies de jets privés opèrent à des prix exorbitants -- plus de 10.000 euros par passager pour un aller simple vers le Maroc --, selon des sites d'information et des témoignages sur les réseaux sociaux.

Si le pic des contaminations au variant Omicron du Covid-19 semble avoir été atteint pendant la semaine du 17 au 23 janvier, selon le ministère de la Santé, les autorités s'inquiètent d'une hausse des décès et des cas en réanimation.

Le gouvernement doit se prononcer d'ici le 31 janvier sur une possible réouverture des frontières.

D'autres manifestations sont prévues en cas de maintien de la fermeture de l'espace aérien marocain.

A Casablanca, Settat et Berrechid

Perturbations de l'approvisionnement en eau potable

L'approvisionnement en eau potable de certains quartiers des villes de Casablanca, Settat et Berrechid connaît, du jeudi au vendredi, des perturbations en raison de l'interruption de l'approvisionnement du réservoir de Mediouna relevant de la Lydec, a indiqué l'Office national de l'électricité et de l'eau potable -branche eau (ONEE).

Dans le cadre de l'approvisionnement en eau potable de la région sud de Casablanca à partir de la station d'épuration du barrage Sidi Mohamed Ben Abdellah, la Direction régionale de la côte atlantique relevant de l'ONEE informe ses clients que l'approvisionnement du réservoir de Lydec Mediouna sera interrompu, du jeudi à 08:00 au vendredi à 02:00, en raison des travaux programmés pour lier les installations réalisées qui relieront les régions nord et sud du Grand Casablanca au canal principal de production Douarat-Casablanca, qui alimente la ville à partir du barrage Al Massira, et ce en coordination avec les services de la société Lydec, a annoncé l'Office dans un communiqué.

"Suite à ces travaux, une diminution de la pression pouvant arriver jusqu'à une

interruption partielle est prévue, vendredi de minuit à 02:00, au niveau du réseau de distribution Lydec à Sbat, Ain Chock, Ben M'sik Sidi Othman et la région de Moulay Rachid qui sont alimentés à partir du réservoir de Mediouna", a ajouté la même source.

L'approvisionnement des associations d'usagers de l'eau (El Mkansa, Sadaka 2, Acharaka et El Bouirat) au niveau de la province de Nouaceur sera également suspendu durant la même validité, a fait savoir le communiqué.

Ces travaux entraîneront également, à partir de vendredi, une baisse du débit de l'alimentation en eau potable des villes de Settat et de Berrechid, pouvant aller jusqu'à des interruptions partielles au niveau des points hauts de Berrechid, notamment durant les heures de pointe.

L'ONEE a, par ailleurs, tenu à remercier tous ses clients pour leur compréhension, les appelant à rationaliser leur consommation d'eau potable, a relevé le communiqué, notant que l'Office informe également ses clients que ses équipes sont à pied d'œuvre pour prendre toutes les mesures proactives nécessaires à l'atténuation de ces perturbations.

La pandémie de Corona exacerbe la crise alimentaire dans les camps de la honte à Tindouf

Dans son édition du 27 janvier, l'hebdomadaire mauritanien «Al-Maraabimedias» a souligné que «la pandémie de Corona exacerbe la crise alimentaire dans les camps de Tindouf».

Les habitants des camps de Tindouf souffrent d'une pénurie de denrées alimentaires et de biens de consommation compte tenu des «turbulences» qui caractérisent le trafic aérien, ce qui a provoqué l'absence d'un ensemble de produits de base pour les familles mettant ainsi en exergue l'incapacité du «polisario» à en assurer l'approvisionnement.

Connus pour leur situation humanitaire difficile aggravée par les répercussions de la pandémie, les camps de la honte à Tindouf connaissent de fréquentes interruptions de l'eau potable, tandis que des données fiables ne sont pas disponibles sur le nombre de décès et d'infections quotidiennes dus au Covid-19.

A cet égard, le blogueur Moulay Abu Zeid a écrit sur sa page personnelle : "Après des mois de pénurie de farine dans les camps, et l'incapacité du Programme alimentaire mondial à en fournir pour les habitants de ces camps, la crise du pain semble perdurer".

Il a ajouté que «le Programme alimentaire mondial de l'ONU a fourni une quantité de farine au Croissant-Rouge, suffisante pour être distribuée à part égale de 8 kg par personne et par mois, en l'absence totale de la direction du Polisario qui se contente de solliciter



l'aide humanitaire auprès des organisations internationales, sans se soucier des séquestrés qui souffrent le martyr».

Et de conclure : «Alors que la plupart des denrées ne sont toujours pas disponibles, celles qui existent sont redistribuées à 50% des quotas habituels, comme le pétrole. Quant à la farine, le Croissant-Rouge n'arrive toujours

pas à combler le déficit enregistré depuis des mois».

De précédents rapports ont souligné la précarité de la situation sanitaire des populations des camps de Tindouf, notamment à la lumière de la propagation du coronavirus. La fermeture des frontières internationales imposée pendant la période de la quarantaine com-

plète a provoqué la suspension des arrivages de produits médicaux et alimentaires expédiés vers les camps par des organisations internationales, ce qui a compliqué davantage la situation, au moment où les pantins du polisario ont d'autres visées en tête : se mettre plein les poches tant que le parrain algérien fait tout pour que les sé-

questrés restent en otage.

Notons que l'aide humanitaire internationale destinée aux camps de Tindouf continue de soulever de nombreuses questions, étant donné l'absence de son impact sur les conditions de vie déplorables des séquestrés de Tindouf dont la précarité s'est accrue du fait de la pandémie de Covid-19.

Ahmadou El-Katab

Saïd Oukaci : L'«Algérie nouvelle» promise est synonyme de répression

L'«Algérie nouvelle», promise par le régime en place, est synonyme de répression de l'opposition et d'interdiction de la pluralité, a dénoncé le chercheur algérien Saïd Oukaci.

"A l'heure actuelle, le pouvoir est entre les mains d'une poignée de responsables (Toufik Mediène, Khaled Nezzar) dans l'ombre et ceux qui exécutent leurs ordres sont au-devant de la scène (Tebboune, Chenegriha...)", a-t-il expliqué dans un article sous le titre "Algérie nouvelle: museler l'opposition, interdire la pluralité...", paru sur "Le Matin d'Algérie".

Selon lui, "la stratégie actuelle du pouvoir est de museler l'opposition, interdire toute expression qui n'est pas en adéquation avec sa vision du monde".

Il souligne qu'en fin de compte, ce que veut le pouvoir est de rester en place aussi longtemps que possible et ne trouver aucune opposition, expliquant

que ces responsables veulent acheter le silence des consciences par la force en emprisonnant les opposants au discours ambiant ou en corrompant les consciences en leur faisant admettre la légitimité de leur maintien au pouvoir.

Il estime que leur préoccupation principale est de se maintenir aussi longtemps que possible au pouvoir pour en bénéficier des avantages que celui-ci procure, pour en faire profiter leur entourage et surtout pour ne pas se retrouver en position inférieure et être renversés et gagner la case prison.

"L'autre préoccupation et non des moindres, est de maintenir en respect cette société civile qui tente vaillamment de s'organiser et demander une alternative plus ouverte. Cette société qui a renversé Bouteflika et qui porte le nom du Hirak", a-t-il précisé.

Il fait savoir que pendant ce temps, les stratégies du pouvoir

travaillaient à saper cette dynamique sociale en étudiant les stratégies les plus pertinentes pour museler les voix dissidentes.

Dans ce sens, il dénonce la vague d'arrestations qui a visé, pour délit d'opinion, notamment des journalistes, des étudiants, des activistes politiques, de simples citoyens et hommes de lettres et, pour finir il y a quelques jours, des youtubeurs et des influenceurs sur les réseaux sociaux.

Toute cette dynamique a une finalité : fermer l'espace public à l'expression de la différence, l'expression des voix discordantes qui contredisent le discours officiel, et en fin de compte interdire l'énonciation d'un autre discours, a-t-il déploré.

D'après ce chercheur, l'interdiction de toute autre énonciation par une instance régalienne (le pouvoir en place) concourant à présenter cette dernière comme illégitime.

Ecarter de l'espace social

toute autre forme d'expression déviante, soit en bridant l'opposition politique qui est réduite à sa plus simple expression ou en emprisonnant tout émetteur d'un discours différent, est la ligne directrice du pouvoir en place, s'indigne-t-il.

Il précise que le retour des hommes forts de la décennie noire, qui a fait des dizaines de milliers de morts, est la trouvaille du pouvoir, qui a procédé à "la recherche d'un ennemi commun autour duquel il fallait un soutien de l'opinion et un consensus pour l'abattre".

A cet égard, il rappelle les tentatives menées pour diaboliser la Kabylie, cette région frondeuse "qu'on avait provoquée en 2001 pour qu'elle commette l'irréparable et trouver de surcroît l'occasion de la présenter comme l'ennemi des autres régions qui ont une autre pratique linguistique".

"On a tenté d'allumer le feu

de la discorde cet été en assassinant le jeune Djamel Bensamail en terre kabyle", dénonce-t-il, relevant que "cela n'a pas abouti heureusement".

Il relève que le régime algérien s'est ensuite "tourné vers le Maroc" en tentant de le diaboliser et lui imputer toutes les souffrances des Algériens.

"Nous l'avons diabolisé, nous lui avons imputé toutes nos souffrances actuelles et nos déconvenues. Nous avons rompu nos relations. Nous avons coupé le gaz pensant le faire souffrir et lui faire subir les affres de l'hiver. Cela n'a pas fonctionné pour l'instant", précise-t-il.

Le chercheur déplore aussi le recours à des élections locales ou nationales dont la portée et la possibilité de changer l'état des choses sont limitées, estimant que cela donne aux participants un simulacre de pouvoir bien que les grandes décisions leur soient hors de portée.

SYNERGY TRAINING
CENTER SARL
RC N° 382349
LIQUIDATION
DEFINITIVE

I. L'AGE du 06/12/2021 a décidé ce qui suit :
- Examen et approbation du rapport de liquidateur.
- Quitus au liquidateur et décharge de son mandat.
- Constatation de la clôture de la liquidation et la radiation de registre de commerce.
II. Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca le 21/01/2022 sous le N° 2575.

N° 576/PA

FiduExpress
Cabinet de Travaux
Comptables, Juridiques & Fiscaux

Aux termes d'un acte SSP du 10/01/2022 il a été établi les statuts d'une société SARL AU, dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination: 6.M BUILDING S.A.R.L AU
Siège Social: N°271 RUE 17 HASSANIA 1 -MOHAMEDIA
Objet : ENTREPRENEUR DE BATIMENTS
Capital Social : 100 000.00 DHS,
Gérance : M. FARHAOU MOHAMED
Dépôt légal : Le dépôt légal et le RC ont été effectués au greffe du tribunal de Mohammedia le 26/01/2022 sous les N°182 et 29727

N° 577/PA

FiduExpress
Cabinet de Travaux
Comptables, Juridiques & Fiscaux

Aux termes d'un acte SSP du 21/12/2021 il a été établi les statuts d'une Société SARL AU, dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination: DEV-SOLMA S.A.R.L AU
Siège Social: N°271 RUE 17 HASSANIA 1 -MOHAMEDIA
Objet : PROGRAMMEUR, ANALYSTE, CONCEPTEUR EN INFORMATIQUE
Capital Social : 100 000.00 DHS,
Gérance : Mme BOUROUDA ZINEB
Dépôt légal : Le dépôt légal et le RC ont été effectués au greffe du tribunal de Mohammedia le 26/01/2022 sous les N°211 et 29725

N° 578/PA

FiduExpress
Cabinet de Travaux
Comptables, Juridiques & Fiscaux
GROUPE SCOLAIRE E BANAKH SARL

Aux termes d'un acte SSP du 01/12/2021 il a été décidé :

- Le transfert du siège social de Casablanca - 10, rue Liberté, 3ème étage Apt 5 à 27 LOTISSEMENT AL IZDIHAR - BOUSKOURA.

- La cession de la totalité des parts sociales à savoir 1000 Parts sociales de 100.00 dh appartenant à M. HAMMADI Youssef au profit de M. EL HACHAMI MOULAY YOUSSEF.

- la démission de M. HAMMADI Youssef de la gérance et la nomination de M. EL HACHAMI SIDI MOHAMED, en qualité de gérant unique non associé

de la société, pour une durée indéterminée.
-M. EL HACHAMI SIDI MOHAMED engagera la société par sa signature unique.

Dépôt légal : Le dépôt légal et le RC ont été effectués au greffe du tribunal de commerce de Casa le 25/01/2022 sous le N°3003.
N° 579/PA

SOCIETE PHARMACIE HAY ASSOUROUR SARL AU

Constitution

1/ Aux termes d'un acte s.s.p en date du 18/10/2021, il a été établi les statuts d'une SARL AU dont : DENOMINATION SOCIALE : « SOCIETE PHARMACIE HAY ASSOUROUR » SARL AU, Objet : (PHARMACIEN), SIEGE SOCIAL: OPER ASSOUROUR GH2 IM12 N° 1 RDC H CASABLANCA : 99 années CAPITAL SOCIAL : le capital social est fixé à la somme de 1.767.400,00 DH, divisé en Mille (17674) parts sociales, d'une valeur nominale de Cent (100,00) dirhams chacune, MR. ABDERRAHIM BJANI à 17674 parts, GERANCE : la société sera valablement engagée par la seule signature de MR. ABDERRAHIM BJANI.
-Le dépôt légal a été effectué au greffe de tribunal De Commerce de Casablanca le 25 JANVIER 2022 sous le numéro de Registre de Commerce 529647 et n° de dépôt 809827

N° 580/PA

SOCIETE PHARMACIE FOUARAT SANTE SARL AU

Constitution

1/ Aux termes d'un acte s.s.p en date du 27/10/2021, il a été établi les statuts d'une SARL AU dont : DENOMINATION SOCIALE : « SOCIETE PHARMACIE FOUARAT SANTE » SARL AU, Objet : (PHARMACIEN), SIEGE SOCIAL: 193 AVENUE FOUARAT DERB ADIL HAY MOHAMMADI CASABLANCA : 99 années CAPITAL SOCIAL : le capital social est fixé à la somme de 2.653.000,00 DH, divisé en Mille (26530) parts sociales, d'une valeur nominale de Cent (100,00) dirhams chacune, MME. NAFIDI ILHAM à 26530 parts, GERANCE : la société sera valablement engagée par la seule signature de MME. NAFIDI ILHAM.
-Le dépôt légal a été effectué au greffe de tribunal De Commerce de Casablanca le 25 JANVIER 2022 sous le numéro de Registre de Commerce 529595 et n° de dépôt 809690

N° 581/PA

ZK CONSEIL IMMOBILIER

1- Au terme d'un acte sous seing privé en date du 22/12/2021 à Marrakech, il a été établi les statuts de la société SARL AU dont les caractéristiques sont les suivantes : *Objet: Transactions immobilières (Achat, Vente, Location) - AGENCE IMMOBILIERES *Dénomination : « ZK CONSEIL IMMOBILIER » ---- Sigle : "Z.C.I" * Siège : AV My Abdellah Rue Mekka Imm El Amira 2 N 39 Marrakech. *Durée : 99 ans. -Capital :

10.000,00 DHS souscrits en numéraire et divisés en 100 parts de 100,00 DHS répartie comme suit: - M. REDOUANE ZERZOURI: 100

PARTS, *-Gérance : La société gérée et administrée par : M. REDOUANE ZERZOURI pour une durée illimitée. *-Année sociale : 1er

janvier au 31 décembre. II- Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Marrakech. RC N° 122173 en date

du 26/01/2022. Pour extrait et mention gérance

N° 582/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
SECRETARIAT GENERAL

CADRE DU PROGRAMME PREVISIONNEL

MAITRE D'OUVRAGE : LE GOUVERNEUR DE LA PROVINCE D'AZILAL

ANNEE BUDGETAIRE 2022

INDH

Le programme prévisionnel des marchés que le maitre d'ouvrage : Le Gouverneur de la Province d'Azilal Sous Ordonnateur envisage de lancer pour l'année budgétaire 2022 est le suivant :

TRAVAUX

Objet de Travaux	Nature de Travaux	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévu pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marchés réservés à la petite et moyenne entreprise
-Construction de Dar Al Oumouma, à la C.T Ait Tamill, Province d'Azilal.	CONSTRUCTION	Ait Tamill	appel d'offres ouvert sur offres de prix	1ème Trimestre de l'Exercice 2022		NON
-Construction route Ouacourint Lakser.	CONSTRUCTION	Szou	appel d'offres ouvert sur offres de prix	1ème Trimestre de l'Exercice 2022		OUI
-Aménagement de la piste menant aux douars Ait Halouane Ighil et Ait Ali Oumhand Ighil.	AMENAGEMENT	Bin Elouidane	appel d'offres ouvert sur offres de prix	1ème Trimestre de l'Exercice 2022		NON
-Construction de la piste menant à Ait Ouanagerui.	CONSTRUCTION	Bin Elouidane	appel d'offres ouvert sur offres de prix	1ème Trimestre de l'Exercice 2022		OUI
-Construction route reliant G5 et G6 et aménagement pistes zone Irrigüeue	CONSTRUCTION ET AMENAGEMENT	Beni Ayat	appel d'offres ouvert sur offres de prix	1ème Trimestre de l'Exercice 2022	Tél : 05.23.45.80.72 05.23.45.81.52 05.23.45.81.21 05.23.45.97.25 05.23.45.98.40	NON
-Construction de la route reliant RP 3105 et Majjat et Ait Ouazrak (7km).	CONSTRUCTION	My Aissa Ben Driss	appel d'offres ouvert sur offres de prix	1ème Trimestre de l'Exercice 2022		NON
-Aménagement de la piste reliant douars et Moudaa Tissidit.	AMENAGEMENT	Ait M'hamed	appel d'offres ouvert sur offres de prix	1ème Trimestre de l'Exercice 2022		OUI
-Construction de la route Ait Menant au douar Aghbalou Ait Tots sur 8km 1ere tranche et construction route menant au collège.	CONSTRUCTION	Taounza	appel d'offres ouvert sur offres de prix	1ème Trimestre de l'Exercice 2022		OUI
-Aménagement piste	AMENAGEMENT	Taounza	appel d'offres ouvert sur offres de prix	1ème Trimestre de l'Exercice 2022		OUI
-Construction pont dalot	CONSTRUCTION	Ait Tamill	appel d'offres ouvert sur offres de prix	1ème Trimestre de l'Exercice 2022		
-Elargissement et aménagement de la piste traversant DR Tagafaite sur 2km.	CONSTRUCTION	Ait Blal	appel d'offres ouvert sur offres de prix	1ème Trimestre de l'Exercice 2022		
-Construction de la piste menant au douar Tiswytine via Imchikoune.	AMENAGEMENT	Ait Oumdis	appel d'offres ouvert sur offres de prix	1ème Trimestre de l'Exercice 2022		
-Achèvement ouverture de la piste reliant Tagoutite- Tifert Kort 4km.	OUVERTURE	Tillouguitte	appel d'offres ouvert sur offres de prix	1ème Trimestre de l'Exercice 2022		
-Extension du réseau électronique	EXTENSION BT	Divers commune	appel d'offres ouvert sur offres de prix	1ème Trimestre de l'Exercice 2022		

Services

Type de service	Objet des services	Lieu d'exécution	Mode de Passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marchés réservés à la petite et moyenne entreprise
Etudes Architecturales	Consultation architecturale pour la Construction des bâtiments	Province d'Azilal	appel d'offres ouvert sur offres de prix	2ème Trimestre de l'Exercice 2022	Tél : 05.23.45.80.72 05.23.45.81.52 05.23.45.81.21 05.23.45.97.25 05.23.45.98.40	OUI
Etudes Architecturales	Consultation architecturale pour la Construction et aménagement établissement sanitaires	Province d'Azilal	appel d'offres ouvert sur offres de prix	2ème Trimestre de l'Exercice 2022		OUI
Etudes techniques	Etude technique et suivi des travaux pour construction et aménagement des routes et ouvrages d'art, Province d'Azilal	Province d'Azilal	appel d'offres ouvert sur offres de prix	2ème Trimestre de l'Exercice 2022		OUI
Etudes techniques	Réalisation des essais de Contrôle et suivi de la Qualité des Travaux de construction des routes et ouvrages d'arts, Province d'Azilal	Province d'Azilal	appel d'offres ouvert sur offres de prix	2ème Trimestre de l'Exercice 2022		OUI
Etudes techniques	Réalisation des essais de contrôle et suivi de la qualité des travaux pour : -la création des unités préscolaires au niveau des communes territoriales relevant de la Province d'Azilal.	Province d'Azilal	appel d'offres ouvert sur offres de prix	2ème Trimestre de l'Exercice 2022		OUI

N°583/PA

CONSTITUTION
I/- Aux termes d'un acte SSP du 03/01/2022 à Casablanca, il a été établi les statuts d'une société SARL AU :
Dénomination : « SAFIEDDINE TRANS » SARL AU.
Objet : TRANSPORT DE BAGAGES NON ACCOMPAGNES POUR LE COMPTE D'AUTRUI, MARCHAND OU INTERMÉDIAIRE EFFECTUANT IMPORTATION ET EXPORTATION.
Siège Social : Casablanca, 26 Av Mers Sultan Appt 3 E1g 1.
Capital Social : 100 000,00 DHS (Cent Mille dirhams).
Apport : L'associé fait apport à la société d'une somme en espèce à savoir :
Mr. SAFIEDDINE ABDELALI : 100.000,00 DHS
Durée : 99 ans.
Gérance : Mr. SAFIEDDINE ABDELALI désigné comme gérant pour une durée illimitée.
II-Le dépôt légal a été effectué et immatriculé au RC de Casablanca sous le numéro 529639.

N° 585/PA

CONSTITUTION
* VOYAGE RAGRAGA *
S.A.R.L.A.U
Suivant acte sous seing privé en date du 14 janvier 2021 à Casablanca il a été établi les statuts d'une société SARL AU présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : *VOYAGE RAGRAGA* S.A.R.L.A.U
Forme juridique : S.A.R.L.A.U
CAPITAL SOCIAL : Cent Mille (100.000,00) Dirhams divisé en 1000 (Mille) parts sociales de 100 (Cent) Dirhams chacune totalement libérées, et attribuées à l'associé et gérant unique M. EL HOUCINE EL BOURAZGUI.
Siège Social : 05, rue Dixmude 1er étage, Appt 2, Benjdia - Casablanca -
Objet : Le transport public de voyageurs sur route.
Durée : 99 ans.
Dépôt : le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca le 27/01/2022 sous le n° 810218, et la société est immatriculée au registre analytique sous le n° 530031.

N° 586/PA

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE
Suite à l'arrêté Gubernatorial N°08du 19/Janvier 2022, émanant de la Province de Larache, il est annoncé au public qu'une enquête publique sera ouverte en date du 16 Février 2022, pendant 20 jours, à la Commune de Larache, Région Tanger Tétouan Al Hoceima. Cette enquête concerne l'étude d'impact sur l'environnement d'un projet d'exploitation d'une unité de construction métallique au port de Larache. Ledit projet est réalisé par la Société « LINA INDUSTRIE SARL », dont le siège est sis à Av. Moulay Mohamed ben Abdellah, N°47 - Larache. Tél : 06 61 29 76 06.
Les documents légaux de l'ouverture de l'enquête publique sont déposés et consultables à la Commune de Larache, Province de Larache, Région Tanger Tétouan Al Hoceima.
Cet avis d'enquête publique est fait selon les prescriptions du décret 2-04-564 du 5 Qaâda 1429 (4 Novembre

2008) fixant les modalités d'organisation et de déroulement des enquêtes publiques relatives aux projets d'impact environnemental (publiés au B.O. N° 5684 du 20 Novembre 2008).

N° 587/PA

ROYAUME DU MAROC
OFFICE NATIONALE DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)
BRANCHE EAU
Direction Approvisionnement et Marchés
Avis d'Appel d'offres
Ouvert N° :
4/DAM/CE/2022
à plusieurs lots
Séance Publique
La Direction Approvisionnement et Marchés de l'ONEE-Branche Eau, sise à Rabat lance le présent appel d'offres qui concerne : Acquisition des équipements de microbiologie et du matériel spécifique d'assainissement.
- Lot n°1 : Acquisition d'un système de surveillance de température en temps réel des températures.
- Lot n°2 : Acquisition de centrifugeuse.
- Lot n°3 : Acquisition d'un microscope à épi-fluorescence.
- Lot n°4 : Acquisition d'équipements de bactériologie.
- Lot n°5 : Acquisition de débitmètres et échantillonneurs.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.
L'estimation du coût des prestations s'élève à :
- Lot 1 : 300.000,00 DH TTC-
Lot 2 : 144.000,00 DH TTC-
Lot 3 : 384.000,00 DH TTC-
Lot 4 : 252.000,00 DH TTC-
Lot 5 : 657.600,00 DH TTC.
Le montant du cautionnement provisoire est fixé à :
- Lot 1 : 3.000,00 MAD- Lot 2 : 3.000,00 MAD - Lot 3 : 3.840,00 MAD
- Lot 4 : 3.000,00 MAD- Lot 5 : 6.576,00 MAD
Une visite des lieux fortement recommandée à l'intention des concurrents pour le Lot N°1 est prévue le 16/02/2022 à : 10:00 (heure locale) au lieu suivant : Division Analyses Microbiologiques(DCE/M) de la "Direction Contrôlé Qualité des Eaux" à l'adresse "Avenue MohamedBelhassan El Ouazzani - CP 10220 - Rabat".
Le dossier d'appel d'offres est téléchargeable sur le portail marocain des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.
Le dossier de consultation peut être retiré à l'adresse suivante :
Bureau des marchés (DAM), Immeuble G, Avenue MohamedBelhassan El Ouazzani - Rabat - Maroc, Tel : (+212) 0537 66 73 05 /06, Fax : (+212) 0537 66 75 13
Le dossier d'appel d'offres est remis gratuitement aux candidats.
Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :
- Soit déposé contre récépissé au Bureau des marchés (DAM) à l'adresse : Immeuble G avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.
- Soit envoyé par courrier recommandé avec accusé

de réception au Bureau des marchés (DAM) à l'adresse : Immeuble G avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.
- Soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.
- L'ouverture publique des

plis aura lieu le Jeudi 24 Février 2022 à 11:30 (heure locale) au
- Salle d'ouverture de l'Immeuble G à l'adresse : Avenue MohamedBelhassan El Ouazzani - Rabat. L'ouverture des enveloppes sera faite en un seul temps.
Pour toute demande d'éclaircissement, renseigne-

ment ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents, prière de contacter l'entité d'achat Division Achats Courants de la Direction Approvisionnement et Marchés à l'adresse : Avenue Mohamed Belhassan El Ouazzani - CP 10220 - Rabat -

Fax : (212) 5 37 66 72 19.
Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont consultables et téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE-Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma> (Espace entreprise - rubrique Achats)
N° 588/PC

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
SECRETARIAT GENERAL

CADRE DU PROGRAMME PREVISIONNEL

MAITRE D'OUVRAGE : LE GOUVERNEUR DE LA PROVINCE D'AZILAL

ANNEE BUDGETAIRE 2022

FDR ET BUDGET GENERAL

Le programme prévisionnel des marchés que le maître d'ouvrage : **Le Gouverneur de la Province d'Azilal** Sous Ordonnateur envisage de lancer pour l'année budgétaire 2022 est le suivant :

TRAVAUX

Objet de Travaux	Nature de Travaux	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévu pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marchés réservés à la petite et moyenne entreprise
-Construction d'un lycée collégial	CONSTRUCTION	Ait Blal	appel d'offres ouvert sur offres de prix	1 ^{ère} Trimestre de l'Exercice 2022	Tél : 05.23.45.80.72 05.23.45. 81.52 05.23.45. 81.21 05.23.45. 97.25 05.23.45. 98.40	OUI
-Reconstruction logement pour infirmier.	RECONSTRUCTION	Ait Taguella	appel d'offres ouvert sur offres de prix	1 ^{ère} Trimestre de l'Exercice 2022		OUI
-Achèvement construction de deux logements	CONSTRUCTION	Anzou	appel d'offres ouvert sur offres de prix	1 ^{ère} Trimestre de l'Exercice 2022		OUI
- construction de deux logements pour infirmier.	CONSTRUCTION	Bzou	appel d'offres ouvert sur offres de prix	2 ^{ème} Trimestre de l'Exercice 2022		OUI
- Reconstruction du CSR et logement pour infirmier à la CT Timoullit.	CONSTRUCTION	Timoullit	appel d'offres ouvert sur offres de prix	1 ^{ère} Trimestre de l'Exercice 2022		NON
-Réhabilitation des établissements sanitaires	REHABILITATION	Divers communes	appel d'offres ouvert sur offres de prix	1 ^{ère} Trimestre de l'Exercice 2022		NON
- construction de deux logements de fonction.	CONSTRUCTION	Centre Azilal	appel d'offres ouvert sur offres de prix	2 ^{ème} Trimestre de l'Exercice 2022		

Fourniture

Type de Fourniture	Objet des Fournitures	Quantitatif	Lieu de livraison	Mode de Passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marchés réservés à la petite et moyenne entreprise
Achat de matériel de bureau	Achat de matériel et mobilier de bureau pour les services du Secrétariat Général et les postes de commandement de la Province d'Azilal	Selon les quantités du bordereau des prix détail estimatif	Province d'Azilal	appel d'offres ouvert sur offres de prix	1 ^{ère} Trimestre de l'Exercice 2022	Tél : 05.23.45.80.72 05.23.45. 81.52 05.23.45. 81.21 05.23.45. 97.25 05.23.45. 98.40	OUI
fournitures de bureau	Achat de Fournitures de bureau pour les services du Secrétariat Général	Selon les quantités du bordereau des prix détail estimatif	Province d'Azilal	appel d'offres ouvert sur offres de prix	1 ^{ère} Trimestre de l'Exercice 2022		OUI
Fourniture matériel informatique	Achat de fournitures pour le matériel informatique du Secrétariat Général de la Province d'Azilal	Selon les quantités du bordereau des prix détail estimatif	Province d'Azilal	appel d'offres ouvert sur offres de prix	1 ^{ère} Trimestre de l'Exercice 2022		OUI
Achat de carburant	Achat de carburant et lubrifiant	Selon les quantités du bordereau des prix détail estimatif	Province d'Azilal	appel d'offres ouvert sur offres de prix	1 ^{ère} Trimestre de l'Exercice 2022		OUI
Fourniture matériel informatique	Achat de matériel informatique pour les services du secrétariat général et des postes de commandement de la province d'Azilal	Selon les quantités du bordereau des prix détail estimatif	Province d'Azilal	appel d'offres ouvert sur offres de prix	1 ^{ère} Trimestre de l'Exercice 2022		OUI
Acquisition climatiseur	Fourniture et installation des climatiseurs.	Selon les quantités du bordereau des prix détail estimatif	Province d'Azilal	appel d'offres ouvert sur offres de prix	1 ^{ère} Trimestre de l'Exercice		OUI

SERVICE

Type de service	Objet des services	Lieu d'exécution	Mode de Passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marchés réservés à la petite et moyenne entreprise
Etudes Architecturales	Consultation architecturale pour la Construction des bâtiments	Province d'Azilal	appel d'offres ouvert sur offres de prix	2 ^{ème} Trimestre de l'Exercice 2022	Tél : 05.23.45.80.72 05.23.45. 81.52 05.23.45. 81.21 05.23.45. 97.25 05.23.45. 98.40	OUI
Etudes techniques	Etude technique et suivi des travaux pour construction et aménagement des routes et ouvrages d'art, Province d'Azilal	Province d'Azilal	appel d'offres ouvert sur offres de prix	2 ^{ème} Trimestre de l'Exercice 2022		NON
Etudes techniques	Réalisation des essais de Contrôle et suivi de la Qualité des Travaux de construction des routes et ouvrages d'arts, Province d'Azilal	Province d'Azilal	appel d'offres ouvert sur offres de prix	2 ^{ème} Trimestre de l'Exercice 2022		NON
Etudes techniques	Etudes et assistance techniques	Province d'Azilal	appel d'offres ouvert sur offres de prix	2 ^{ème} Trimestre de l'Exercice 2022		OUI

N°584/PA

“INTELMAT” SARL A.U Aux termes d’un acte SSP à Casablanca il a été constitué une société SARL, dont les caractéristiques sont les suivantes :

Objet : L’importation, l’exportation, la commercialisation, la représentation, le négoce et la prestation de service de matières, produits et matériel industriels - Conception, développement et fabrication de produits et matériels industriels.

Siège Social: 64 Rue Abdellah El Mediouni Etage 1 Appartement 2 Casablanca. Capital Social: 100.000,00 dhs divisé en 1000 parts de 100 dirhams Chacune : Mr MEHDI FOU M TIZI 1000 parts.

Gérance : Mr MEHDI FOU M TIZI est nommé gérant unique de la société pour une durée illimitée. Année Sociale : du 01/01 au 31/12.

Le dépôt légal est effectué au secrétariat greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 25/01/2022 et immatriculé sous le numéro 529593.

POUR EXTRAIT ET MENTION

N° 589/PA

“GROWTH MEDIA” SARL

Aux termes d’un acte SSP à Casablanca il a été constitué une société SARL, dont les caractéristiques sont les suivantes :

Objet : Toutes activités d’agence de Communication, activité de conseil en communication et marketing au moyen de tous supports, marketing digital, la sélection et l’adaptation des concepts du marketing, la création et l’animation des actions publicitaires et street-marketing.

Siège Social: Immeuble Li-liya II 2ème Etage N°22, 120 Bd de la Grande Ceinture Darb El Wifak Casablanca. Capital Social: 100.000,00 dhs divisé en 1000 parts de 100 dirhams Chacune : Mr MOHAMED ZERROUAL 500 parts - Mlle ZINEB ZERROUAL 500 parts.

Gérance: Mlle ZINEB ZERROUAL est nommé gérant unique de la société pour une durée illimitée. Année Sociale : du 01/01 au 31/12.

Le dépôt légal est effectué au secrétariat greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 25/01/2022 et immatriculé sous le numéro 529671.

POUR EXTRAIT ET MENTION

N° 590/PA

ROYAUME DU MAROC OFFICE NATIONALE DE L’ELECTRICITE ET DE L’EAU POTABLE (ONEE) BRANCHE EAU Direction Approvisionnement et Marchés Avis d’Appel d’offres Ouvert N° : 5/DAM/CE/2022 à plusieurs lots

Séance Publique La Direction Approvisionnement et Marchés de l’ONEE-Branche Eau, sise à Rabat lance le présent appel d’offres qui concerne :

Achat de verrerie, petits matériaux scientifiques et de flacons de prélèvements.

- Lot n°1: Achat des petits matériaux scientifiques de

microbiologie - Lot n°2: Achat des flacons de prélèvements - Lot n°3: Achat des petits matériaux scientifiques de physico-chimie

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l’article 10 du règlement de la consultation.

L’estimation du coût des prestations s’élève à :

- Lot 1 : 180.840,00 DH TTC
- Lot 2 : 202.860,00 DH TTC
- Lot 3 : 194.431,68 DH TTC.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à :

- Lot 1 : 3.000,00 MAD
- Lot 2 : 3.000,00 MAD

- Lot 3 : 3.000,00 MAD

Le dossier d’appel d’offres est téléchargeable sur le portail marocain des marchés publics à l’adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.

Le dossier de consultation peut être retiré à l’adresse suivante : Bureaudesmarchés(DAM), Immeuble G, Avenue Mohamed Belhassan El Ouazzani - Rabat - Maroc, Tel : (+212) 0537 66 73 05 /06, Fax : (+212) 0537 66 75 13

Le dossier d’appel d’offres est remis gratuitement aux candidats.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- Soit déposés contre récépissé au Bureau des marchés (DAM) à l’adresse : Immeuble G avant la date et l’heure fixées pour la séance d’ouverture des plis.
- Soit envoyé par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau des marchés (DAM) à l’adresse : Immeuble G avant la date et l’heure fixées pour la séance d’ouverture des plis.
- Soit remis au président de

la commission d’appel d’offres en début de la séance publique d’ouverture des plis.

L’ouverture publique des plis aura lieu le Jeudi 24 Février 2022 à 12:30 (heure locale) au

Salle d’ouverture de l’Immeuble G à l’adresse : Avenue Mohamed Belhassan El Ouazzani - Rabat. L’ouverture des enveloppes sera faite en un seul temps.

Pour toute demande d’éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d’offres ou les docu-

ments y afférents, prière de contacter l’entité d’achat Division Achats Courants de la Direction Approvisionnement et Marchés à l’adresse : Avenue Mohamed Belhassan El Ouazzani - CP 10220 - Rabat - Fax : (212) 5 37 66 72 19.

Le règlement des achats de l’ONEE et les cahiers généraux sont consultables et téléchargeables à partir du site internet des achats de l’ONEE-Branche Eau à l’adresse : <http://www.onep.ma>(Espace entreprise - rubrique Achats)

N° 591/PC

PROGRAMME PREVISIONNEL DE L’OFFICE REGIONAL DE MISE EN VALEUR AGRICOLE DES DOUKKALA ANNEE BUDGETAIRE 2022						
TRAVAUX						
Objet des travaux	Nature de travaux	Lieu d’exécution	Mode de passation	Période prévue de lancement	Coordonnées du Département/ Service concerné	Marchés réservés à la PME
Travaux d’entretien des bâtiments de l’ORMVAD	Entretien	Siège ORMVAD et Périmètre	Appel d’offres ouvert	Février 2022	Service des Moyens Généraux Tél : 05 23 34 39 78	100%
Travaux de revêtement-dallage en béton armé d’un tronçon du drain Aouja traversant la ville de Sidi Bennour	Entretien	Sidi Bennour	Appel d’offres ouvert	Mars 2022	Département des Aménagements Tél : 05 23 34 22 70	0%
Travaux d’aménagement des sites des stations de pompage du périmètre des Doukkala	Entretien	Sidi Bennour	Appel d’offres ouvert	Avril 2022	Département des Aménagements Tél : 05 23 34 22 70	0%
Travaux d’entretien et de réparation des équipements des stations de filtration à lamis et à disque du périmètre bas service des Doukkala	Entretien	zone d’action de l’ORMVAD	Appel d’offres ouvert	Mai 2022	Département de gestion des réseaux Tél : 05 23 34 22 70	100%
Travaux d’entretien des équipements électriques Basse et moyenne tension des stations de pompage du périmètre bas service des Doukkala	Entretien	zone d’action de l’ORMVAD	Appel d’offres ouvert	Jun 2022	Département de gestion des réseaux Tél : 05 23 34 22 70	100%
Travaux de curage d’entretien et de nettoyage du canal principal bas service et HS et de leurs branches	Entretien	zone d’action de l’ORMVAD	Appel d’offres ouvert	Février 2022	Département de gestion des réseaux Tél : 05 23 34 22 70	100%
Travaux de lutte biologique contre le développement de la végétation aquatique dans les canaux d’irrigation du périmètre des Doukkala	Entretien	zone d’action de l’ORMVAD	Appel d’offres ouvert	Mars 2022	Département de gestion des réseaux Tél : 05 23 34 22 70	100%
Entretien et mise à niveau des stations Météo de l’ORMVAD	Entretien	zone d’action de l’ORMVAD	Appel d’offres ouvert	Mai 2022	Département de gestion des réseaux Tél : 05 23 34 22 70	100%
Travaux de réaménagement des deux canaux d’irrigation dans le casier de sidi Bennour	Fourniture de canaux	zone d’action de l’ORMVAD	Appel d’offres ouvert	Jun 2022	Département de gestion des réseaux Tél : 05 23 34 22 70	0%
Travaux de plantation de 200 ha de cactus résistant à la cochenille dans le commune de Tarda	Travaux de plantation	Commune de Tarda	Appel d’offres ouvert	Mars 2022	Département de Développement Agricole Tél : 05 23 34 22 70	0%
Travaux de plantation de 200 ha de cactus résistant à la cochenille dans la Province de sidi Bennour	Travaux de plantation	Province de sidi Bennour	Appel d’offres ouvert	AOÛT 2022	Département de Développement Agricole Tél : 05 23 34 22 70	0%
Travaux de plantation de 130 ha de cactus résistant à la cochenille dans la Province d’El Jadida	Travaux de plantation	Province d’El Jadida	Appel d’offres ouvert	Novembre 2022	Département de Développement Agricole Tél : 05 23 34 22 70	0%
Travaux de construction de l’unité de valorisation de la pomme de terre	Construction	Province d’El Jadida	Appel d’offres ouvert	Février 2022	Département de Développement Agricole Tél : 05 23 34 22 70	0%
Travaux de construction de l’unité de valorisation du lait à Beni Halil	Construction	Beni Halil	Appel d’offres ouvert	Avril 2022	Département de Développement Agricole Tél : 05 23 34 22 70	0%
Travaux de construction de l’unité de valorisation des produits apicoles à Sidi Bennour	Construction	Sidi Bennour	Appel d’offres ouvert	Avril 2022	Département de Développement Agricole Tél : 05 23 34 22 70	0%
FOURNITURES						
Objet des fournitures	Type de fournitures	Lieu d’exécution	Mode de passation	Période prévue de lancement	Coordonnées du Département/ Service concerné	Marchés réservés à la PME
Acquisition de bœufs sélectionnés de races ovines reconnues	Bœufs	zone d’action de l’ORMVAD	Appel d’offres ouvert	Février 2022	Département de Développement Agricole Tél : 05 23 34 22 70	100%
Achat de 73.000 Quintaux d’orge subventionnée pour l’alimentation du bétail au profit des éleveurs y compris le chargement, le déchargement, le transport et la livraison aux chefs-lieux des Communes Territoriales relevant des provinces (El Jadida et Sidi Bennour)	Orges	Provinces El Jadida et Sidi Bennour	Appel d’offres ouvert	Janvier 2022	Département de Développement Agricole Tél : 05 23 34 22 70	0%
Achat de matériel informatique	Matériel informatique	Siège ORMVAD	Appel d’offres ouvert	Mai 2022	Département de la Planification et des Finances Tél : 05 23 34 22 70	100%
Achat de fourniture informatique	Fourniture informatique	Siège ORMVAD	Appel d’offres ouvert	Février 2022	Service des Moyens Généraux Tél : 05 23 34 39 78	100%
Acquisition de fourniture de bureau	Fourniture bureautique	Siège ORMVAD	Appel d’offres ouvert	Février 2022	Service des Moyens Généraux Tél : 05 23 34 39 78	100%
Fourniture et mise en œuvre de câblage informatique du siège de l’ORMVAD	Câble	Siège ORMVAD	Appel d’offres ouvert	Février 2022	Département de la Planification et des Finances Tél : 05 23 34 22 70	100%
Fourniture et installation des cellules Moyenne Tension 22KV aux stations de pompage Z1 et extension Sidi Smal	Fourniture électrique	zone d’action de l’ORMVAD	Appel d’offres ouvert	septembre 2022	Département de gestion des réseaux Tél : 05 23 34 22 70	0%
Fourniture de canaux semi circulaires pour l’entretien des réseaux d’irrigation gravitaire du périmètre des Doukkala	Fourniture de canaux	zone d’action de l’ORMVAD	Appel d’offres ouvert	Avril 2022	Département de gestion des réseaux Tél : 05 23 34 22 70	0%
Fourniture de supports et berceaux pour canaux d’irrigation dans les casiers gravitaires du périmètre des Doukkala	Fourniture de supports et berceaux	zone d’action de l’ORMVAD	Appel d’offres ouvert	Mars 2022	Département de gestion des réseaux Tél : 05 23 34 22 70	0%
Fourniture de canaux polypropylène pour l’entretien des réseaux d’irrigation gravitaire des casiers de sidi Bennour et sidi smal du périmètre Bas Service des Doukkala	Fourniture de canaux	zone d’action de l’ORMVAD	Appel d’offres ouvert	Mars 2022	Département de gestion des réseaux Tél : 05 23 34 22 70	0%
SERVICES						
Objet des services	Type de services	Lieu d’exécution	Mode de passation	Période prévue de lancement	Coordonnées du Département/ Service concerné	Marchés réservés à la PME
Achèvement de l’opération de remembrement rural du secteur 1 et établissement des dossiers d’homologation des secteurs 1 et 2 (Bour Oujad Amrane)	Prestation de service	Oujad Amrane	Appel d’offres ouvert	Mars 2022	Département des Aménagements Tél : 05 23 34 22 70	100%
Etude d’avant projet détaillé et définition des lettres de référence pour le remplacement du tableau électrique 11 KV de la station de pompage Haut Service des Doukkala	Prestation de service	zone d’action de l’ORMVAD	Appel d’offres ouvert	Février 2022	Département de gestion des réseaux Tél : 05 23 34 22 70	100%
Prestations de service pour le contrôle topographique des travaux de curage des réseaux d’assainissement et du canal principal Bas Service et ses branches	Prestation de service	zone d’action de l’ORMVAD	Appel d’offres ouvert	Avril 2022	Département de gestion des réseaux Tél : 05 23 34 22 70	100%
Prestations d’entretien et de nettoyage des locaux administratifs et de la façade du siège de l’ORMVAD	Prestation de service	Siège ORMVAD et Périmètre	Appel d’offres ouvert	Février 2022	Service des Moyens Généraux Tél : 05 23 34 39 78	100%
Assistance technique pour le suivi des travaux de plantation de 200 ha de cactus résistant à la cochenille dans la commune de Tarda	Assistance technique	Zone d’action de l’ORMVAD	Appel d’offres ouvert	Mars 2022	Département de Développement Agricole Tél : 05 23 34 22 70	100%
Assistance technique pour le suivi des travaux de plantation de 200 ha de cactus résistant à la cochenille dans la Province de sidi Bennour	Assistance technique	Zone d’action de l’ORMVAD	Appel d’offres ouvert	AOÛT 2022	Département de Développement Agricole/ Guelch Inrique Tél : 05 23 34 22 70	100%
Assistance technique pour le suivi des travaux de plantation de 130 ha de cactus résistant à la cochenille dans la Province d’El Jadida	Assistance technique	Zone d’action de l’ORMVAD	Appel d’offres ouvert	Novembre 2022	Département de Développement Agricole Tél : 05 23 34 22 70	100%
Prestations pour la réalisation des essais agricoles au niveau de la Station Expérimentale de Mise en Valeur Agricole de Zemzama.	Assistance technique	Zone d’action de l’ORMVAD	Appel d’offres ouvert	Septembre 2022	Département de Développement Agricole Tél : 05 23 34 22 70	100%
Assistance technique pour le traitement des dossiers de subvention dans le cadre du fonds de développement agricole dans la zone d’action de l’ORMVAD	Assistance technique	Zone d’action de l’ORMVAD	Appel d’offres ouvert	Février 2022	Département de Développement Agricole Tél : 05 23 34 22 70	100%
Prestations d’assurance du personnel de l’ORMVAD contre les risques d’accident de travail	Prestation de service	El Jadida et Périmètre	Appel d’offres ouvert	Février 2022	Département des ressources humaines Tél : 05 23 34 22 70	0%
Animation des modules de formation au profit du personnel de l’ORMVAD	Prestation de service	El Jadida et Périmètre	Appel d’offres ouvert	Mars 2022	Département des ressources humaines Tél : 05 23 34 22 70	100%
Archivage physique et électronique des dossiers du personnel de l’ORMVAD	Prestation de service	El Jadida	Appel d’offres ouvert	Mars 2022	Département des ressources humaines Tél : 05 23 34 22 70	100%
Audit des marchés de l’ORMVAD dont le montant dépasse 5 MDH	Prestation de service	El Jadida	Appel d’offres ouvert	Mars 2022	Service Audit Interne et contrôle de gestion Tél : 05 23 34 22 70	100%
Audit financier et comptable de l’ORMVAD	Prestation de service	El Jadida	Appel d’offres ouvert	Septembre 2022	Service Audit Interne et contrôle de gestion Tél : 05 23 34 22 70	100%
Observatoire de suivi de la qualité des eaux et des sols de l’ORMVAD	Prestation de service	zone d’action de l’ORMVAD	Appel d’offres ouvert	Avril 2022	Département de gestion des réseaux Tél : 05 23 34 22 70	100%

N°592/PA

INTERNATIONALE DE FINANCEMENT ET DE PARTICIPATION
Par abréviation « INTERFINA S.A »
Société Anonyme au capital social de 300.000.000 de dirhams
Siège social : Casablanca, 81, Avenue des Forces Armées Royales, 14ème étage
R.C Casablanca n°68.427 - IF 1002086

Augmentation de capital Au terme de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 décembre 2021 de la société Internationale de Financement et de Participation par abréviation « INTERFINA » il a été décidé ce qui suit :
- L'augmentation de capital de la Société d'un montant de Quatre Vingt Dix Millions (90 000 000,00) de Dirhams par incorporation de l'intégralité du compte courant d'actionnaire détenant par la société O CAPITAL GROUPE sur la Société, pour porter le capital social de Deux Cent Dix Millions (210 000.000,00) de dirhams à Trois Cent Millions (300.000.000,00) de dirhams;
- La constatation de la réalisation définitive de l'augmentation de capital ;
- La modification des articles « capital social » des Statuts.
Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 20 janvier 2022 sous le numéro 809286.

N° 593/PA

ROYAUME DU MAROC
OFFICE NATIONALE DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)
BRANCHE EAU
Direction Approvisionnement et Marchés
Avis d'Appel d'offres Ouvert N° : 4/DAM/E/2022 à plusieurs lots Séance Publique

La Direction Approvisionnement et Marchés de l'ONEE-Branche Eau, sise à Rabat lance le présent appel d'offres qui concerne : Réalisation de treize forages dans la province d'Errachidia
- Lot 1: Réalisation de trois (03) forages
- Lot 2: Réalisation de trois (03) forages
- Lot 3: Réalisation de trois (03) forages
- Lot 4: Réalisation de quatre (04) forages
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation. L'estimation du coût des prestations s'élève à :
- Lot 1 : 4.014.000,00 DH TTC
- Lot 2 : 2.696.400,00 DH TTC
- Lot 3 : 3.038.400,00 DH TTC
- Lot 4 : 4.659.600,00 DH TTC.
Le montant du cautionnement provisoire est fixé à :
- Lot 1 : 40.100,00 MAD
- Lot 2 : 27.000,00 MAD
- Lot 3 : 30.400,00 MAD
- Lot 4 : 46.600,00 MAD
Le dossier d'appel d'offres est téléchargeable sur le portail marocain des marchés publics à l'adresse :

https://www.marchespublics.gov.ma/. Le dossier de consultation peut être retiré à l'adresse suivante : Bureau des marchés (DAM), Immeuble G, Avenue Mohamed Belhassan El Ouazzani - Rabat - Maroc,
Tel : (+212) 0537 66 73 05 /06, Fax : (+212) 0537 66 75 13
Le dossier d'appel d'offres est remis gratuitement aux candidats.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :
- Soit déposé contre récépissé au Bureau des marchés (DAM) à l'adresse : Immeuble G avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.
- Soit envoyé par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau des marchés (DAM) à l'adresse : Immeuble G avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.
- Soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.
- Soit transmis par voie électronique via le portail marocain des marchés publics.

L'ouverture publique des plis aura lieu le Mercredi 02 Mars 2022 à 10:00 (heure locale) au Salle d'ouverture de l'Immeuble G à l'adresse : Avenue Mohamed Belhassan El Ouazzani - Rabat.
L'ouverture des enveloppes sera fait en un seul temps.
Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents, prière de contacter l'entité d'achat Division Achats Projets Eau Potable de la Direction Approvisionnement et Marchés à l'adresse : Avenue Mohamed Belhassan El Ouazzani - CP 10220 - Rabat - Fax : (+212) 05 37 66 72 22.
Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont consultables et téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE-Branche Eau à l'adresse : http://www.onep.ma (Espace entreprise - rubrique Achats)

N° 594/PC

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE SIDI KACEM
S.G/DBM

Programme prévisionnel complémentaire du CAS « fonds pour le développement rural et des zones de montagne »

Maitre d'ouvrage délégué: Le Gouverneur de la Province de Sidi kacem
Année budgétaire: 2022

Le programme prévisionnel complémentaire des marchés que le maître d'ouvrage délégué, le Gouverneur de la Province de Sidi Kacem, envisage de lancer pour l'année budgétaire 2022 est le suivant:

Fournitures

Type de fournitures	Objet des fournitures	Quantitatif	Lieu de livraison	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marchés réservés à la petite et moyenne entreprise, la coopérative et l'auto entrepreneur
matériels médicotéchniques	Achat de matériels médicotéchniques au profit des formations sanitaires	selon les besoins	Parc province de Sidi Kacem	Appel d'offres ouvert	1 ^{er} Trimestre	D.B.M TEL: 0537593314	

N°595/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE SETTAT
COMMUNE DE SETTAT

DSC/DAFE/SBM

CADRE DU PROGRAMME PREVISIONNEL

Maitre d'ouvrage : Commune de Settata
Année Budgétaire : 2022

TRAVAUX

TYPE DES TRAVAUX	OBJET DES TRAVAUX	LIEU D'EXECUT°	MODE DE PASSAT°	PERIODE PREVUE POUR LE LANCEMENT	COORDONNEES DU SERVICE CONCERNE	MARCHE RESERVES PME +CP+UC+AE
Entretien	Entretien courant des cimetières	Commune de Settata	A.O.O	Du 01/02/2022 Au 30/06/2022	D.A.T.U	X
Travaux d'aménagement	travaux d'aménagement des abattoirs de la ville de Settata	Commune de Settata	A.O.O	Du 01/02/2022 Au 30/06/2022	D.A.T.U	X
travaux d'installation	travaux d'installation de poteaux et câblage	Commune de Settata	A.O.O	Du 01/02/2022 Au 30/06/2022	D.A.T.U	
Entretien	Entretien des espaces verts Lot n°1	Commune de Settata	A.O.O	Du 01/02/2022 Au 30/06/2022	D.A.T.U	X
Entretien	Entretien des espaces verts Lot n°2	Commune de Settata	A.O.O	Du 01/02/2022 Au 30/06/2022	D.A.T.U	X

FOURNITURE

TYPE DES FOURNITURES	OBJET DES FOURNITURES	LIEU D'EXECUT°	MODE DE PASSAT°	PERIODE PREVUE POUR LE LANCEMENT	COORDONNEES DU SERVICE CONCERNE	MARCHE RESERVES PME +CP+UC+AE
fourniture de bureau	achat de fourniture de bureau	Commune de Settata	A.O.O	Du 01/02/2022 Au 30/06/2022	D.S.C	X
mobilier de bureau	Achat de mobilier de bureau	Commune de Settata	A.O.O	Du 01/02/2022 Au 30/06/2022	D.S.C	X
acquisition du matériel informatique	acquisition d'ordinateur de bureau, imprimante...	Commune de Settata	A.O.O	Du 01/02/2022 Au 30/06/2022	D.S.C	X
fourniture électrique pour l'entretien des ouvrages d'éclairage public	achat de fourniture électrique pour l'entretien des ouvrages d'éclairage public -commune de Settata-	Commune de Settata	A.O.O	Du 01/02/2022 Au 30/06/2022	D.A.T.U	X
réhabilitation	Achat des feux tricolores	Commune de Settata	A.O.O	Du 01/02/2022 Au 30/06/2022	D.A.T.U	

SERVICE

TYPE DES SERVICES	OBJET DES SERVICES	LIEU D'EXECUT°	MODE DE PASSAT°	PERIODE PREVUE POUR LE LANCEMENT	COORDONNEES DU SERVICE CONCERNE	MARCHE RESERVES PME +CP+UC+AE
gardienage et surveillance des bâtiments administratifs	gardienage et surveillance des bâtiments administratifs	Commune de Settata	A.O.O	Du 01/02/2022 Au 30/06/2022	D.S.C	X
entretien et nettoyage des bâtiments administratifs	entretien et nettoyage des bâtiments administratifs	Commune de Settata	A.O.O	Du 01/02/2022 Au 30/06/2022	D.S.C	X
étude	étude technique Plan directeur de l'éclairage public	Commune de Settata	A.O.O	Du 01/02/2022 Au 30/06/2022	D.A.T.U	
étude	Consultation architectural pour la construction des marchés couverts et centre commercial	Commune de Settata	A.O.O	Du 01/02/2022 Au 30/06/2022	D.A.T.U	

N°596/PA

FIRST MOROCCAN TRADING COMPANY « FMTC » SARL AU CAPITAL DE 1.000.000,00 DHS SIEGE SOCIAL: N°13 BIS, LOTISSEMENT LIS-SASFA. CASABLANCA. Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 14/12/2021. Les associés décident ce qui suit : 1) IMPORTATION DE L'OBJET SOCIAL DE l'activité : « Importation, Achat, Vente, Représentation, Distribution des Produits Cosmétiques et d'hygiène Corporelle ». 2) La mise à jour des statuts. Le dépôt légal est effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca le 10/01/2022 sous numéro 807753 et 807756.

N° 597/PA

Royaume du Maroc Ministère de l'Intérieur Wilaya de la Région de Béni Mellal Khenifra Province de Béni- Mellal Secrétariat Général DBM/SM AVIS DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE SEANCE PUBLIQUE N° 01 /C.A / INDH/2022 Le 28/02/2022 à 10 Heures , il sera procédé en séance publique, dans les bureaux de Secrétariat Général de la province de Béni- Mellal (DBM) à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale pour : ETUDE ET SUIVI DU PROJET DE CREATION D'UNITES PRESCOLAIRES AUX CERCLES : BENI MELLAL ET KASBA TADLA, PROVINCE DE BENI MELLAL. Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré de la Division du Budget et des Marchés/ Service des Marchés de cette province. Il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics : www. marchespublics.gov.ma. Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de : 2 083 333,00 Dh (Deux Million Quatre Vingt Trois Mille Trois Cent Trente Trois Dirhams) Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du décret n°2-12-349 du 8 jourmada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics. Les Architectes peuvent : - Soit les déposer contre récépissé dans les bureaux de la province de Béni- Mellal (D.B.M/SM). - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis. - Soit les remettre au président du jury au début de la séance et avant l'ouverture des plis. - Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

• Une visite des lieux, est prévue le 14/02/2022 à 10 Heures, rendez vous à la division des Equipements

(D.E), à la wilaya. (présence obligatoire). Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 05 du règlement de la consultation.

N° 598/PA

Royaume du Maroc Ministère de l'Intérieur Wilaya de la Région de Béni Mellal Khenifra Province de Béni- Mellal Secrétariat Général DBM/SM AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 01/INDH/2022

Le 22/02/2022 à 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux de Secrétariat Général de la province de Béni-Mellal (DBM) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix relatifs à : ETABLISSEMENT DES ETUDES TECHNIQUES, SUIVI DES PROJETS DE CREATION DES UNITES PRESCOLAIRES AUX CERCLES BENI MELLAL, EL KSIBA, KASBA TADLA ET AGHBALA A LA PROVINCE DE BENI MELLAL AU TITRE DE L'ANNEE 2022/INDH. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de la Division du Budget et des Marchés/ Service des Marchés de cette province. Il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma. Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 5.000,00 Dhs (Cinq Mille Dirhams) L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 189.000,00 dhs (Cent Quatre Vingt Neuf Mille Dirhams) Le contenu la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27-29 et 31 du décret n°2-12-349 du 08 jourmada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics, telle qu'il a été complété et modifié. Les concurrents peuvent : Conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 4 septembre 2014, relatif à la dématérialisation de la commande publique et à celles de l'article 31 du décret 2-12-349, précité;

- Soit transmettre leurs plis par la voie électronique. - Soit les déposer contre récépissé dans les bureaux de la province de Béni- Mellal (D.B.M/SM). - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 09 du règlement de la consultation. Pour les concurrents installés au Maroc : Copie légalisée du certificat d'agrément, domaine d'activité: D14-D15 ET D16. Les concurrents non installés au Maroc doivent four-

nir le dossier technique tel que prévu dans l'article 09 du règlement de la consultation.

N° 599/PA

Royaume du Maroc Ministère de l'Intérieur Wilaya de la Région de Béni Mellal Khenifra Province de Béni- Mellal Secrétariat Général DBM/SM AVIS DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE SEANCE PUBLIQUE N° 02 /C.A - INDH/2022 Le 28/02/2022 à 11 Heures , il sera procédé en séance publique, dans les bureaux de Secrétariat Général de la province de Béni- Mellal (DBM) à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale pour : ETUDE ET SUIVI DU PROJET DE CREATION D'UNITES PRESCOLAIRES AUX CERCLES : EL KSIBA ET AGHBALA, PROVINCE DE BENI MELLAL. Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré de la Division du Budget et des Marchés/ Service des Marchés de cette province. Il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics : www. marchespublics.gov.ma. Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de : 3.166.666,66 Dh (Trois Millions Cent Soixante Six Mille Six Cent Soixante Six Dirhams, 66 Cts) Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du décret n°2-12-349 du 8 jourmada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics. Les Architectes peuvent : - Soit les déposer contre récépissé dans les bureaux de la province de Béni- Mellal (D.B.M/SM). - Soit les remettre au prési-

dent du jury au début de la séance et avant l'ouverture des plis. - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité. - Soit transmettre leurs plis par la voie électronique. • Une visite des lieux, est prévue le 15/02/2022 à 10 Heures, rendez vous à la division des Equipements (D.E), à la wilaya. (présence obligatoire). Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 05 du règlement de la consultation. N° 600/PA

dent du jury au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité. - Soit transmettre leurs plis par la voie électronique. • Une visite des lieux, est prévue le 15/02/2022 à 10 Heures, rendez vous à la division des Equipements (D.E), à la wilaya. (présence obligatoire). Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 05 du règlement de la consultation. N° 600/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE EL KELAA DES SRAGHNA SECRETARIAT GENERAL D.B.M. AVIS DE CONSULTATION ARCHITECTURALE Le 22/2/2022, il sera procédé dans les bureaux du secrétariat général de la Province d'El Kelaâ des Sraghna. (Salle Ait Abdelmoula Abdelouahab) à l'ouverture des plis relatif à la consultation architecturale pour :

• 6/2022/INDH à 10 :00H Etude, conception architecturale et suivi des travaux de construction d'un incubateur pour jeunes entrepreneurs à la ville d'El Kelaâ, province d'El Kelaâ des Sraghna - Tranche 2- - le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de : 3 375 000,00 DHS (Trois Million Trois Cent Soixante Quinze Mille dhs). Les dossiers de la consultation architecturale peuvent être retirés auprès de la Division du budget et matériel de la province. Ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du décret n° 2-12-349 du 8 jourmada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics. Les architectes peuvent :

-soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau d'ordre de la Province El kelaâ des Sraghna. -soit déposer, contre récépissé, leurs plis dans le bureau d'ordre de la Province El kelaâ des Sraghna. -soit les remettre au président du jury des consultations architecturales au début de la séance et avant l'ouverture des plis. - Soit envoyer par voie électronique conformément à la disposition de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435(04/09/2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 des règlements des consultations architecturales. N° 601/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE EL KELAA DES SRAGHNA SECRETARIAT GENERAL D.B.M. AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

Le 22/2 /2022 à 11.Heures, il sera procédé dans les bureaux du secrétariat général de la Province d'El Kelaâ des Sraghna. (Salle Ait Abdelmoula Abdelouahab) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix : • 7/2022/INDH A 11h -Etudes techniques et suivi des travaux de construction d'un centre d'addictologie à El Kelaades Sraghna

- le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 1 500,00 DHS (Mille Cinq Cent Dhs).

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 54 000,00 DHS (Cinquante Quatre Mille dirhams).

Les dossiers de l'appel d'offres peuvent être retirés auprès de la Division du budget et matériel de la province. Ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent : -soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau d'ordre de la Province El kelaâ des Sraghna. -soit déposer, contre récépissé, leurs plis dans le bureau d'ordre de la Province El kelaâ des Sraghna. -soit les remettre au président de la commission de l'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit envoyer par voie électronique conformément à la disposition de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435(04/09/2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation. -Les concurrents doivent produire une copie certifiée conforme du certificat d'agrément D14 Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation N° 602/PA

إعلان عن إجراء امتحانين في الكفاءة المهنية لجماعة سيدي موسى المجنوب برسم 2022

يعلن رئيس جماعة سيدي موسى المجنوب عن إجراء امتحانين في الكفاءة المهنية برسم 2022 وذلك بتاريخ 2022/02/25 بمقر جماعة سيدي موسى المجنوب ابتداء من الساعة 09 صباحا، لفائدة الموظفين المنتسبين بميزانية جماعة سيدي موسى المجنوب، الذين قضاوا ما لا يقل عن ست(6) سنوات من الخدمة الفعلية بهذه الصفة إلى غاية تاريخ إجراء أول اختبار من اختبارات الكفاءة المهنية برسم 2022، وذلك حسب الجدول أسفله :

الاطار الأصلي	نظري من الدرجة الثانية	مساعد نظري من الدرجة الثالثة
نظري من الدرجة الأولى	يُفتح امتحان الكفاءة المهنية في وجه التفتين من الدرجة الثانية الذين قضاوا ما لا يقل عن ست (6) سنوات من الخدمة الفعلية بهذه الصفة إلى غاية تاريخ إجراء أول اختبار من اختبارات الكفاءة المهنية.	يُفتح امتحان الكفاءة المهنية في وجه المساعدين التفتين من الدرجة الثالثة الذين قضاوا ما لا يقل عن ست (6) سنوات من الخدمة الفعلية بهذه الصفة إلى غاية تاريخ إجراء أول اختبار من اختبارات الكفاءة المهنية.

ملف الترشيح : يجب أن تصل طلبات الترشيح إلى مكتب الموارد البشرية بجماعة سيدي موسى المجنوب بتاريخ 2022/02/21 و هو آخر أجل لإيداع الترشيحات.

مناصب المتباري بشأنها : منصب واحد(1)

شروط ولوج الامتحان : يجب أن تصل طلبات الترشيح إلى مكتب الموارد البشرية بجماعة سيدي موسى المجنوب بتاريخ 2022/02/21 و هو آخر أجل لإيداع الترشيحات.

مناصب واحد(1)

N°603/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
عمالة المحمدية
دائرة زنقة
قيادة سيدي موسى المجنوب
جماعة سيدي موسى المجنوب
مكتب الموارد البشرية

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE EL KELAÀ
DES SRAGHNA
SECRETARIAT GENERAL
D.B.M.
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
 Le 22/2 /2022 à 10 Heures, il sera procédé dans les bureaux du secrétariat général de la Province d'El Kelaâ des Sraghna. (Salle Ait Abdelmoula Abdelouhab) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix :

- 8/2021/INDH A 12 h
- Etudes techniques de construction des pistes relevant des CTS: Amria-Chtaiba- Od Yaagoub- Sidi Aissa Ben Slimane-Lemzem-Fraita-Hiadna- Sourlaaz-Od Aamer- Zemrane Charquia-Laatamna-Attaouia Chaibia- Joualla et Mayate
- Et suivi des travaux de construction des pistes relevant des CTS : Joualla et Zemrane Charquia. Province d'El Kelaâ des Sraghna
- le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 12 000.00 DHS (Douze Mille Dhs).
- l'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 569 280.00 DHS (Cinq Cent Soixante Neuf Mille Deux Cent Quatre Vingt dhs).
- Les dossiers de l'appel d'offres peuvent être retirés auprès de la Division du budget et matériel de la province. Ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.
- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.
- Les concurrents peuvent :
 - Soit envoyer par voie électronique conformément à la disposition de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435(04/09/2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.
 - Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.
 - Les concurrents doivent produire une copie certifiée conforme du certificat d'agrément D4
 - Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation

N° 604/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE

D'ESSAOUIRA
D.A.A
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
 N° 07/2022/GDE/INDH
 Le 21 Février 2022 à 10h00, il sera procédé, dans les bureaux du secrétariat général de la province d'Essaouira à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour : - ACHAT ET MISE EN SERVICE DE MATERIEL DE TRANSFUSION SANGUINE AU PROFIT DU CENTRE HOSPITALIER PROVINCIAL D'ESSAOUIRA
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la division des affaires administratives de la province. Il peut être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat à l'adresse suivante : www.marchespublics.gov.ma
 Le montant du cautionnement provisoire est : Quarante Mille Dirhams 40 000,00 DH.
 L'estimation des couts des prestations est : Un Million Cinq Cent Trente Six Mille Trois Cent Soixante Douze Dirhams TTC (1 536 372,00DH)
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.
 Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la division des affaires administratives au secrétariat général de la province d'Essaouira.
- Soit déposer leurs plis contre récépissé à la division précitée.
- Soit envoyer par courrier électronique.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Les prototypes, prospectus, notices ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau du secrétariat général de la province d'Essaouira, division des affaires administratives de la province avant le 18 Février 2022 à 16H00.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 605/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE TAROUDANT
PACHALIK TALIOUINE
COMMUNE
DE TALIOUINE
AVIS D'APPELS
D'OFFRES OUVERTS
 Il sera procédé dans le siège de la commune de TALIOUINE, l'ouverture des plis relatifs Aux appels d'offres sur offres de prix suivants:
 - N° A.O:04 /TAL /2022
 Objet : sur offres de prix pour la location de l'abattoir du souk hebdomadaire de c .Taliouine au titre de l'année 2022 (Du 1er03 / / 2022 Au 2022 /12/31) la caution Provisoire : DIX MILLE (10000.00)dhs. L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la

somme de : 12000 ,00) douze MILLE (dhs). Suite à l'article 8 chapitre 20du décret N 2.18.933 du 29 avril 2019 modifiant et complétant le décret 02-12-349 du 20 MARS 2013 relatif au marché public. La date et l'heure d'ouverture des plis sera le jeudi 24 février 2022 à 10 heures du matin à la salle de réunion à la commune.
 Le dossier d'appels d'offres peut être retiré au service du patrimoine de la commune de Taliouine, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma
 Le dossier d'Appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues aux articles 24-25-27-29 du décret n°2.18.933 du 29 avril 2019 modifiant et complétant le

décret 02-12-349 du 20 Mars 2013 fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'Etat ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.
 Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions du Décret précité.
 Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de service du patrimoine de la commune Urbaine de Taliouine au minimum une heure avant l'ouverture des plis.
- Soit l'envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- soit les envoyer par courrier électronique sur portail de marches publiques.
- soit les remettre au président de la commission

d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 27-28 du Décret N° 2- 12- 349 précité à savoir:
 1) dossier administratif comprenant :

- la déclaration sur l'honneur.
- La ou les pièces justifiant les pouvoirs conférés à la personne agissant au nom du concurrent.
- L'attestation fiscale du Percepteur du lieu d'imposition délivré depuis moins d'un an.
- L'attestation délivrée depuis de moins d'un an par la C.N.S.S.
- le certificat d'immatriculation au registre du commerce.
- copie conforme de la CIN.
- Copie du cahier de charges portant la signature

légalisée du concurrent
 - Le récépissé du cautionnement provisoire du concurrent.
 - Engagement du soumissionnaire de nettoyage du (Souk ou abattoir).
 2) Dossier Technique comprenant :

- Note présente les moyens humains et Technique.
- 3) dossier financier comprenant :
- L'acte d'engagement comportant l'offre proposée par le concurrent en lettres et en chiffres y compris toutes taxes et impôts (T.T.C).

 N.B : Toutes pièces concernant appels d'offres ouverts sont mises à la disposition des soumissionnaires sur le portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma . Ou au service de patrimoines relevant cette commune.

N° 606/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU
SERVICE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU
DE RHAMNA

المملكة المغربية
 وزارة التجهيز والنقل واللوجستيك والماء
 مصلحة التجهيز والنقل واللوجستيك والماء
 بالرحامنة

PROGRAMME PREVISIONNEL 2022

Conformément aux dispositions de l'article 14 du décret n° 2-12-349 du 8 jourmada 1 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics, le programme prévisionnel des marchés que le Service de l'Equipeement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Rhamna envisage de lancer pour l'année budgétaire 2022 est le suivant :

PROGRAMME PREVISIONNEL DU SETLE DE RHAMNA POUR L'ANNEE 2022

OBJET DE L'APPEL D'OFFRES	NATURE DE LA PRESTATION	LIEU D'EXECUTION	MODE DE PASSATION	PERIODE PREVUE POUR LE LANCEMENT	COORDONNEES DU SETLE	OBSERVATIONS
Travaux de maintenance du réseau routier relevant du service de l'équipement, du transport, de la logistique et de l'eau de Rhamna de Rhamna -Province de Rhamna-	Travaux	Rhamna	Appel d'offres ouvert	1 ^{er} semestre	Tél : 05.24.32.48.72 Fax : 05.24.32.46.05	
Fourniture des panneaux de signalisation pour le Service de l'Equipeement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Rhamna -Province de Rhamna-	Fourniture	Rhamna	Appel d'offres ouvert	1 ^{er} semestre	Tél : 05.24.32.48.72 Fax : 05.24.32.46.05	
Fourniture de matériaux de construction pour l'entretien du réseau routier relevant du service de l'équipement, du transport, de la logistique et de l'eau de Rhamna -Province de Rhamna-	Fourniture	Rhamna	Appel d'offres ouvert	1 ^{er} semestre	Tél : 05.24.32.48.72 Fax : 05.24.32.46.05	Réservé aux Petites et moyennes entreprises
Travaux de fixation des glissières de sécurité pour le réseau routier du Service de l'Equipeement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Rhamna -Province de Rhamna-	Travaux	Rhamna	Appel d'offres ouvert	1 ^{er} semestre	Tél : 05.24.32.48.72 Fax : 05.24.32.46.05	Réservé aux Petites et moyennes entreprises
Travaux de construction de la RP2114 du PK26+000 au PK34+000 -Province de Rhamna-	Travaux	Rhamna	Appel d'offres ouvert	1 ^{er} semestre	Tél : 05.24.32.48.72 Fax : 05.24.32.46.05	
Travaux de mise à niveau de la RR206 du Pk 7 au Pk 24 -Province de Rhamna-	Travaux	Rhamna	Appel d'offres ouvert	1 ^{er} semestre	Tél : 05.24.32.48.72 Fax : 05.24.32.46.05	
Contrôle de la qualité des travaux de mise à niveau de la RR206 du Pk 7 au Pk 24 -Province de Rhamna-	Contrôle	Rhamna	Appel d'offres ouvert	1 ^{er} semestre	Tél : 05.24.32.48.72 Fax : 05.24.32.46.05	
Travaux d'élargissement et de renforcement de la RP 2107 du Pk 20+000 au Pk 26+166 - Province de Rhamna-	Travaux	Rhamna	Appel d'offres ouvert	1 ^{er} semestre	Tél : 05.24.32.48.72 Fax : 05.24.32.46.05	
Travaux de signalisation horizontale et verticale de la RR206 du Pk 7 au Pk 24 - Province de Rhamna-	Travaux	Rhamna	Appel d'offres ouvert	1 ^{er} semestre	Tél : 05.24.32.48.72 Fax : 05.24.32.46.05	
Contrôle de la qualité des travaux de signalisation horizontale et verticale de la RR206 du Pk 7 au Pk 24 -Province de Rhamna-	Contrôle	Rhamna	Appel d'offres ouvert	1 ^{er} semestre	Tél : 05.24.32.48.72 Fax : 05.24.32.46.05	
Travaux de signalisation horizontale et verticale du réseau routier classé relevant de la province de Rhamna	Travaux	Rhamna	Appel d'offres ouvert	1 ^{er} semestre	Tél : 05.24.32.48.72 Fax : 05.24.32.46.05	
Travaux de fixation de dispositifs de sécurité au niveau des routes suivantes : - RP2101 du PK22+000 au PK48+000 - RP2104 du PK0+000 au PK44+000 - RP2106 du PK0+000 au PK12+000 - RP2107 du PK0+000 au PK37+000 - RP2108 du PK0+000 au PK35+000 -Province de Rhamna-	Travaux	Rhamna	Appel d'offres ouvert	1 ^{er} semestre	Tél : 05.24.32.48.72 Fax : 05.24.32.46.05	

CERCLE 17
Constitution
RC 29721

I- Au terme d'un acte S.S.P en date du 05/01/2022 il a été constitué une Société SARL AU dont les caractéristiques suivantes :
-Dénomination : CERCLE 17 SARL AU
-Objet Social : EXPLOITANT UN MILK BAR
-Siège social : NR 92 RDC TRANCHE 2 LOTISSEMENT EL FATH AIN HARROUDA MOHAMMEDIA (M)
-Capital social : (100.000,00 dhs) divisé en (1000) parts de (100) Dirhams chacune, et attribuées à chacun des associés en proportion de leurs apports à savoir :
M. BOUDAL YOUNES : 100.000,00 dhs
En totalité : 100.000,00 dhs (Cent Mille Dirhams)
-Durée : 99 ans.
-GERANCE : M. BOUDAL YOUNES, gérant associé unique pour une durée illimitée, il aura la signature sociale unique.
II- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat-greffe du tribunal de 1ère instance de Mohammedia le 26/01/2022 sous le N° 178.
- La société est immatriculée au RC au tribunal de 1ère instance de Mohammedia le 26/01/2022 sous le N° 208.

N° 616/PA

MMB DIAGNOSTIC SARL
RC N°512653

I-Selon l'assemblée générale extraordinaire en date du 24/12/2021, De La Société « MMB DIAGNOSTIC », et selon les clauses mentionnées sur les statuts il a été Décidé :
- La Nomination de Mr. IBNOUALI JAMAL, En qualité de gérant non associé.
- La Démission de l'ancien gérant non associé Mr. EL MAACHI BEN DAHMAN.
- Refont des statuts.
II- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat-greffe du Tribunal de commerce de Casablanca 10/01/2022 sous le N° 807858.
III- La déclaration de modification de la dite société a été effectuée au niveau du registre du Tribunal de commerce de Casablanca 10/01/2022 sous le numéro 1030 du registre chronologique.

N° 617/PA

TN EQUIPEMENT
Constitution d'une SARL
RC N° :29709

I- Au terme d'un acte S.S.P en date du 05/01/2022 il a été constitué une Société à SARL dont les caractéristiques suivantes :
-Dénomination : TN EQUIPEMENT SARL
-Objet Social :-ENTREPRENEUR DE REPARATION DES APPAREILS (DE MESURE DE LIQUIDE ET DE GAZ)
-MARCHAND DISTRIBUTEUR DE TOUS GENRES DE LUBRIFIANTS
-Siège social : IMM ZBAIRI ETAGE 2 BD AL MAHRIB AL ARABI BP 98 AIN HARROUDA MOHAMMEDIA
- Capital social : (100.000,00 dhs) divisé en (1000) parts

de (100) Dirhams chacune, et attribuées à chacun des associés en proportion de leurs apports à savoir :

- Mr. TAWFIK BEN-CHAABANE, ... 600 PARTS
- Mme .NEZHA BENAMAR, ... 400 PARTS
En totalité... (1000 parts)
Durée : 99 ans.
-GERANCE : Mr. TAWFIK BEN-CHAABANE, gérant associé pour une durée illimitée au RC, il aura seul la signature sociale unique.
II- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat-greffe du tribunal de 1ère instance de Mohammedia Le 25/01/2022 sous le N° 156
- La société est immatriculée au RC au tribunal de 1ère instance de Mohammedia Le 25/01/2022 sous le N° 186.

N° 618/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'AGRICULTURE, DE LA PECHE MARITIME, DU DEVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORETS
DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE DE RABAT - SALE - KENITRA
ECOLE
D'AGRICULTURE DE TEMRA
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 1/2022/EAT
(Séance publique)

Le 24 février 2022 à dix heures (10 H), il sera procédé dans la salle des réunions de l'Ecole d'Agriculture de Témara, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour les prestations de surveillance et de gardiennage de l'Ecole d'Agriculture de Témara sise à la Commune de Mers El-kheir - Préfecture de Skhirat - Témara (lot unique). Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de l'Ecole sise à l'adresse précitée, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Cinq Mille Dirhams (5 000,00 Dhs)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Deux cent quatre-vingt-seize mille huit cent soixante-trois dirhams quatre-vingt-douze centimes toutes taxes comprises. (296 863,92 Dhs TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé, leurs plis auprès du bureau d'ordre de l'Ecole d'Agriculture de Témara ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- Soit soumissionner électroniquement via le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma ,

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 619/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'INTERIEUR
WILAYA REGION
GUELMIM OUED
NOUN
PROVINCE
D'ASSA-ZAG
CONSEIL PROVINCIAL
D'ASSA ZAG
SAAFBM
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N°04/2022/BP

Le 24/02/2022 à 11 h 00 min, il sera procédé, au siège du Conseil Provincial d'Assa-Zag à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix, pour le lot unique :

ACHAT DE MATERIELS DE CONSTRUCTION AU PROFIT DE LA COOPERATIVE BEN ERRAHEH. Le dossier d'appels d'offres peut être retiré à la Service du Budget et Marché du Conseil Provincial d'Assa Zag.

Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de cinq mille dh 00 Cts (5 000,00 Dh)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de deux cent quatre mille quatre cent quatre vingt Dh 00 Cts TTC (204 480,00Dh TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 27- 29 et 31 du décret n°2.12.349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer la soumission par voie électronique conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04-09-2014

-Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Bureau du Budget et Marché du Conseil Provincial d'Assa Zag.

-Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au nom de Monsieur Le Président du Conseil Provincial d'Assa-Zag.

-Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par règlement de la consultation.

N° 620/PA

SOCIETE NATIONALE DE RADIODIFFUSION
ET DE TELEVISION

AVIS RECTIFICATIF
AO n° 63AOM/SNRT/2021

Il est porté à la connaissance des concurrents intéressés par l'appel d'offres ouvert n°63AOM/SNRT/2021 relatif à :

Lot n°1 : L'entretien, fourniture et pose des accessoires pour la remise en état du système d'antenne de l'émetteur radio AM de Fom el oued à Laayoune.

Lot n°2 : L'entretien, fourniture et pose de tous les accessoires nécessaire pour la remise en état du feeder de l'émetteur radio AM de Fom el oued à Laayoune.

Que la visite des lieux n'est pas exigée dans le cadre de cet appel d'offres.

N°615/PA

المملكة المغربية
Royaume du Maroc



وزارة الزراعة والصيد البحري والتنمية القروية والمياه والغابات
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts
Département des Eaux et Forêts
قطاع المياه والغابات

الجمهورية المغربية العامة والقطاعات المعنية بالصيد البحري والري
Direction Provinciale des Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification de Khemissat

AVIS RECTIFICATIF D'APPEL D'OFFRES
N°01/2022/DREFLCD-RSZZ

Le Directeur Régional des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Rabat Salé Zemmour Zaër, porte à la connaissance du public que l'avis d'appel d'offre ouvert n°01/2022 apparu dans le quotidien libération n°9505 en date du 31/12/2021, relatif à la fourniture de plants forestiers (Plants issus de semis et plants haute tige) individualisés normalisés en substrat et conteneur exigés, à livrer au niveau de la pépinière forestière de Sidi Amira, relevant de la DPEFLCD de Rabat (lot unique), est reportée du 31janvier 2022 à 10 heures au 23février 2022 à 10 heures.

Le reste sans changement

N°614/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale
du Préscolaire & des Sports

ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION DE GUELMIM OUED NOUN

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERTS

Le 22/02/2022, il sera procédé au siège de l'AREFGON- sis AV MOHAMED VI - GUELMIM- à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouverts sur offres de prix n° 01/2022/I.AREF.GON concernant « TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE REHABILITATION DES BATIMENTS DU CENTRE REGIONALE DES EXAMENS DE L'AREF REGION GUELMIM OUED NOUN » à 09H30min.

- ✓ Le cautionnement provisoire est fixé à : 20 000,00 DHS.
- ✓ L'estimation du coût des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 810 000,00 DHS TTC (HUIT CENT DIX MILLE DIRHAMS TOUTE TAXE COMPRISE) .

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés du Service Achats et Marchés - AREF de Guelmim Oued Noun, Ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés de l'Etat : <http://www.marchespublics.gov.ma>.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n°-2-12-349 du 8 Joumada I (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- > Soit déposer contre récépissé leurs plis au Service Achats et Marchés - AREF de Guelmim Oued Noun;
- > Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité ;
- > Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- > Soit les envoyer par voie électronique sur le portail des marchés de l'Etat conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 8 KAADA 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics ;

Pour les entreprises installées au Maroc la production de copie légalisée du certificat de qualification et de classification demandée dans le tableau ci-dessous est exigée

SECTEUR	QUALIFICATION	CLASSE
A	A5	5

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les dispositions de l'article 12 du règlement de la consultation.

N°613/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
WILAYA REGION GUEL-
MIM OUED NOUN
PROVINCE D'ASSA-ZAG
CONSEIL PROVINCIAL
D'ASSA ZAG
SAAFBM
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N°05/2022/BP

Le 24/02/2022 à 11 h 30 min, il sera procédé, au siège du Conseil Provincial d'Assa-Zag à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix, pour le lot unique :

Achat de matériaux construction au profit de la coopérative KRIKIDO. Le dossier d'appels d'offres peut être retiré à la Service du Budget et Marché du Conseil Provincial d'Assa Zag.

Il peut également être téléchargé à partir du portail des marches publics www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de cinq mille dh 00 Cts (5 000,00 Dh)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de deux cent dix mille Dh00 Cts TTC (210 000,00Dh TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 27- 29 et 31 du décret n°2.12.349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer la soumission par voie électronique conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04-09-2014

-Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Bureau du Budget et Marché du Conseil Provincial d'Assa Zag.

-Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au nom de Monsieur Le Président du Conseil Provincial d'Assa-Zag.

-Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues

par règlement de la consultation.

N° 621/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
WILAYA REGION GUEL-
MIM OUED NOUN
PROVINCE D'ASSA-ZAG
CONSEIL PROVINCIAL
D'ASSA ZAG
SAAFBM
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° : 06/2022/BP

Le 24/02/2022 à 12 h 00 min, il sera procédé, au siège du Conseil Provincial d'Assa-Zag à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix, pour le lot unique :

Équipement d'une laiterie au profit de la Coopérative BOUMATA FOOD à Assa Zag. Le dossier d'appels d'offres peut être retiré à la Service du Budget et Marché du Conseil Provincial d'Assa Zag.

Il peut également être téléchargé à partir du portail des marches publics www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de cinq mille dh 00 Cts (5 000,00 Dh)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de cent soixante trois mille sept cent quatre Dh00 Cts TTC (163 704,00dh)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 27- 29 et 31 du décret n°2.12.349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer la soumission par voie électronique conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04-09-2014

-Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Bureau du Budget et Marché du Conseil Provincial d'Assa Zag.

-Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au nom de Monsieur Le Président du Conseil Provincial d'Assa-Zag.

-Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues

d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

N° 622/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
REGION GUELMIM
OUED NOUN
PROVINCE D'ASSA-ZAG
CONSEIL PROVINCIAL
D'ASSA ZAG
SERVICE DES AFFAIRES
FINANCIERES ET
MARCHES
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 07/2022/BP

Le 24/02/2022 à 12 h 30 min, il sera procédé, au siège du Conseil Provincial d'Assa-Zag à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix, pour le lot unique :

Équipement d'un atelier pour la Production d'huiles et des produits naturels, médicinaux et aromatique au profit de la Coopérative BIO ZAG à Zag

Le dossier d'appels d'offres peut être retiré à la Service du Budget et Marché du Conseil Provincial d'Assa Zag.

Il peut également être téléchargé à partir du portail

des marches publics www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Cinq mille dirhams 00 Cts (5000,00 Dh)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Cent soixante cinq mille Dhs 00 Cts TTC (165 000,00 Dhs TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 27- 29 et 31 du décret n°2.12.349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
-Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Bureau du Budget et Marché du Conseil Provincial d'Assa Zag.

-Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au nom de Monsieur Le Président du Conseil Provincial d'Assa-Zag.

-Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit par Soumission électronique au portail des marchés publics de l'Etat

Les pièces justificatives à

fournir sont celles prévues par règlement de la consultation.

N° 623/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
REGION GUELMIM
OUED NOUN
PROVINCE D'ASSA-ZAG
CONSEIL PROVINCIAL
D'ASSA ZAG
SERVICE DES AFFAIRES
FINANCIERES
ET MARCHES
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT N°
08/2022/BP

Le 24/02/2022 à 13 h 00 min, il sera procédé, au siège du Conseil Provincial d'Assa-Zag à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix, pour le lot unique :

Achat des équipements pour réparations et maintenance des appareils informatique et téléphonique au profit de la Coopérative FADAE ALMAALOU-MYAT

Le dossier d'appels d'offres peut être retiré à la Service du Budget et Marché du Conseil Provincial d'Assa Zag.

Il peut également être téléchargé à partir du portail des marches publics www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provi-

soire est fixé à la somme de Cinq mille dirhams 00 Cts (5000,00 Dh)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Deux cent neuf mille quatre cents dhs TTC (209 400,00 Dhs TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 27- 29 et 31 du décret n°2.12.349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
-Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Bureau du Budget et Marché du Conseil Provincial d'Assa Zag.

-Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au nom de Monsieur Le Président du Conseil Provincial d'Assa-Zag.

-Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit par Soumission électronique au portail des marchés publics de l'Etat

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par règlement de la consultation.

N° 624/PA

إعلان عن إجراء امتحانات الكفاءة المهنية
وزارة الداخلية
عصبة إقليم الحسيمة
جماعة بني بوعياش

برسم سنة 2022

يعين رئيس جماعة بني بوعياش عن تنظيم امتحانات الكفاءة المهنية برسم سنة 2022 لفائدة موظفي جماعة بني بوعياش و المتوفرين على ست سنوات (6) على الأقل من الخدمة الفعلية في الإطار الأصلي الى غاية تاريخ إجراء أول اختبار كتابي، وذلك وفق الجدولة الزمنية التالية.

الاطار الأصلي	الاطار الترقية	شروط الترشيح	عدد المناصب المتبقي بشئها	تاريخ إجراء الامتحان	آخر أجل لإيداع الترشيدات
متصرف مساعد	متصرف		1	2022/03/08	2022/02/25
مساعد تقني من الدرجة الثالثة	مساعد تقني من الدرجة الثانية		3	2022/03/08	2022/02/25
مساعد اداري من الدرجة الثالثة	مساعد اداري من الدرجة الثانية	التوفر على أقضية ست سنوات في الدرجة في اليوم المحدد لإجراء أول اختبار كتابي.	1	2022/03/08	2022/02/25
مساعد اداري من الدرجة الثانية	مساعد اداري من الدرجة الاولى		1	2022/05/30	2022/05/20
تقني من الدرجة الثانية	تقني من الدرجة الاولى		1	2022/09/13	2022/09/02
محزر من الدرجة الثالثة	محزر من الدرجة الثانية		1	2022/11/29	2022/11/17

- يتعين على الراغبين في المشاركة في هذا الامتحان، ايداع طلبات الترشيح لدى مصلحة الميزانية والنفقات والموارد البشرية بالجماعة داخل الاجل المحدد لا ايداع الترشيدات.

- سيجرى اختبار المترشحين ابتداء من الساعة التاسعة صباحا بمقر جماعة بني بوعياش .

N°625/PA

Sur vos petits écrans



07:00 : Lecture du Saint Coran
07:10 : Tinoubka
07:40 : Arroud
08:35 : Amoudou
09:30 : Dounia Douara Ep 12
10:30 : Allal w Kamilya Ep 23
10:35 : Allal w Kamilya Ep 24
10:45 : Oussarti Ep 80
11:40 : Nhar Mabrouk Ep 3
11:55 : Nhar Mabrouk Ep 4
12:10 : Rass Lamhayen Ep 30
12:40 : Stand up - Capsules 2021 : Capsule 32
12:50 : JT Addahira
... : Prière du vendredi
14:00 : Hayna Ep 11
14:40 : JT en Amazigh
15:00 : JT en Espagnol
15:20 : Fi dilali Al Islam
15:40 : Alouan Mina Al Madih
16:20 : Ya rab
16:30 : Yassaalounaka
17:05 : Aabkariat Maghreb

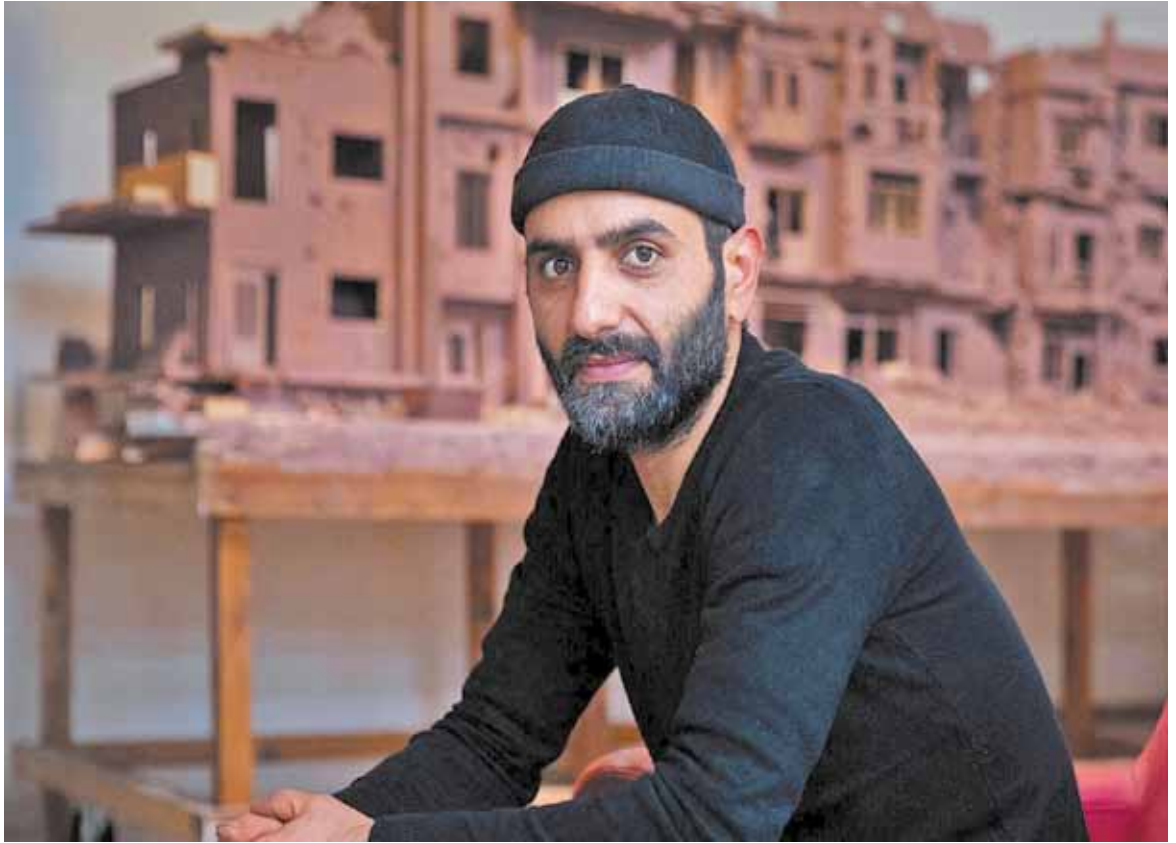
18:00 : Machi Bhalhoum Ep 25
18:20 : Quotidienne Bghit Namchi Baïd Capsule 36
18:30 : JT en Français
18:50 : Allal w Kamilya Ep 25
19:00 : Allal w Kamilya Ep 26
19:10 : Stand up - Capsules 2021 : Capsule 33
19:20 : Nhar Mabrouk Ep 5
19:40 : Nhar Mabrouk Ep 6
19:55 : Hami Oulad Aâmi Ep 1
20:30 : JT Principal
21:30 : Moul Honda
23:10 : Massrah Al Aoula
00:10 : Dernier bulletin d'information
00:30 : Assafha Al Aoula Ep 2
01:30 : Al Haoudaj
02:30 : Nhar Mabrouk Ep 5
02:50 : Hayna Ep 11
03:30 : Dounia Douara Ep 12
04:30 : Tinoubka
05:00 : Arroud
06:00 : Amoudou

05:50:00 : RELIGIEUX : Coran avec mawahib tajwid
06:00:00 : CH'HWAT BLADI
06:30:00 : SABAHYAT 2M
07:25:00 : KIF AL HAL
07:35:00 : SOUQ DLALA
08:30:00 : MOUKHTAFOUNE
09:30:00 : FEUILLETON : HDI-DANE & BENT AL HARRAZ
10:00:00 : MAGAZINE : CH'HIWA MA3A CHOUMICHA
10:10:00 : FEUILLETON : BAYNA NARAYNE
10:50:00 : KIF AL HAL
11:05:00 : MAGAZINE : BEST OF SABAHYAT 2M
12:00:00 : AL BAHJA... TANI
12:35:00 : METEO
12:45:00 : NEWS : AL AKHBAR
13:15:00 : MOUJAZ RIYADI
13:45:00 : RELIGIEUX : PRIERE DU VENDREDI

14:20:00 : LAHN AL HAYAT
15:10:00 : NEWS : ECO NEWS
15:15:00 : JOURNAL AMAZIGH
15:25:00 : FEUILLETON : FORSA TANIYA
16:20:00 : FEUILLETON : HDI-DANE & BENT AL HARRAZ
16:55:00 : MAGAZINE : ADDINE WA ANNASS : AL MARAA FI AL MOUJTAMAATE AL ISLAMIYA
17:25:00 : TOUROUQ AL 3ARI-FINE
17:40:00 : BGHIT NAARAF
17:45:00 : DESSIN ANIME : ZIG & SHARKO
18:05:00 : MAGAZINE : CH'HIWA MA3A CHOUMICHA
18:10:00 : MAGAZINE : POP UP
18:25:00 : LOU3BAT AL QADAR
19:10:00 : MAGAZINE : CAPSULE ZOUR BLADEK
19:15:00 : MAGAZINE : CAPSULE

AHSANE PATISSIER
19:25:00 : FEUILLETON : AL WA3D
20:15:00 : NEWS : INFO SOIR
20:45:00 : SPORT : QUE DU SPORT
20:50:00 : METEO
20:55:00 : NEWS : ECO NEWS
21:10:00 : METEO
21:15:00 : NEWS : AL MASSAIYA
21:50:00 : RACHID SHOW
23:10:00 : FEUILLETON : AL IRT
23:55:00 : LAHN AL HAYAT
00:45:00 : FEUILLETON : AL WA3D
01:30:00 : MAGAZINE : AHSANE PATISSIER
03:15:00 : MAGAZINE : ALHANE 3CHAQNAHA
03:45:00 : FEUILLETON : DISQUE HYATI
04:30:00 : LOU3BAT AL QADAR
05:15:00 : DOCUMENTAIRE : La saga du café : Le matériel, les ustensiles et accessoires .

Portrait



Khaled Dawwa

Sculpteur en exil de "tout ce qui n'est plus là" en Syrie

C'est un quartier de Syrie ravagé par les bombardements du régime où gisent des corps sous les gravats, des jouets cassés, au pied d'immeubles soufflés, reconstitué en une oeuvre monumentale qui nous précipite dans le chaos de la guerre. Dans cette oeuvre de l'exil intitulée "Voici mon coeur!", comme dans toutes les autres depuis qu'il s'est réfugié en France, l'artiste syrien Khaled Dawwa poursuit la lutte contre l'oppression et exhorte inlassablement "à ne pas oublier la Révolution du peuple syrien et tous ses sacrifices".

"Quand je travaille sur cette pièce dans mon atelier, je suis à Damas. Je fais tout ce que

je peux ici, tout en n'étant pas là-bas...", confie à l'AFP l'artiste de 36 ans, rescapé des prisons de son pays.

Khaled Dawwa est un survivant, marqué à vie par la brutalité de la répression et les fantômes de ses amis tués, disparus, toujours emprisonnés. Entre révolte et mémoire, son oeuvre provoque pour dénoncer "l'inaction de la communauté internationale face aux régimes dictatoriaux" en Syrie et ailleurs.

"Face à la catastrophe qui se passe en Syrie, je me sens responsable, parce que j'ai les outils pour m'exprimer", dit-il. Après des expositions en France et en Europe, son travail éclate depuis quelques mois dans de grandes installations, exposées pour la première fois. Montrée à la Cité internationale des arts à Paris "Voici mon coeur!" doit bientôt être confiée à un grand musée national français.

Khaled Dawwa a entamé ce travail singulier et colossal en 2018. Il assiste alors, exilé et déchiré, au martyre de la Ghouta, en périphérie de Damas, un des premiers quartiers à se rallier à la Révolution et qui s'écroule sous les bombardements et les attaques chimiques.

Dans "Voici mon coeur!", il semble ne rester que destruction: sur près de six mètres de long, plus de deux mètres de haut, avec du polystyrène et des matériaux fragiles (terre, colle, bois) recouverts d'argile, le sculpteur a reconstitué l'intérieur et l'extérieur d'immeubles aux portes fracassées, aux balcons emportés, dont on distingue jusqu'aux chaises renversées.

Mais sous les gravats, des traces d'existence humaine, des vélos disloqués, un bus renversé. Le corps d'un enfant près d'un ballon, le cadavre d'une vieille femme...

Comme si le public était pris à témoin, dans l'instant, de l'anéantissement. "C'est quelque chose de totalement unique et novateur", explique depuis Beyrouth le philosophe Guil-

laume de Vaulx, membre de l'Institut français du Proche-Orient (Ifpo) et co-auteur du livre "La destructivité en oeuvres. Essai sur l'art syrien contemporain".

"Des artistes ont montré des choses dévotées et en ont fait leur art, mais lui il montre le processus de destruction de l'intérieur". "Il s'arrête avant que la forme ne disparaisse totalement mais le spectateur est forcément amené à imaginer le moment où tout va s'effriter... comme quand il compresse des sculptures de prisonniers, manifestant l'oppression de l'incarcération et au-delà l'horizon de leur disparition." Diplômé de l'École des Beaux-Arts de Damas, Khaled Dawwa travaille sur des thèmes opposant le "peuple à l'autorité". Dès le début de la Révolution en 2011, il a participé aux manifestations avant de rejoindre l'aventure d'artistes et activistes pour la création d'un centre culturel indépendant à Damas, l'Atelier Al Boustan, lancé par le comédien Farès Helou.

Malgré les pressions de la police, Khaled continuera pendant trois ans à participer aux manifestations et à travailler dans ce lieu. Il s'y retrouvera presque seul, courant 2013. "Ma bataille, c'était de ne pas abandonner le projet; sinon c'était comme si on abandonnait l'espoir". C'est à cette période qu'il comprend l'impact que peuvent avoir ses sculptures. Sur sa page Facebook, il poste une photo de son oeuvre et "ça explose partout", des "centaines de share". Malgré le danger, il continue de créer, de poster des photos, puis de casser ses sculptures, "pour ne laisser aucune trace". Grièvement blessé un matin de mai 2013 dans son atelier par des éclats de balles provenant d'un hélicoptère du régime, il est emprisonné à sa sortie de l'hôpital. Pendant deux mois, il subit un système de terreur dans différentes prisons, au milieu de l'agonie de prisonniers torturés.

"C'était une période terrible, c'était l'été. Il

y avait des milliers de gens; chaque jour, au moins dix personnes mourraient", décrit-il. "Leurs corps restaient deux jours à côté de nous, personne ne les retirait de la cellule... c'était fait exprès." Il reste abasourdi par cette traversée de l'innommable qui habite ses cauchemars. "Ils ont cassé les souvenirs dans ma tête", lance-t-il. A sa sortie, il est incorporé de force dans l'armée, dont il réussira à s'échapper avant, la mort dans l'âme, de fuir son pays par le Liban en septembre 2013 et de s'exiler l'année suivante en France où il obtient le statut de réfugié. Avec "Voici mon coeur!", l'artiste dit avoir voulu raconter "tout ce qui n'est plus là: des familles, des souvenirs" et qui lui a laissé "une cicatrice au coeur".

"Il y a travaillé chaque soir pendant près de quatre ans, soignant des angoisses", témoigne Véronique Pieyre de Mandiargues, membre fondatrice de "Portes ouvertes sur l'art" qui accompagne des artistes exilés. "Khaled, par ce qu'il a fait, a voulu faire une image fixe de ce qui se passait en Syrie, pour que ça reste dans nos mémoires."

Ainsi quelques jours après avoir découvert l'oeuvre dans son atelier, Rana Alssayah, psychanalyste syrienne de 54 ans réfugiée en France, porte la main à son coeur. "C'est tellement réel... je n'ai pas pu regarder tous les détails à l'intérieur des immeubles, c'était trop dur." Mais, poursuit-elle, "Khaled, par cette pièce, dit la peine et la douleur dont on ne peut pas parler; il a reconstruit notre histoire". Le conflit en Syrie a fait près de 500.000 morts et poussé à l'exil 6,6 millions de personnes.

Dans son atelier à Vanves (région parisienne), l'artiste poursuit sa série de bronzes intitulée "Compressé", dont le corps d'un homme recroquevillé coïncide entre quatre murs avec derrière lui le décompte des jours, comme le mur d'un prisonnier, illustré dans un bas-relief en argile.

“

Quand je travaille sur cette pièce dans mon atelier, je suis à Damas. Je fais tout ce que je peux ici, tout en n'étant pas là-bas...

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

C'EST BEAUCOUP DIRE	ASCÈTE REJET HOSTILE	TUE	CUBE DOUBLE ET RÉCI- PROQUE	ASPECT CHANGE- ANT	NOTE MÉTAL	ENDROIT
		VERRE DE BIÈRE			FORME D'ÊTRE RECUEIL	
MAUX D'AMOUR		PINGRE		RACLÉE	DIX SUR DIX LOI DU SILENCE	
REPRISE						BOISSON EXQUISE
TÊTE DE TRAIN		INQUIÉT- ANT POSSESSIF				
			VENUE AU MONDE		FIN D'ANNÉE	
GRAND OUVERT	COBALT BOUEUX		À LA MODE		RÉCÉP- ISSÉ	
			HISSE	ORIENT RADIUM		CHEF DE TRIBU
OPINION ARSENIC		ÂGE AVANT LA MANIÈRE			PERRO- QUET	EXCÈS
TRIBU				ENJEU	PEINTRE ESPAGNOL POISSON	RADIUM
VENTILE			BALAI			SYMBOLE DU NÉON
	TAXE			TÊTE DE RADIN		GRECQUE
MÉTAL CUBE		INFRA- CTIONS				

Solution mots flechés d'hier

BASSE	REPERT	PALE	N	NON PISSE	DÉBITE	RAYON	R	LES MOMENTS	E	DU DE VÉRIC	ROIDE
	RELIEF										
EMPIRE CONTRAIT	MUE	ALTIERS POT		AB		IMERA					
MONTAIN	BITUME										
CRACK	AS	POURQUOI MONTRE COURTIS		INACTIF							
JEUNE PIT	RATON			TORDU							
MARTE	GNOMES			NIET							
LES MONTRE SUD	VOTRE			GC							
LES MONTRE SUD	ANDRÉ			CRT		BOISE					
CHI DE COULEUR	NAPHTE			I		TES					
	CROASSEMENT										
	BRIN			TENU		SO					
FETUI ANCIEN	EX			TEL		GREC					

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la rédaction
Mohamed Bouarab

Rédaction
Hassan Bentaleb
Alain Bouithy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Chady Chaabi
Rachid Meftah

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Meryem Warrach
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki

Elkandoussi Elmardi
Révision
Abdelmoumeïn Warrach
Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki
Correspondants
Ahmadou El Katab
(Laâyoune)
Abdelali khallad
(Essaouira)

Collaborateurs
Chouaib Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir
Abdelkader
B.P. 2165 -
Casablanca Maroc

E-mail:
Libération@libe.ma
Téléphone:
0522 61.94.04

Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail:
annoncesliberation@libe.ma

Youssef El Gahs
Mouna El Youssoufi
Loubna Baghdadi
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaiter
Fadwa Choukri

44, Avenue des F.A.R
3^{ème} Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
0522 62.32.32
0522 60 23 44
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions
Maghrebines

Distribution
SAPRESS
Dossier de PRESSE
130 / 64

Site web:
www.libe.ma

Journal Libération

Libération Maroc

المغرب OJD MAROC
2017
www.ojd.ma

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

HORIZONTALLEMENT

- 1- Volumineux
- 2- Unique – Le Juste
- 3- Classement – Pamphlet
- 4- Griserie – Pour une unité de puissance
- 5- Note – Débit de boisson – Palmipède
- 6- Ils examinent les œufs
- 7- Dessinent – Affirmatif
- 8- Mille-pattes – Donneur de duvet
- 9- Saule de vanneur – Décodé
- 10- Eclot – Stupéfaits

VERTICALEMENT

- 1- Devis
- 2- Sicaire – Madré
- 3- Peau tannée – Etat d’Afrique
- 4- En volée – Relevées
- 5- Vieux Monsieur – Eclaté
- 6- Porte fort
- 7- Eructe – Bon
- 8- Pote – Métal – Difficile
- 9- Il se tua de langueur
- 10- Répit – Dans l’œil

Solution mots croisés d’hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	R	E	S	I	S	T	A	N	C	E
2	E	C	O	U	T	E	R		L	U
3	B	O	T		E	T	E	T	E	S
4	A	L	U	N		U			R	S
5	R	I	R	E	S		M	A	G	E
6	B	E	A	T	I	T	U	D	E	
7	A	R	T		L	I	R	E		T
8	T		I	O		R	I	P	E	R
9	I	C	O	N	E		E	T	R	E
10	F	I	N		T	I	R	E	E	S

Grilles de sudoku

Facile

			6	8	5		4	
	8							1
9			7		1		5	8
	9	4	1			7	6	
	5		4		6		9	
	6	7			8	1	3	
4	1		8		3			7
3							1	
	7		2	1	9			

Moyen

6		2						
1	8	3	7	9				
			1					
8	7		3					9
4		1	8	2	9	7		3
3					1		4	6
					3			
				1	8	6	3	7
						2		4

Difficile

			7			4		
7	2		9			8		
3				4			1	
	8		6					5
	1	6				3	7	
2					3		4	
	7			8				1
		1			9		8	3
		5			6			

Expert

		4		5	7	9		
6								
			9		4		2	8
	3	8				7		4
9		6					3	8
8	5		3		9			
								3
		3	4	6		2		

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d’hier

Facile

2	3	7	8	1	9	5	6	4
1	9	5	4	6	7	3	8	2
4	6	8	2	3	5	1	7	9
8	5	3	1	2	6	4	9	7
6	1	9	7	8	4	2	5	3
7	2	4	5	9	3	6	1	8
5	4	1	9	7	2	8	3	6
9	8	6	3	4	1	7	2	5
3	7	2	6	5	8	9	4	1

Moyen

2	7	5	9	6	8	1	3	4
3	4	6	5	1	2	7	8	9
9	8	1	3	4	7	5	6	2
8	1	7	6	5	4	2	9	3
6	3	4	7	2	9	8	1	5
5	9	2	1	8	3	6	4	7
7	5	8	4	9	6	3	2	1
4	6	3	2	7	1	9	5	8
1	2	9	8	3	5	4	7	6

Difficile

4	7	3	6	1	9	2	5	8
8	1	6	5	3	2	9	4	7
5	9	2	7	4	8	6	1	3
6	2	8	3	5	1	7	9	4
7	3	1	9	6	4	5	8	2
9	4	5	2	8	7	1	3	6
1	8	9	4	7	6	3	2	5
3	6	4	1	2	5	8	7	9
2	5	7	8	9	3	4	6	1

Expert

7	2	5	6	1	4	9	8	3
9	8	6	2	3	7	5	1	4
1	4	3	5	8	9	6	7	2
3	7	9	1	4	8	2	5	6
6	1	2	3	7	5	4	9	8
4	5	8	9	6	2	7	3	1
5	6	7	8	2	3	1	4	9
8	9	1	4	5	6	3	2	7
2	3	4	7	9	1	8	6	5

Sport

Mancini en quête de "neuf" pour aller au Mondial

Immobile comme toujours? Un revenant surprise comme Balotelli? Des plus jeunes comme Raspadori ou Scamacca? Le sélectionneur Roberto Mancini a deux mois pour trouver le buteur qui permettra à l'Italie de passer les incertains barrages sur la route du Mondial-2022.

Avant de rencontrer fin mars la Macédoine du Nord puis, en cas de victoire, le Portugal ou la Turquie, le technicien azzurro réunit jusqu'à vendredi 35 joueurs pour un stage de mobilisation. L'occasion de se livrer à une large revue d'effectif en attaque, maillon faible des champions d'Europe qui sont privés jusqu'à la fin de la saison du feu follet Federico Chiesa.

Ciro Immobile reste le N.1 au poste d'avant-centre, comme il l'était pendant l'Euro. Mais il le doit d'abord à ses statistiques impeccables avec la Lazio: 17 réalisations en 19 matches pour le co-meilleur buteur de Serie A.

Avec la Nazionale (15 buts en 54 sélections), il est souvent plus emprunté et malchanceux. Il n'a plus marqué depuis le premier tour de l'Euro, et son absence sur blessure a pesé lourd en novembre, lorsque sa sélection a raté l'opportunité de se qualifier directement pour le Qatar (21 novembre-18 décembre).

Le Romain doit désormais justifier son statut avec l'Italie, dont il est le titulaire depuis cet été, après avoir été mis en concurrence pendant toute une saison avec Andrea Belotti. Ce dernier,

souvent blessé, paraît distancé.

Sassuolo tient à disposition de Mancini un trio d'attaquants en grande forme: Domenico Berardi (27 ans, 23 sélections, 6 buts), qui avait brillé à l'Euro, et les jeunes Giacomo Raspadori (21 ans, 7 sélections, 1 but) et Gianluca Scamacca (23 ans, 2 sélections).

Depuis la dernière trêve internationale en novembre, ils brillent, auteurs à eux trois de 18 des 22 buts des Neroverdi, onzièmes de Serie A.

Berardi, après avoir eu du mal à repartir avec Sassuolo après l'Euro, a les arguments pour occuper le couloir droit orphelin de Chiesa. Mancini pourrait être tenté de lui associer - au moins en cours de match - ses partenaires pour profiter d'automatismes bien rodés.

Après un an et demi quasiment sans compétition en raison de deux graves blessures aux genoux, l'ailier de la Roma Nicolo Zaniolo a repris l'été dernier et retrouve peu à peu son niveau. José Mourinho utilise ses qualités de percussion sur l'aile droite mais aussi régulièrement comme second attaquant de soutien.

Avec l'Italie (8 sélections, 2 buts), l'attaquant de 22 ans n'a joué qu'une demi-heure en septembre mais postule pour les barrages. L'heure est venue de briller pour l'espoir lancé à seulement 19 ans par Mancini, en mars 2019.

Les attentes ne sont pas moins grandes autour de Moise Kean, plus tout à fait un débutant en sélection (12 capes, 4 buts) malgré ses 21 ans.



Mais l'ex-Parisien déçoit à la Juventus (3 buts en 17 matches). En manque de confiance, il n'a d'ailleurs pas été appelé pour ce stage de janvier par Mancini, qui ne semble pas compter sur lui pour mars.

Le retour de Mario Balotelli, 31 ans (14 buts, 36 sélections), est la grande surprise dans la liste des invités au stage de trois jours au centre national de Coverciano. "Super Mario" n'a plus porté le maillot az-

zurro depuis plus de trois ans et semblait perdu pour la cause, après une demi-saison à Monza (en Serie B) puis un départ en Turquie, à Adana Demirspor.

"La technique ne s'oublie pas, c'est comme les coups de poings pour un boxeur. Mario frappe comme peu d'autres, en décembre il a marqué des trente mètres", a assuré dans la Gazzetta dello Sport son entraîneur en Turquie, l'Italien Vin-

cenzo Montella.

En rappelant "Balo", Roberto Mancini montre surtout que les portes restent ouvertes à tous. Y compris à des joueurs qui n'espéraient sans doute pas un jour avoir une chance de porter le maillot de l'Italie, comme l'avant-centre de Cagliari Joao Pedro, né au Brésil il y a 29 ans. Naturalisé selon les règles de la Fifa, il fait aussi partie de ceux qui ont trois jours pour séduire Mancini.

L'Association Vélo Club de Tahanaout est née !



Grand et historique événement que celui vécu samedi dernier à Tahanaout avec la création de l'Association Vélo Club de la ville.

En effet, en présence d'un représentant des autorités locales et du délégué régional de la FRMC, a eu lieu l'assemblée générale constitutive de ce neo-club venu enrichir le paysage sportif de cette localité dont le climat et la géographie permettent la pratique de cette discipline.

La commission chargée de la constitution de cette association a présenté le projet sportif que comptent mettre en

oeuvre les initiateurs de cette initiative pour vulgariser la pratique de ce sport parmi les jeunes filles et jeunes garçons de cette paisible localité.

Ainsi après les allocutions du représentant des autorités locales et de celui de la Fédération Royale marocaine de cyclisme qui se sont félicités de cette louable initiative pour laquelle ils ont rendu hommage aux initiateurs, Haj Mohamed Belemrah, président et Abdeljalil Benmbarek ont mis la lumière sur ce projet dont les retombées sportives seront bénéfiques pour les jeunes de la ville.

Les orateurs n'ont pas manqué de souligner que ce club aura pour vocation la formation de futurs champions de la petite reine. «Nous n'avons aucune intention de recruter chez les autres clubs car nous avons pour mission de donner la chance aux natifs de cette ville», a tenu à préciser le président de ce nouveau club.

Après la lecture du rapport constitutif du club qui a été adopté à l'unanimité, il a été procédé à l'élection du bureau.

Président : Mohamed Belemrah.

1er vice-président : Said Belbouj.

2ème vice-président : Linda Belemrah.

Secrétaire général : Abdeljalil Benmbarek.

Secrétaire général-adjoint : Abdeljalil Akouray

Trésorier : Younes Mourid.

Trésorier adjoint : Hassan Akharraz
Conseillers : Rachid Ahajjam, Brahim Annah, Mustapha Haidi

Attaché de presse : Mustapha Abou Ibadallah.

A l'issue des travaux de cette assemblée, un message de fidélité et d'attachement au Trône Alaouite a été adressé au Cabinet Royal.

M.A.I

Vers l'organisation d'un Tour cycliste régional

Le président de la Fédération Royale marocaine de cyclisme (FRMC), Mohamed Belmahi, a souligné que la fédération se penche sur l'organisation d'un Tour cycliste régional dans la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima.

Dans une déclaration à la MAP, M. Belmahi a précisé que la fédération a tenu, mardi, une réunion avec des responsables de la région, dont le président du Conseil régional, qui a abouti à un accord préliminaire sur l'organisation d'un Tour cycliste régional, afin de valoriser les différentes potentialités naturelles et économiques de la région, et ce dans le cadre de la vulgarisation et du développement du cyclisme au Maroc.

Après avoir relevé que la région regorge de plusieurs sites historiques et naturels et connaît un essor économique important, grâce aux projets structurants qui y sont lancés, le responsable a souligné que la fédération envisage d'accompagner et de mettre en valeur ces réalisations, à travers l'organisation d'un Tour cycliste régional, auquel participent les différents clubs de la région et ceux d'autres régions du Maroc.

Un coup franc peut en cacher un autre

Tout le monde encense Hakimi

La pépite du Paris Saint-Germain, Kylian Mbappé, a choisi le qualificatif "crazy !" pour décrire ce qu'il a ressenti en contemplant le bijou d'Achraf Hakimi contre le Gabon. Pour le replay contre le Malawi, le N°10 des Bleus était très clair : "Hakimi est le meilleur latéral droit au monde". Point.

Tous ceux qui ont vu les deux coups francs du jeune Marocain sont restés émerveillés, d'autant plus que personne n'aurait cru que l'ancien Madrilène a tellement confiance en sa frappe, qu'il allait prendre la décision de récidiver pour placer ce deuxième chef-d'œuvre à la Cristiano Ronaldo, Beckham, Juninho...

"A l'entraînement, je m'essaye toujours à ce type de frappe", a fait savoir le jeune international marocain de 23 ans, en conférence de presse d'après-match contre les Flamme.

"Et lorsque mes efforts sont couronnés de la sorte, je ne peux qu'être heureux", s'est-il réjoui.

Tellement sûr de ses pas, celui qui a été choisi et "rechoisi" à son poste

dans les équipes types du monde, réussit à mettre ses buts, alors que son équipe est toujours en difficulté. La première fois pour égaliser et la seconde, non la deuxième car il y aura sûrement une troisième et une quatrième... pour l'emporter face au Malawi et passer en quarts de finale.

"Achraf est un phénomène", a explicitement dit son sélectionneur lors de la même conférence.

"C'est l'un des plus grands talents du monde et l'un des meilleurs joueurs à son poste", a mis en avant le Franco-Bosniaque.

Il a, dans ce sillage, affirmé qu'il a une relation particulière avec lui et il tient à le féliciter pour tout ce qu'il fait pour cette sélection marocaine.

En faisant le tour des grands médias internationaux, Achraf Hakimi est "sur toutes les lèvres".

Le site "Footmercato" a indiqué que Achraf Hakimi profite de la Coupe d'Afrique des nations pour montrer à tous qu'il est très adroit sur coup franc.

"C'est difficile en club, je vais essayer d'en parler avec Leo (Messi) ou

Neymar aussi", a ajouté le site qui rapporte des déclarations du Parisien en conférence de presse.

Pour sa part, "L'Équipe" a relevé que Kylian Mbappé n'a pas manqué de souligner la performance et le but vainqueur d'Achraf Hakimi contre le Malawi (2-1), qui a scellé la qualification du Maroc pour les quarts de finale de la CAN. "Seulement quelques minutes après cette réalisation, l'attaquant du Paris Saint-Germain s'est montré dihybrantique envers le latéral droit marocain sur son compte Twitter : Achraf Hakimi meilleur latéral droit du monde, bonne nuit les gars", a mis en avant le média français.

"Le numéro derrière le maillot du grand Achraf Hakimi est le nombre de coups francs directs inscrits par le phénomène marocain dans cette CAN. Ce qui s'apparenterait à un éclair de génie contre le Gabon (2-2), est en fait une vraie maîtrise de l'exercice du coup de pied arrêté de la part du défenseur du Paris Saint-Germain", se félicite, pour sa part "L'Équipe".

Le site "Kooora" s'est attardé sur

une statistique du réseau "Opta". "Hakimi est devenu le premier joueur à marquer deux buts sur coup franc direct lors d'une édition de la Coupe d'Afrique des nations". Le réseau a indiqué que le Camerounais Jeremy Njitab est le dernier à y parvenir,

notamment lors de l'édition 2008 au Ghana, ajoute le site sportif arabisant.

Tout ceci pour dire qu'Achraf Hakimi rentrera à Paris muni de cette arme fatale... Messi et Neymar sont avertis.

Yaoundé. Anouar Afajdar (MAP)



Maroc-Egypte avancé dimanche à 16h00

Le match des quarts de finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2021) entre le Maroc et l'Égypte a été avancé à 16h00 au lieu de 17h00, annonce, mercredi la Confédération africaine de football (CAF).

"Le match de quart de finale n°47 prévu le 30 janvier 2022 entre le vainqueur du match n°43 (Égypte) et le vainqueur du match n°42 (Maroc) à 16h00 heure locale", indique la CAF dans un communiqué publié sur son site officiel.

Par ailleurs, l'instance dirigeante du football africain souligne que ce match initialement prévu au stade d'Olembé n'y aura pas lieu, et ce tant que la CAF et le comité d'organisation local (COCAN) n'auront pas reçu le rapport complet de la commission d'enquête indiquant les circonstances et les événements ayant entraîné la blessure et la mort de spectateurs au stade d'Olembé.

La Commission d'organisation de la CAN-2021, qui exige également l'assurance et la garantie, fait savoir que des mesures appropriées ont été mises en œuvre pour s'assurer qu'un incident similaire ne se produira plus lors de la CAN TotalEnergies Cameroun 2021.

Le point

Le point au terme des 8es de finale de la Coupe d'Afrique des nations au Cameroun:

Les huitièmes de finale:

Dimanche

Burkina Faso - Gabon (1-1) 7 tab à 6

Tunisie - Nigeria 1-0

Lundi

Gambie - Guinée 1-0

Cameroun - Comores 2-1

Mardi

Sénégal - Cap-Vert 2-0

Maroc - Malawi 2-1

Mercredi

Égypte - Côte d'Ivoire (0-0) 5 tab à 4

Guinée équatoriale - Mali (0-0) 6 tab à 5

Les quarts de finale

Samedi 29 janvier

(A) Gambie - Cameroun 17h00 (à Douala)

(B) Burkina Faso - Tunisie 20h00 (à Garoua)

Dimanche 30 janvier

(C) Maroc - Égypte 16h00 (à Yaoundé)

(D) Sénégal - Guinée équatoriale 20h00 (à Yaoundé)

Les demi-finales

Mercredi 2 février

Vainqueur quart de finale B - Vainqueur quart de finale D 20h00 (à Yaoundé)

Judi 3 février

Vainqueur quart de finale A - Vainqueur quart de finale C 20h00 (à Yaoundé)

Match pour la troisième place

Dimanche 6 février à 17h00 à Yaoundé

Finale

Dimanche 6 février à 20h00 à Yaoundé

L'Égypte et la Guinée équatoriale au dernier carré



La Guinée équatoriale a poinçonné son billet pour les quarts de finale de la Coupe d'Afrique des nations de football, à la faveur de sa victoire face au Mali (0-0 temps réglementaire et prolongations, 6-5 t.a.b.), mercredi soir au stade de Limbé.

En quart de finale, la Guinée équatoriale retrouvera le Sénégal, qui a battu la veille le Cap Vert (2-0).

Plus tôt dans la soirée, l'Égypte a pris le meilleur sur la Côte d'Ivoire, au terme de la séance des tirs au but également (5-4).

Les deux formations n'ont pas pu se départager au terme du temps réglementaire et des prolongations (0-0).

Pour une place en demi-finales, l'Égypte retrouvera le Maroc, dimanche prochain au stade Ahmadou Ahidjo de Yaoundé.

Deux matches déplacés de Douala à Yaoundé

Deux matches de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2021) au Cameroun sont déplacés du stade Japoma de Douala au stade Ahmadou Ahidjo de Yaoundé, a annoncé mercredi la Confédération africaine de football (CAF) dans un communiqué.

Cette décision concerne un quart de finale et une demi-finale et n'est pas liée à des questions de sécurité mais est motivée par le mauvais état de la pelouse, ont affirmé deux responsables de la CAF.

Ce communiqué est publié au lendemain de l'annonce par le président de la CAF, Patrice Motsepe, du déplacement d'un quart de finale dimanche du grand stade d'Olembé à Yaoundé au

stade Ahmadou Ahidjo, en raison d'une bousculade mortelle qui a fait huit morts lundi avant le 8e de finale Cameroun-Comores, à l'entrée d'Olembé.

La CAF a réaffirmé dans son communiqué que "le prochain match initialement prévu au stade d'Olembé n'aura pas lieu et ce, tant que la CAF et le comité d'organisation local (COCAN) n'auront pas reçu le rapport complet de la commission d'enquête indiquant les circonstances et les événements ayant entraîné la blessure et la mort de spectateurs au stade d'Olembé".

Une des deux demi-finales prévues le 2 février n'a pas été déplacée pour l'heure, dans l'attente des conclusions de l'enquête.

"La CAF exige également l'assu-



rance et la garantie que des mesures appropriées ont été mises en œuvre pour s'assurer qu'un incident similaire ne se produise plus", poursuit le communiqué.

JO-2022: C'est le bouquet, les récompenses olympiques se tricotent à Shanghai

Blanches, roses ou rouges: les roses que recevront les médaillés des Jeux olympiques d'hiver de Pékin ne seront pas de vraies fleurs, mais des bouquets tricotés avec amour par des retraitées de Shanghai.

Depuis trois mois, Mou Guoying et quelque 150 autres retraitées taquinent fil et aiguilles pour confectionner à temps les bouquets qui seront remis sur les podiums des JO-2022 (4-20 fév).

"Quand je verrai les athlètes médaille au cou tenir leur bouquet avant de l'emporter dans leur pays, je suis sûre que je serai au fond de moi très fière et très heureuse", prévoit l'octogénaire.

Elle et ses collègues ont tricoté 4.400 roses afin de composer 1.200 bouquets. Ces décorations en laine ont été choisies parce que les (vraies) fleurs, c'est périssable, et les médaillés olympiques pourront ainsi garder éternellement ce souvenir de Chine.

Ce projet leur a été confié en raison de la réputation nationale qu'a acquise leur club de tricot, installé dans un centre d'activités pour femmes et enfants de la capitale économique chinoise.

Leur talent explose dans leur produit fini: une tige métallique enroulée dans un fil vert qui se termine par des pétales étroitement serrés ensemble.

Avant les JO, les retraitées fabriquaient chandails, chaussettes, écharpes, bonnets et même des robes au profit d'associations qui les distribuaient aux personnes dans le besoin.

Pour Huang Hongying, 68 ans, c'est une façon de transmettre un savoir-faire qu'elle tient de sa mère et de ses grands-mères qui tricotaient des vêtements pour elle.

"Nous tricoton avec amour, nous avons hérité de l'amour et nous transmettons l'amour", résume-t-elle. "Nous avons un attache-

chement profond et affectif pour le tricot."

Mais le projet olympique, apporté par la Fédération des femmes de Shanghai, est de loin le plus important jamais entrepris par le club.

Pas de droit à l'erreur: afin d'approcher le plus possible de l'original, les retraitées ont disséqué de vraies roses pour découvrir tous les secrets de fabrication du modèle.

Une pelote, deux aiguilles et plus de 50 types de maille: chaque fleur demande plusieurs heures de travail.

"Il faut que tout soit bien serré, c'est crucial", explique Mme Huang.

Les roses sont assemblées avec d'autres fleurs en laine fabriquées par d'autres clubs de tricot du pays: rameaux d'olivier, lauriers, osmanthes ou fleurs de lys.

Au total, chaque bouquet demande pas moins de 35 heures de



travail.

Les tricoteuses en ont mal aux doigts et beaucoup d'entre elles portent des pansements pour se protéger les phalanges.

Mais Mme Mou --qui ne sait pas très bien si elle a 80 ou 81 ans, étant née dans le tumulte de la Seconde Guerre mondiale-- est prête à supporter la douleur.

"C'est gratifiant pour quelqu'un de mon âge de participer à ce projet olympique", dit-elle. "J'en suis ravie et me considère chanceuse."

"Les bouquets représenteront notre pays et seront remportés dans le reste du monde par des athlètes. Je les ai tricotés très méticuleusement."

Recettes

Recette de tartare de tomates



Ingrédients (pour 6 personnes) :

- 9 tomates
- 6 brins de coriandre
- 2 oignons
- un filet d'huile d'olive
- sel et poivre

Préparation :

1. Emincez les oignons.

2. Effeuillez la coriandre avant de la cisel.

3. Découpez les tomates en dés.

4. Mettez tous les éléments dans un saladier. Assaisonnez puis ajoutez le filet d'huile. Mélangez le tout.

5. Conservez pendant 1 heure au frais.

6. Dressez le tartare.

Il passe les examens à la place de son idole à la CAN

L'international égyptien Mostafa Mohamed joue actuellement la Coupe d'Afrique des Nations de football au Cameroun. En cette semaine nationale des examens en Egypte, un de ses "amis" s'est présenté à sa place à l'université... et a été arrêté.

Un responsable de l'institut universitaire du Caire où M. Mohamed est inscrit s'est aperçu que le candidat n'était pas l'attaquant de 24 ans du club turc Galatasaray mais un jeune diplômé en littérature. Il a aussitôt porté plainte.

Le jeune homme a reconnu qu'il voulait "aider un ami", selon des "aveux" publiés par des médias d'Etat.

Sur les réseaux sociaux du pays le plus peuplé du monde arabe, où le foot est le sport roi, les internautes s'en sont donnés à cœur joie dans les commentaires.

"Le ministère de l'Enseignement supérieur, les 100 millions d'Egyptiens et tous les supporters de foot d'Afrique savent que Mostafa Mohamed est au Cameroun, c'est vraiment la fraude la plus débile du siècle!", a ainsi écrit l'un d'eux sur Facebook.

Et la fraude ne s'arrête pas là: dans ses "aveux", le jeune Egyptien interpellé, dont l'identité n'a pas été publiée, révèle qu'il n'en est pas à son coup d'essai.

"J'ai déjà passé trois examens pour mon

ami" Mostafa Mohamed, a-t-il ainsi dit au procureur.

Il n'a pas été précisé si c'était le footballeur qui avait demandé à son ami de passer les examens à sa place et quelles étaient les sanctions encourues pour de tels faits.

